

SAMEDI 2 OCTOBRE 2021 – NANTES

41^e Assemblée Générale de l'ADMD

Rapports de l'année 2020

#NousSommesPrêts

MATÉRIEL DE VOTE INCLUS

6^E ÉDITION

#AdmdTour

DU 4 AU 24 JUILLET 2021 > PAGE 25



Éditorial



AU REVOIR. ET À BIENTÔT !

Ce n'est pas sans une certaine émotion – vous vous en doutez – que je signe ce dernier éditorial comme président de l'ADMD. Depuis 2007 que je suis à la tête de notre association – et élu administrateur depuis 2005 – j'ai mesuré l'honneur que vous m'avez fait en me renouvelant votre confiance sans interruption.

Comme président, j'ai connu beaucoup de bonheur et je suis fier d'avoir mené notre association là où elle est à ce jour. J'en céderai la présidence le 2 octobre prochain, sans avoir à rougir de ce que notre ADMD est devenue : la plus grande association à œuvrer dans le champ de la fin de vie, avec plus de 75 000 adhérents, avec une situation financière qui la met à l'abri de tous risques pour de nombreuses années ; une association qui a gagné à sa cause l'opinion publique et les députés français. Une association connue et reconnue, présente sur le front de la revendication militante comme sur le front de la représentation des usagers du système de santé.

Durant ces années de présidence, j'ai vécu avec vous des deuils... Plusieurs de nos anciens délégués sont morts. Des bénévoles de notre service ADMD-Ecoute également. Je pense aussi à nos anciennes vice-présidentes : Nicole Boucheton, Josette Sottile, Claudine Lassen. Je pense aussi, bien sûr et avec une infinie tristesse, au décès de notre ancien secrétaire général qui a tant fait pour notre association et pour les Jeunes ADMD, à mon mari, Christophe Michel-Romero.

Notre grande association est une association vivante. J'y ai aimé la confrontation des idées. Malheureusement, certains ont confondu et confondent encore les divergences de points de vue avec les sous-entendus et la malveillance...

Si vous l'acceptez, je serai encore présent au sein de notre conseil d'administration lors du prochain renouvellement, mais je n'occuperai plus alors de poste exécutif.

Le 2 octobre prochain, l'ADMD aura un nouveau président. Je souhaite que celui-ci se montre à la hauteur de la grande association que nous avons développée durant cette décennie. Je souhaite qu'il impulse avec enthousiasme de nouvelles orientations, qu'il préserve nos acquis et regarde vers l'avenir. Ce sera la clé du succès de notre revendication ; un succès qui doit intervenir à court terme tant il est vrai que les parlementaires nous soutiennent à présent.

Je me retire tranquillement après avoir servi notre association. J'en ai tiré de grandes joies ; j'oublierai les bassesses et les médiocrités.

Je souhaite longue vie à notre association. Nous nous reverrons, j'en suis certain, tant que notre ultime liberté ne sera pas acquise...

Jean-Luc Romero-Michel,
président bénévole,
délégué pour les 12^e & 13^e arrdts de Paris
@JeanLucRomero

SOMMAIRE

P.3 Lettre de convocation
41^e assemblée générale

P.4 Rapport moral

P.6 Rapport d'activité

P.8 Rapport financier

P.13 Rapports du
commissaire aux comptes

P.15 Candidatures aux élections
internes de l'Admd

P.24 Actualités

P.26 Vie des délégations

41^e assemblée générale de l'ADMD à Nantes

LETTRE DE CONVOCATION



Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

Services administratifs : 01 48 00 04 16
ADMD-Ecoute : 01 48 00 04 92

Fichier national des directives anticipées : 01 48 00 09 89

130, rue Lafayette - 75010 Paris • Courriel : infos@admd.net
Site : admd.net • Twitter : [@admdfrance](https://twitter.com/admdfrance) • [@jeunesadmd](https://twitter.com/jeunesadmd)

Paris, le 25 juin 2021

Madame, Monsieur,
Chers adhérents,

Conformément aux articles 4 des statuts et R.5 du règlement intérieur, j'ai le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire des adhérents de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité qui se réunira :

**le samedi 2 octobre 2021, à partir de 9h00, à Nantes (Loire-Atlantique)
(Cité des Congrès - 5, rue de Valmy - Nantes)**

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant, arrêté par le conseil d'administration (réunion du vendredi 4 juin 2021) :

- présentation du rapport moral (cf. pages 4 et 5 du Journal 152),
- présentation du rapport d'activité (cf. pages 6 et 7 du Journal 152),
- présentation du rapport financier, des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et du rapport du commissaire aux comptes, (cf. pages 8 à 14 du Journal 152),
- affectation du résultat de l'exercice au compte « report à nouveau »,
- présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2021 (cf. pages 10 et 11 du Journal 152),
- quitus entier et sans réserve au Conseil de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- élection de douze administrateurs conformément aux articles 5.1 et 5.2 des statuts (cf. pages 15 à 23 du Journal 152),
- questions diverses.

J'espère vous retrouver nombreux.

Jean-Luc Romero-Michel
Président

NB : N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'adhérent ou, à défaut, d'une pièce d'identité - Les statuts et le règlement intérieur de l'ADMD sont disponibles sur notre site (<https://www.admd.net/qui-sommes-nous/une-association-humaniste/ladmd.html>) - Seuls les adhérents inscrits avant le 2 août 2021 et à jour de cotisation peuvent voter.

BILAN D'ACTIVITÉ

Exercice 2020



Rapport moral

PAR JEAN-LUC ROMERO-MICHEL,
PRÉSIDENT DE L'ADMD

Comme pour chacun d'entre nous, cette année 2020 a été, pour l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, une année singulière, une année éprouvante, une année entre parenthèses.

Bien sûr, j'aurai une pensée pour toutes celles et tous ceux – au sein de notre association mais aussi au-delà – qui ont subi la pandémie ainsi que ses conséquences sociales et économiques. Je pense aux dizaines de milliers de personnes décédées dans notre pays, aux centaines de milliers de personnes décédées à travers le monde. Je pense à celles et ceux qui ont été touchés et ont souffert. Je pense à celles et ceux qui, confinés à domicile, ont ressenti cruellement l'isolement. Je pense évidemment à nos aînés, reclus dans les Ehpad, placés à l'écart du monde, ajoutant du désespoir à la détresse.

Je pense à Josette Sottile, qui fut vice-présidente de l'ADMD, mais aussi militante, femme de cœur et de convictions. Elle manque à notre combat...

J'aurai aussi une pensée pour nos équipes... Les bénévoles qui sont restés, durant les périodes de confinement, au contact de nos adhérents. Malgré leurs propres problèmes, les délégués ont su se mobiliser pour assurer une présence auprès des plus fragiles. Les membres de notre service ADMD-Ecoute se sont organisés pour que, tous les jours, une permanence téléphonique réponde à chacun des appels. A aucun moment, l'ADMD ne s'est dérobée à ses obligations envers ses adhérents. C'est, pour le président que je suis, une grande fierté et le signe que notre association fonctionne bien. Cette réussite, nous la devons également à notre équipe de salariés. Malgré le confinement, les bureaux ont été ouverts tous les jours et les affaires courantes ont été gérées sans délai. Là encore, tous les appels téléphoniques, tous les mails ont reçu une réponse. Avec un protocole sanitaire sans faille mis en place immédiatement, les salariés de l'ADMD ont pu venir travailler sans risque et en tenant compte des contraintes de chacun. Lors du deuxième confinement, j'ai été très agréablement surpris de constater

que tous les salariés ont tenu à venir travailler au moins deux jours par semaine ; le signe d'une bonne cohésion d'équipe et de la bonne qualité de notre pacte salarial.

Durant cette année 2020, notre comité d'honneur a connu plusieurs départs : le décès d'un ami de l'ADMD, d'un soutien de poids, est toujours une perte importante. C'est ainsi que Guy Bedos, Nelly Kaplan, Léonard Keigel, Marcel Maréchal, Albert Memmi, Jean-Claude Pecker, Piem ont rejoint d'autres défenseurs de la liberté, de l'ultime liberté, disparus avant qu'une loi permette à chacun de choisir les conditions de sa propre fin de vie. Après cette triste liste, je salue les prises de parole de Line Renaud qui, de plateaux téléés en interviews écrites, a rappelé son attachement à notre combat. Avec elle, nous sommes encore plus forts...

Alors bien sûr – notre secrétaire général en parlera dans son rapport d'activité – notre association, par force, a tourné cette année au ralenti. Beaucoup de nos projets ont été annulés et c'est une chance que nos Journées des délégations (24 et 25 janvier) et notre assemblée générale (10 octobre) aient tout de même pu se tenir, grâce à une accalmie dans la propagation du virus et à des protocoles sanitaires scrupuleusement mis en place et respectés. En revanche, nous n'avons pas pu sauver nos manifestations du 2 novembre, à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Par solidarité, les prestataires mobilisés à cette occasion – notamment les plus vulnérables d'entre eux – ont été payés, alors même que la prestation n'a pas été effectuée...

Cette année a alors été l'occasion de travailler différemment. C'est pourquoi, au cours de cet exercice, la structuration de nos dépenses s'est largement modifiée par rapport aux années précédentes.

En direction de nos adhérents, d'abord. J'ai personnellement envoyé trois lettres à nos adhérents. Le 10 avril, pour les informer des mesures mises en place pour poursuivre notre activité durant le premier confinement, violent pour beaucoup. Le 9 septembre, pour leur parler des nouvelles formes de militantisme pour faire aboutir notre revendication et leur rappeler notre

écoute. Le 18 décembre, pour réaffirmer, dans cette période qui peut réveiller des tristesses, la solidarité et la bienveillance de notre association à leur égard. La solidarité et la bienveillance, c'est aussi ce qui nous a animé dans notre présence fidèle aux côtés d'Alain Cocq, durant toute la deuxième partie de l'année 2020. Notre communication numérique s'est renforcée et le Talk du Lundi, la vidéo (vue par plusieurs dizaines de milliers d'internautes, tous supports confondus) que je réalise tous les lundis pour les réseaux sociaux, s'est professionnalisée.

En direction des parlementaires, ensuite. Une lettre de rentrée a été adressée à tous les parlementaires, députés et sénateurs, le 7 septembre ; suivie d'une lettre ouverte diffusée à toute la presse, nationale et régionale. Trois propositions de loi ont été rédigées durant cette année – et notre association a été associée à ce travail : celle de Jean-Louis Touraine, député du Rhône, celle de Marie-Pierre de la Gontrie, sénatrice de Paris, celle de Marine Brenier, députée des Alpes-Maritimes. La proposition de loi portée par Caroline Fiat et l'ensemble des députés de la France Insoumise – parmi lesquels Jean-Luc Mélenchon, membre de notre comité d'honneur – et celle d'Olivier Falorni, député de Charente-Maritime, sont toujours en attente d'examen.

Auprès des institutions, également, avec la saisine du garde des Sceaux à propos de la circulaire du 20 octobre 2011 relative au traitement judiciaire des affaires de fin de vie, la saisine du ministre des solidarités et de la santé à propos de l'absence inacceptable de plan de développement de soins palliatifs depuis le 1^{er} janvier 2019, la saisine de la défenseure des Droits à propos de la privation de la liberté fondamentale de choisir les conditions de sa propre mort, la saisine du directeur du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie à propos des chiffres de la mise en œuvre de la sédation profonde et continue maintenue jusqu'au décès telle que prévue par la loi de 2016. Je ne vous cacherai pas – je vous l'ai déjà indiqué à plusieurs reprises – que la déception fut souvent au rendez-vous. La surdité de nos pouvoirs publics dans la prise en charge de la fin de vie relève du dogmatisme et provoque les drames que nous connaissons et qui nous reviennent fréquemment au travers des journaux d'information.

En direction de la presse, enfin, avec la publication de nombreux communiqués et la disponibilité des dirigeants de l'ADMD à l'égard des journalistes afin de répondre à leurs – nombreuses – sollicitations. Grâce à cela, l'ADMD a été très présente dans les médias, malgré la faiblesse logique et exceptionnelle de notre présence sur le terrain puisque la plupart des réunions publiques ont été annulées. Elle a pu tordre le cou à la folle rumeur qui a couru à propos de l'usage du Rivotril (clonazépam), lancée par les opposants au libre choix en fin de vie, et qui a affolé, à juste titre, les résidents des Ehpad déjà bien suffisamment inquiets.

Mais il est vrai que les anti-choix ont bien d'autres préoccupations que la solidarité avec les plus fragiles et le bien-être de nos aînés. Ils ne s'intéressent qu'à leurs croisades d'un autre temps mais qui, malheureusement et malgré le soutien massif des Français à notre cause, reçoit une oreille bienveillante à l'Elysée et dans les ministères, aujourd'hui comme hier.

J'ai présidé cinq réunions du conseil d'administration au cours desquels nous avons nommé neuf nouveaux délégués et conduit le traditionnel séminaire de nos salariés.

FONDS DE DOTATION DE L'ADMD

Comme chaque année, je termine ce rapport en évoquant notre fonds de dotation qui nous permet, sans que cet argent soit immédiatement mobilisable, de bénéficier de la générosité des Français qui veulent faire aboutir notre revendication pour une loi de liberté. A la fin de l'année 2020, ce fonds de dotation, au service exclusif de l'ADMD, disposait de 5 055 580,39 € (total des capitaux propres : 5 054 820,39 € / dettes : 760 €) et faisait apparaître au compte de résultat un bénéfice de 296 008,07 € (total des produits de 297 651,29 € / total des charges de 1 643,22 €). Il est contrôlé par un comptable, un commissaire aux comptes et est placé sous la tutelle du préfet de Paris. Ses comptes sont publiés sur le site du Journal officiel (2 février 2021).

La procédure de versement de subventions par le Fonds de dotation de l'ADMD à l'ADMD a fait l'objet d'une note détaillée et précise à la préfecture de Paris qui n'a pas relevé d'objection. Compte tenu du caractère exceptionnel de cette année, aucune subvention n'a été versée par le Fonds de dotation à l'ADMD.

CONCLUSION

L'année 2020 a été compliquée pour tout le monde. L'ADMD ne s'est néanmoins pas dérobée à son devoir de solidarité envers ses adhérents et a mobilisé des ressources nouvelles pour poursuivre, dans des conditions exceptionnelles, le combat en faveur de la revendication que porte notre association depuis quarante ans. Cette période a nécessité que l'ADMD se réinvente et s'organise différemment. Sans oublier la communication traditionnelle – de plus en plus pointée du doigt par des adhérents soucieux de la protection de l'environnement et d'économies – nous avons développé plusieurs nouveaux outils de communication numérique ; préserver l'information de nos adhérents les plus traditionnels, tout en allant chercher un nouveau public, qui lit moins et est plus sensible à l'image.

Notre association entre dans sa cinquième décennie armée pour affronter le monde d'aujourd'hui. Si je ne vous promets pas notre loi pour demain, je vous promets de défendre notre revendication et de rester à vos côtés jusqu'au bout.

Jean-Luc Romero-Michel,
président de l'ADMD



Rapport d'activité

PAR JONATHAN DENIS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ADMD

Ainsi que l'a souligné le président de l'ADMD dans son rapport moral, l'exercice 2020 a été exceptionnel... En raison de la gravité de la crise sanitaire que nous avons subie, avec un confinement au printemps et un confinement à l'automne, l'année a été peu propice aux réunions physiques et aux manifestations. Nous avons pu tout de même maintenir notre 13^e Semaine de mobilisation (du 8 au 16 février), mais plusieurs pique-niques de rentrée ainsi que les manifestations prévues à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, le 2 novembre, ont dû être annulées au dernier moment.

Pour autant, nos traditionnelles Journées des délégations se sont déroulées les 24 et 25 janvier. Elles furent l'occasion de recevoir le sénateur du Val-d'Oise Rachid Témal ainsi que le directeur général adjoint de l'Ifop, Frédéric Dabi. Le premier a évoqué son engagement en faveur de notre revendication alors que le second est intervenu sur la thématique volontairement provocatrice : « Peut-on croire les sondages ? ». Un moment de travail, mais aussi de convivialité, qui a réuni l'ensemble de nos délégués près de chez vous, nos délégués nationaux, mais aussi les administrateurs et les bénévoles de l'ADMD-Ecoute. Ce traditionnel séminaire de travail fut – c'est son but – un temps de partage, de discussion (de confrontation, aussi) et de formation.

En octobre – le 10, juste avant le second confinement de l'année – notre 40^e assemblée générale s'est tenue à Dijon, à l'invitation et grâce à l'organisation de notre délégué pour la Côte-d'Or, Serge Bacherot. Malgré les contraintes sanitaires fortes, les mesures barrières importantes et des problèmes de train entre Dijon et Paris, le public a répondu présent à notre appel. Une très agréable surprise, tant nous redoutions même de devoir réunir cette assemblée générale exclusivement en visio-conférence (la retransmission en direct sur notre site a tout de même été faite, mais de manière complémentaire pour nos adhérents qui n'avaient pas fait le déplacement). Les Jeunes ont eu moins de chance puisque la 5^e édi-

tion de l'#AdmdTour a été annulée. Néanmoins, la présence des Jeunes durant la période estivale a été forte puisque l'opération intitulée l'Eté des Jeunes de l'ADMD a permis à nos jeunes – mais aussi au président de l'ADMD et à moi-même – au moyen de cartes postales vidéo envoyées sur les réseaux sociaux, de rester au contact des Français et de les informer de leurs droits en fin de vie : un jour, un thème... Les retours ont été très bons, au point que la question se pose de pérenniser cette opération durant les prochaines éditions de l'#AdmdTour.

Durant cet exercice 2020, notre communication en direction de nos adhérents – mais aussi en direction des non-adhérents – s'est développée. Communication papier (journaux 149 et 150, lettre du président de l'ADMD d'avril, de septembre et de décembre, bulletins d'information de nos délégués, lettres d'invitation...) mais aussi communication électronique (newsletter, communiqués, vidéo et, bien sûr, le Talk du Lundi de Jean-Luc Romero-Michel qui connaît un succès grandissant, réunissant chaque lundi plusieurs milliers de spectateurs au moment de la diffusion, avec des moyens financiers engagés très réduits). Nous devons, en permanence, trouver l'équilibre entre une communication traditionnelle (peu réactive ; il faut 3 à 4 mois entre le lancement de la maquette du Journal et son arrivée chez nos adhérents), privilégiée souvent par les plus âgés d'entre nous, et une communication digitale, plus réactive, moins intellectuelle aussi, plus marquante grâce à l'image et au son, préférée par les plus jeunes et les actifs qui n'ont plus le rapport au papier qu'avaient nos aînés et mieux vue des décideurs et des observateurs... Soulignons, en matière de communication

Nombre d'adhérents actifs
au 31 décembre 2020 :

73 665

Nombre de directives anticipées gérées
au 31 décembre 2020 (en pourcentage
des adhérents actifs) :

45 288 (61,47 %)

digitale, les six vidéos de promotion de l'ADMD diffusées en décembre 2020, faisant intervenir chaque fois un adhérent-témoin qui explique pourquoi il a adhéré à l'ADMD.

Comme le secrétaire général est en charge de l'organisation de notre structure, c'est à moi que revient le plaisir d'évoquer le déménagement de nos locaux (et de notre siège social, en conformité avec nos statuts) que nous avons connu, après près de 20 ans de loyauté à la rue de Chabrol. Un déménagement pour s'écarter de quelques dizaines de mètres seulement afin que le personnel salarié – utilisateurs au quotidien de ces locaux – comme les bénévoles qui y travaillent régulièrement ne soient pas perturbés dans des habitudes qui conviennent à chacun. Comme nous avons eu l'occasion de l'indiquer à plusieurs reprises, ces nouveaux locaux sont plus vastes que les précédents, plus adaptés à l'activité professionnelle ; mais aussi, l'immeuble est pourvu d'un ascenseur, ce qui facilite évidemment la vie de celles et ceux qui viennent nous rendre visite et que les deux étages d'escalier de la rue de Chabrol rebutaient. Ce déménagement (avec tout ce que cela comporte d'interventions de techniciens eu égard aux nombreuses machines et dispositifs téléphoniques et informatiques dont nous disposons) ne s'est pas fait sans mal puisque, programmé initialement dans la semaine du 30 mars, il a dû être repoussé à la semaine du 15 juin. Une opération rondement menée grâce aux salariés de l'association, fortement mobilisés, avec aucune rupture du service régulier dû à nos adhérents.

Comme il se doit, nous avons encore et toujours renforcé la sécurité de nos outils informatiques, tant il est vrai que la menace technologique, chaque année, évolue défavorablement au détriment de l'utilisateur. De nouveaux ordinateurs ont été achetés pour que, toujours, le parc informatique de l'association soit à la hauteur des besoins et des contraintes de protection de nos données.

Je ne finirai pas ce rapport d'activité sans évoquer la qualité de notre personnel salarié et les remercier pour leur professionnalisme, leur capacité d'adaptation et leur enthousiasme au quotidien. Au 30 mars, Thanh Ton-That, informaticien maison qui travaillait chez nous depuis le 1^{er} novembre 2000, a pris une retraite bien méritée. Deux personnes ont été embauchées : Fabienne Allanic, secrétaire bureautique, à un poste principalement de secrétariat et de saisie, et Franck Duquénoy, chargé de communication. Pour l'anecdote, Fabienne a débuté son contrat de travail le 16 mars pour être ensuite confinée le 17 pour deux mois ; quant à Franck, il fut alternant (de grande qualité) durant une année, entre 2016 et 2017. Solidaire et fidèle, l'ADMD l'est aussi avec son personnel salarié qui a bénéficié d'un maintien de salaire intégral durant ces périodes difficiles.

Durant l'exercice 2020, le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises, en présentiel ou en visioconférence, sous la présidence de Jean-Luc Romero-Michel. Il a procédé à la nomination de neuf nouveaux délégués qui, malgré les difficultés de déplacement, ont tout de même reçu une formation adaptée à leur mission.

Durant l'exercice 2020, le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises, en présentiel ou en visioconférence, sous la présidence de Jean-Luc Romero-Michel. Il a procédé à la nomination de neuf nouveaux délégués qui, malgré les difficultés de déplacement, ont tout de même reçu une formation adaptée à leur mission.

Au 31 décembre, treize délégations demeuraient orphelines ce qui ne signifie pas pour autant que les adhérents qui y sont rattachés sont isolés puisque deux délé-

gués nationaux chargés des délégations orphelines, Yoann Brossard et Michel Neveu, assurent un intérim, épaulés par le secrétariat général de l'ADMD.

CONCLUSION

Je reste un secrétaire général très satisfait du fonctionnement de notre association. Contrôlée par les services de l'Etat au travers de la préfecture de Paris, soumise aux règles comptables mises en œuvre par un expert-comptable et auditée par un commissaire aux comptes, notre association, avec des scrutins dépouillés par un huissier de justice, fonctionne de manière conforme aux textes qui la régissent.

Jonathan Denis,
secrétaire général de l'ADMD



Rapport financier

PAR MADELEINE DENIS, TRÉSORIÈRE DE L'ADMD

Les comptes de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité sont établis par un cabinet d'expertise-comptable (Axess Conseil – Paris 2^e) et certifiés par un commissaire aux comptes (Michel Coquel – Champs-sur-Marne) qui réalise un audit comptable et financier. Si nécessaire, le commissaire aux comptes doit révéler au procureur de la République les faits délictueux décelés au sein de l'association et découverts au cours de ses différentes investigations. Rappelons que le commissaire aux comptes est assermenté et dépend directement du ministère de la justice.

Rappelons aussi qu'il est disponible pour répondre aux questions des administrateurs et qu'il est présent lors du conseil d'administration qui valide les rapports et lors de l'assemblée générale des adhérents, et à leur disposition.

Covid oblige, l'essentiel de l'année 2020 a été fortement impacté par les restrictions de mouvements et donc d'activités militantes. Pour autant, l'exercice 2020 – comme le précédent – se solde par un résultat net positif.

Ainsi, les fonds propres de l'association passent à 1 168 091 €, soit une augmentation de 292 824 €.

Notre bilan est à nouveau en forte hausse et se monte à 1 411 948 €, soit une hausse de 328 490 €.

Nos disponibilités augmentent de 372 894 €, pour un montant de 1 355 465 €.

Ces bons chiffres, en période d'activité réduite, sont le résultat attendu d'un ralentissement des adhésions compensé par une baisse des dépenses d'activités de terrain ; ils sont aussi le résultat d'une gestion rigoureuse et innovante.

D'un côté, nos produits d'exploitation : à 1 908 101 €, ils diminuent de 44 516 € (-2,28 %). D'un autre côté, nos charges d'exploitation : à 1 615 155 €, elles baissent de 41 437 € (-2,50 %).

Si nous avons eu moins de nouvelles adhésions en 2020 (6 624 contre 8 795 en 2019), le renouvellement des adhésions reste positif et je remercie nos adhérents pour leur confiance.

Concernant les charges, on peut relever une baisse sur les frais du Journal de l'ADMD, sur l'affranchissement et une baisse très importante (environ 50 %) sur les frais de déplacements du siège comme des délégations et une baisse encore plus importante sur les dépenses des Jeunes de l'ADMD privés de leurs rendez-vous habituels. Ainsi, l'AdmdTour s'est fait de façon dématérialisée réduisant le coût de l'opération mais aussi malheureusement l'ampleur des retombées.

En revanche, et toujours à cause de la crise sanitaire, nous avons enregistré d'importantes dépenses pour le loyer du siège : en effet, le déménagement ayant été reporté pour cause de confinement, l'ADMD a payé durant 6 mois les loyers des anciens locaux et des nouveaux locaux : 77 903 € contre 37 114 € en 2019.

Le compte salaires et traitements a augmenté de 53 656 €, soit une hausse de 12,77 % expliquée par le paiement normal de l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite d'un salarié présent à l'ADMD depuis près de 20 ans, mais aussi par le chevauchement un peu plus long que prévu de deux salariés sur un même poste et par l'inévitable GVT (glissement vieillesse technicité), notamment en raison du paiement des primes conventionnelles d'ancienneté, dans une association qui fidélise ses salariés.

Autre compte en augmentation sensible, le compte support de communication pour 51 895 € (+116%). Ce sont des dépenses inévitables et bénéfiques, puisqu'elles nous ont permis de traverser ce gel des activités sans perdre le contact avec nos adhérents (vidéos, mails, SMS, retransmission en direct de la 40^e assemblée générale de Dijon avec intervention vidéo de nos intervenants étrangers). Bravo pour toutes ces idées neuves largement saluées par nos adhérents.

Relevons par ailleurs l'organisation inhabituelle – donc un peu plus coûteuse – des Journées des délégations au cours desquelles nous avons rendu hommage à notre association pour ses 40 années de revendications. Ce fut la seule possibilité de célébration de cette date du fait de la crise sanitaire.

En conclusion, 2020 aura été marquée par un phénomène extraordinaire que notre association a su gérer au mieux, par sa maîtrise des coûts, par sa communication adaptée, par l'exploitation d'une bonne dynamique réalisée antérieurement, par l'assise de sa réputation, par la force de sa vitalité à poursuivre son but, par l'esprit d'équipe ainsi que par l'attachement des délégués aux militants, celui des délégués

au siège et celui de tous nos adhérents à notre président Jean-Luc Romero-Michel.

CONCERNANT LE PRÉVISIONNEL 2021

Le compte de résultat prévisionnel pour 2021 a été établi avec une extrême prudence, en tenant compte des aléas de 2020 qui perdurent au moins sur le premier semestre 2021.

Nous retenons ainsi pour 2021 une relative stabilité des adhésions et des charges d'exploitation contenues, structurées de manière différente des autres

exercices, avec des frais de communication et de publicité en hausse. Nous poursuivons ainsi l'innovation pour une communication dématérialisée, seul moyen de maintenir le contact avec nos adhérents en cette période de pandémie.

L'excédent attendu est ainsi évalué à près de 193 000 €.

Madeleine Denis,
trésorière de l'ADMD



Rapport financier

PAR MADELEINE DENIS, TRÉSORIÈRE DU FONDS DE DOTATION DE L'ADMD

Les statuts du Fonds de dotation de l'ADMD ont été déposés en préfecture de Paris le 28 novembre 2011 (récépissé du 20 décembre 2011) puis modifiés le 10 février 2020 (récépissé du 2 mars 2020). L'association a fait l'objet d'une publicité de création au Journal officiel de la République française le 7 janvier 2012 (n° 1 de la 144^e année).

Par lettre du 6 mars 2020, le secrétaire général du Fonds de dotation de l'ADMD a demandé au Préfet de Paris l'autorisation de faire appel à la générosité du public. Une autorisation accordée par arrêté préfectoral daté du 11 mai 2020.

Le 11 décembre 2020, le comité de suivi du Fonds de dotation de l'ADMD a été sollicité pour faire au conseil d'administration des propositions d'investissement ; à ce jour, il n'avait pas formulé le souhait de modifier la politique actuelle d'investissement. Les fonds du Fonds de dotation doivent être sécurisés sur des comptes sans risque (compte courant, livret A, compte sur livret) et doivent être immédia-

tement disponibles. Le niveau de rémunération de ces fonds s'en ressent.

Les comptes du Fonds font ressortir un total des produits égal à 297 651,29 € (292 142,46 € de libéralités et 5 508,83 € de produits financiers) et un total des dépenses égal à 1 643,22 € (dont 720 € d'honoraires et 923,22 € de frais bancaires). Soit un solde positif pour l'exercice 2020 de 296 008,07 €.

Le bilan au 31 décembre 2020 se monte à 5 055 580,39 € (disponibilités placées sur des comptes sans risque, donc faiblement rémunérés).

Durant cet exercice, le Fonds de dotation n'a versé aucune subvention. En effet, en raison de la crise sanitaire qui a frappé la France depuis le 1^{er} trimestre 2020, les organismes traditionnellement subventionnés par le Fonds de dotation de l'ADMD n'ont pas mené d'activité.

Les comptes 2020 du Fonds ont été adressés le 25 janvier 2021 à la Préfecture de Paris et ont été publiés le 2 février 2021 au Journal officiel

Madeleine Denis,
trésorière du Fonds de dotation de l'ADMD

Compte de résultat 2020 (en euros)

PRESENTATION	ARRÊTÉ AU	31/12/2020	31/12/2019	PRÉVISIONNEL 2021
PRODUITS				
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 908 101	1 952 617	1 880 000
7094 - Exonérations		-12 557	-13 221	-20 000
7561 - Adhésions		160 120	211 605	160 000
7562 - Renouvellements		1 508 378	1 461 956	1 520 000
7563 - Adhésions bienfaitrices		233 611	207 133	200 000
701 - Vente de produits finis		0	70	0
Autres produits d'exploitation (cptes 742 - 758 - 7581 - 7588 - 791)		18 549	85 074	20 000
PRODUITS FINANCIERS		1 153	1 387	1 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 512	385	0
TOTAL PRODUITS		1 911 766	1 954 389	1 881 000
CHARGES				
CHARGES D'EXPLOITATION		1 615 155	1 656 592	1 684 100
604 - Achats d'études et prestations de services		0	0	0
606 - Achats non stockés de matières et fournitures		20 196	23 828	25 000
6061 - Fournitures non stockable (EDF...)		1 766	1 977	
6064 - Fournitures administratives		18 430	21851	
611 - Sous-traitance générale		31 766	39 740	35 000
613 - Locations		139 361	124 942	110 000
6132 - Locations immobilières (salles + siège)		95 777	59 366	
61321 - Locations salles siège + administrateurs		2 558	8 140	
6135 - Locations mobilières		43 584	65 576	
61351 - Locations mobilières siège + administrateurs		41 246	43 615	
614 - Charges locatives et de copropriété		4 391	3 000	6 000
615 - Entretien et réparations		51 917	89 635	40 000
6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers		19 976	8 117	
6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers		791	1 164	
6156 - Maintenance		5 110	5 574	
6157 - Services et développement informatique		26 040	74 780	
616 - Primes d'assurance		4 990	5 041	6 000
616 - Etudes et recherches		0	0	
618 - Divers (Documentation, frais de colloques)		1 960	4 059	2 500
6211 - Personnel extérieur		1 774	2 862	
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		121 104	101 047	120 000
6226 - Honoraires		121 104	101 047	
6227 - Frais d'actes et de contentieux		0	0	
623 - Publicité, publications, relations publiques		170 900	191 096	250 000
6231 - Annonces et insertions		3 123	23 491	
6232 - Supports de communication		51 895	23 971	

6236 - Catalogues et imprimés	60 804	46 891	
6237 - Publications (journal et annexes)	53 911	96 014	
6238 - Divers (pourboires, dons, fleurs et cadeaux)	1 167	729	
624 - Transports de biens et transports collectifs	0	0	500
625 - Déplacements, missions et réceptions	132 417	168 508	150 000
6251 - Voyages et déplacements	43 179	88 830	
6255 - Déménagement	33 466		
6256 - Missions	26 362	41 860	
6257 - Réceptions	29 410	37 818	
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	218 834	255 846	220 000
6261 - Liaisons informatiques ou spécialisées	12 697	20 384	
6263 - Affranchissements	194 393	223 549	
62631 - Affranchissements siège et administrateurs	97 995	120 316	
62634 - Affranchissements pour routage	92 020	94 327	
6265 - Téléphone	11 744	11 913	
627 - Services bancaires et assimilés	12 327	9 722	15 000
628 - Divers (6281 - Cotisations liées à l'activité)	2 571	2 440	3 000
631 - Impôts, taxes et versements assimilés	34 620	27 586	35 000
6311 - Taxe sur les salaires	27 921	24 888	
6333 - Agefos formation professionnelle	3 037	2 698	
6351 - Taxe sur les bureaux	3 662		
641 - Rémunérations du personnel	473 717	420 061	470 000
6411 - Salaires et appointements	460 170	408 897	
6412 - Congés payés	828	-2 321	
6414 - Indemnités et avantages divers (ticket resto + transport)	12 719	13 485	
645 - Charges sécurité sociale et prévoyance	171 347	156 534	170 000
6451 - Cotisation à l'URSSAF	126 864	118 088	
6452 - Charges sociales sur congés payés	331	-928	
6453 - Cotisations caisses de retraites et prévoyance	41 896	36 871	
64531 - Mutuelle	2 256	2 503	
647 - Autres charges sociales	1 177	1 166	1 100
6475 - Médecine du travail	1 177	1 166	
648 - Autres charges de personnel	19	5 661	
658 - Charges diverses de gestion courante	521	321	
680 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	19 249	23 497	25 000
(Régularisation liée aux arrondis)	-3		
CHARGES FINANCIERES			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 787	1 884	4 000
TOTAL DES PRODUITS	1 911 766	1 954 389	1 881 000
TOTAL DES CHARGES	1 618 942	1 658 476	1 688 100
SOLDE	292 824	295 913	192 900

Éléments analytiques (en euros)

	2020	2019	2018	2017	2016
Affranchissement	194 393,48	223 549,02	212 109,44	266 197,99	298 748,32
Animation des délégations	107 089,77	176 777,98	158 296,39	177 634,25	189 696,79
Assemblée générale	65 299,00	53 609,76	43 683,31	64 488,95	120 513,52
Cotisations aux associations (CISS, ...)	2 570,50	2 440,00	2 654,50	1 258,00	2 556,44
Frais téléphoniques et internet	24 441,21	24 108,47	23 394,41	24 807,43	19 355,10
Journal de l'ADMD	146 036,66	190 340,42	168 262,30	261 772,50	268 683,64
Journée mondiale	1 477,85	6 495,15	2 342,05	3 288,30	77 093,81
Journées des délégations	38 723,02	27 622,54	26 175,15	21 993,79	22 273,05
Impressions (tracts, têtes de lettre, ...)	60 803,72	54 131,48	62 341,46	81 033,86	61 811,99
Relations internationales	2 267,68	2 684,87	12 006,08	5 381,24	15 346,72
Réunions des commissions et des délégations nationales	1 777,62	535,50	15 588,15	3 998,09	4 667,45
Jeunes ADMD	15 789,50	74 030,28	84 346,56	77 009,94	70 784,74
Réunions du conseil d'administration	172,58	5 297,33	6 433,65	19 295,25	7 810,31

Actif/Passif 2020/2019 (en euros)

		31/12/2020	31/12/2019
ACTIF	BRUT	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	304 380	18 995	19 120
Immo. corporelles et incorporelles	290 718	5 333	7 016
Autres immobilisations financières	13 662	13 662	12 034
ACTIF CIRCULANT		1 392 953	1 064 338
Disponibilités		1 355 465	982 571
Charges constatées d'avance		35 067	66 281
Produits à recevoir		0	0
Autres créances		2 421	0
TOTAL ACTIF		1 411 948	1 083 458
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES		1 168 091	875 267
Report à nouveau		875 267	579 354
Résultat de l'exercice		292 824	295 913
DETTES		243 857	208 191
Emprunts et dettes financières diverses (dettes associées)		7 592	9 386
Dettes fournisseurs et compte rattaché		90 893	70 650
Dettes fiscales et sociales		145 372	128 155
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL PASSIF		1 411 948	1 083 458

L'ADMD n'a contracté aucun prêt bancaire.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

I - OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD) à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE MON OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport.

III - JUSTIFICATION DE MES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes

pour l'audit des comptes annuels de cet exercice :

- l'actif immobilisé,
- l'actif circulant,
- les capitaux propres,
- les dettes à court, moyen et long terme,
- les charges et les produits d'exploitation,
- les charges et les produits exceptionnels.

IV - VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ADHÉRENTS

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter

d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre les procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Champs-sur-Marne,

Le 5 mars 2021

Michel Coquel,
commissaire aux comptes

Rapport spécial du **commissaire aux comptes**

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES - EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions soumises au contrôle du commissaire aux comptes.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de ces conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes re-

quièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Dans le cadre de mes travaux, je n'ai relevé aucune opération au cours de cet exercice susceptible de relever des conventions réglementées.

Fait à Champs-sur-Marne,

le 5 mars 2021

Michel Coquel,
commissaire aux comptes

CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS INTERNES DE L'ADMD

Vous trouverez ci-après les candidatures retenues par le conseil d'administration, lors de sa réunion du 4 juin 2021, conformément aux articles 5.1 et 5.2 des statuts de l'ADMD et à l'article R4a du règlement intérieur.

- Les douze premières candidatures composent la *Liste conduite par Jonathan Denis* (de la page 16 à la page 20)
- Les sept candidatures suivantes composent le *Programme du collectif 'Pour Une Mort Sereine'* (de la page 21 à la page 23)
- Aucune autre candidature – liste ou individuelle – n'a été reçue

Les adhérents de l'ADMD ont eu la possibilité de présenter leur candidature de février 2021 (date de réception du numéro 151 du Journal de l'ADMD) au 7 mai 2021 (cf. page 11 du numéro 151 du Journal).

Le 7 mai 2021, seuls 19 d'entre eux – dont une liste de 12 personnes et une liste de 7 personnes – s'étaient proposés pour assumer la lourde responsabilité de l'administration de notre association pour un mandat de quatre années.

Le matériel de vote se trouve dans ce journal (juin 2021). Il comporte un bulletin de vote recto et verso (par adhérent), une enveloppe bleue de vote (par adhérent) et une enveloppe blanche de correspondance libellée à l'adresse de l'huissier (par adhérent). Dans le cas où il manquerait un élément, appelez l'ADMD au 01 48 00 04 16.

Le bulletin de vote est composé d'un recto et d'un verso. Au verso de ce bulletin de vote (6^e résolution), vous cocherez au MAXIMUM douze noms ; le panachage entre les listes est autorisé.

Cette élection se déroule **selon les règles en vigueur dans notre association**. Les votes par correspondance, comme chaque année, **seront dépouillés par un huissier de justice**, sans aucune intervention ni des administrateurs de l'ADMD ni de ses salariés. Le site de l'ADMD, le site des Jeunes ADMD, le compte Twitter de l'ADMD, le compte Twitter des Jeunes ADMD ainsi que les comptes Facebook associés **NE seront JAMAIS** les supports d'une quelconque propagande en faveur de telle liste ou de tel candidat. Les fichiers des adhérents de l'ADMD **NE seront JAMAIS mis à la disposition de telle liste ou de tel candidat**.



Les candidatures sont présentées dans ce Journal telles qu'elles nous ont été adressées, sans aucune modification, à l'exception d'harmonisation de forme ; les photos sont reproduites dans le format d'origine, ce qui peut expliquer la mauvaise résolution de certaines d'entre elles. L'ordre de présentation des candidatures résulte d'un tirage au sort effectué le 4 juin 2021. L'ensemble de la procédure électorale a été validé par le conseil d'administration de l'ADMD, à l'unanimité des administrateurs présents et représentés.

Liste conduite par Jonathan Denis

Grâce à votre confiance renouvelée, une équipe bénévole, dynamique, inventive et mobilisée a su, depuis plusieurs années, rendre notre association plus puissante, plus connue, plus entendue et plus professionnelle; au service de notre cause commune, au service de notre droit fondamental de choisir librement notre fin de vie. Parce que notre choix doit être notre droit. C'était le credo de ceux qui ont créé notre association, il y a maintenant 41 ans; c'est aujourd'hui, plus que jamais, le nôtre.

Avec vous, nous souhaitons poursuivre le travail de l'équipe sortante, dont nous saluons le dévouement et que nous remercions. Son action a permis à notre association de grandir et de faire entendre nos revendications. Nous y sommes presque. Nous avons besoin de vous.

Une moitié des candidats proposés à votre suffrage appartient à l'équipe sortante, y compris Jean-Luc Romero-Michel qui ne se représente pas au poste de président mais souhaite faire profiter la nouvelle équipe de son expérience.

L'ADMD, aujourd'hui, c'est :

- Près de 75000 adhérents actifs;
- Une proposition de loi votée très largement par nos adhérents en 2018, qui a inspiré plusieurs des propositions de loi déposées ces derniers mois par des parlementaires, à l'Assemblée nationale comme au Sénat;
- Une visibilité importante dans les médias nationaux et locaux, avec une expertise reconnue;
- Une solidarité et une entraide, efficaces, sécurisées et gratuites;
- De nouveaux services pour nos adhérents;
- Une mobilisation accrue et déterminée, y compris des Jeunes ADMD;
- Une modernisation de nos moyens d'information et de communication, tout en préservant le contact avec celles et ceux qui sont éloignés des outils informatiques.

La grande loi que nous appelons de nos vœux n'est pas encore une réalité, malgré les deux derniers votes – encourageants – au Sénat le 11 mars et à l'Assemblée nationale le 8 avril dernier. Beaucoup de travail reste à faire, nous le savons, mais l'adhésion populaire nous est acquise, comme celle, à présent, des médecins. Au quotidien, notre engagement plein et entier en faveur de cette loi de liberté sera la ligne directrice de notre action.

Nous nous présentons devant vous à travers cette liste conduite par notre actuel secrétaire général, Jonathan Denis, car nous souhaitons poursuivre, renforcer et diversifier cette mobilisation à vos côtés, où que vous habitiez, quel que soit votre accès à Internet. Donnez-nous la force du combat.

Nous sommes une équipe unie et expérimentée pour faire entendre votre voix, la force de nos convictions et les valeurs de l'ADMD :

- La liberté de choisir les conditions de sa propre fin de vie;
- La solidarité envers celles et ceux qui en ont besoin, dans le respect de règles de sécurité et de confidentialité;
- L'écoute attentive et bienveillante de toutes et tous;
- La laïcité, le respect et l'humanisme;
- L'attachement profond à notre apolitisme tout en échangeant avec les forces politiques engagées sur la question de la fin de vie;
- La rigueur de la gestion administrative et financière.

Nous nous présentons devant vous avec une équipe paritaire, diversifiée et représentative de notre association :

- Composée de personnes représentatives de notre société; actifs, retraités, jeunes, militants et professionnels de santé.
- Composée de personnes pleinement ancrées dans leur territoire: du soleil du sud à la chaleur du nord, des plages et des plaines; l'outre-mer sera présente;
- Renouvelée, avec cinq nouveaux candidats déjà très engagés; avec sept délégués départementaux en poste pour un maillage de terrain et trois représentants des Jeunes ADMD.

Nous nous engageons à multiplier nos actions locales et nationales auprès des élus pour qu'ils votent une loi – notre loi – permettant l'accès universel aux soins palliatifs et légalisant l'euthanasie et le suicide assisté :

- Avec la création au sein de notre association d'un pôle politique pour analyser les prises de position

des élus, comprendre les évolutions et les anticiper, et intensifier notre travail de lobbying;

- Avec la diffusion très large auprès des parlementaires de notre proposition de loi, pour convaincre de sa pertinence, dans un esprit constructif et d'écoute;
- En organisant des débats lors de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2022 et en développant des outils accessibles à toutes et tous pour l'interpellation des candidats;
- En informant les militants et en mettant à leur disposition les moyens nécessaires à l'action;
- En renforçant notre partenariat avec les associations amies, notamment les associations laïques et les associations à vocation humaniste.

Nous nous engageons à développer la solidarité, l'entraide et les services, au bénéfice de nos adhérents:

- En renforçant les moyens mis à la disposition de notre service ADMD-Écoute;
- En poursuivant l'entraide et le soutien juridique, médical et psychologique, dans le cadre du Guide de procédure d'entraide médicale;
- En développant les outils d'information mis à la disposition des adhérents pour être mieux armés face au corps médical;
- En assistant toujours davantage les représentants des usagers du système de santé mandatés par l'ADMD;
- En intensifiant nos relations auprès des instances médicales (Ordre des médecins...), du ministère de la santé, du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie, de la Haute autorité de santé, du Défenseur des droits...;
- En assurant le suivi de la mise en œuvre de la législation actuelle sur la fin de vie (directives anticipées, personnes de confiance, soins palliatifs, sédation...) grâce à la constitution d'un pôle d'observation et d'action.

Nous nous engageons à poursuivre le développement de notre association à l'heure du numérique, tout en maintenant notre présence traditionnelle auprès de nos adhérents éloignés de l'informatique:

- En organisant régulièrement des réunions à distance dans toutes délégations, sans négliger les rencontres physiques, essentielles;
- En permettant à chaque délégation de recevoir au minimum une fois par an un administrateur, lors de réunions publiques près de chez vous ou lors de visio-conférences;
- En menant de grands entretiens avec des militants et des personnalités engagées à nos côtés;
- En poursuivant l'aménagement des espaces Adhérents et Délégués sur internet et sur les applications mobiles.

Nous intensifierons notre combat pour obtenir le plus rapidement possible le vote d'une loi de choix et de liberté pour notre fin de vie.

Nous remercions sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont tant apporté à notre association et qui se sont engagés bénévolement pour la faire vivre – et notamment celui qui l'a présidée avec abnégation, rigueur et intuition: le premier d'entre eux, notre ami, Jean-Luc Romero-Michel.

Nous prenons l'engagement, aux côtés de Jonathan Denis auquel nous apporterons notre voix à la présidence de l'association, de nous investir encore et toujours au service des adhérents et de notre combat collectif. Nous avons besoin de votre confiance ! Ensemble, nous réussissons !

- 01 Jonathan Denis (Seine-Saint-Denis), au poste de président
- 02 Anne Vivien (Paris), au poste de vice-présidente
- 03 Jean-Luc Romero-Michel (Paris), chargé de l'outre-mer et de l'international
- 04 Nathalie Micheneau (Lot), au poste de trésorière
- 05 Yoann Brossard (Gironde), au poste de secrétaire général, chargé des délégations orphelines
- 06 Mélanie Raphaël-Béthune (Hérault), au poste de secrétaire générale adjointe
- 07 Benjamin Mattely (Val-de-Marne), co-responsable des Jeunes ADMD
- 08 Sylvie Dargery (Alpes-Maritimes), chargée de la solidarité et de l'entraide
- 09 Yves Grégoire (Seine-Maritime), au poste de trésorier adjoint, chargé de la représentation des usagers du système de santé
- 10 Catherine Daquin (Gard), chargée du comité de lecture
- 11 Maxime Collobert (Nord), co-responsable des Jeunes ADMD
- 12 Claudine Guinot (Yonne), chargée des partenariats

③ Jonathan DENIS
Pantin (93)
Cadre bancaire
37 ans
Secrétaire général de l'ADMD
Adhérent n° 136373



Notre association continue de grandir, avec toujours plus d'adhérents et de mobilisation, pour obtenir la loi que nous souhaitons: une loi de liberté, qui respecte toutes les consciences. Actuel secrétaire général, je porte notre combat auprès des élus et médias et aux côtés de l'ensemble des délégués en venant à votre rencontre lors de nos échanges quotidiens. Je suis aujourd'hui candidat à la présidence de l'ADMD avec une équipe engagée et représentative de notre association. Avec votre soutien, nous nous battons pour obtenir le droit de mourir dans la dignité.

④ Anne VIVIEN
Paris 6^e (75)
Médecin anesthésiste réanimateur retraitée de l'APHP
76 ans
Déléguée de l'ADMD pour Paris 5^e et 6^e – Membre de l'équipe ADMD-Écoute
Adhérente n° 109218



Très motivée par une fin de vie libre et choisie, en parfaite adéquation avec les mots d'ordre et les actions de l'ADMD, d'adhérente je suis devenue déléguée, puis écoutante, avec le double objectif d'obtenir une loi de liberté pour tous, de mobiliser les adhérents et d'aider ceux qui sollicitent des conseils et une assistance. Je souhaite faire partie du conseil d'administration pour approfondir et améliorer ma contribution en profitant de l'expertise et du dynamisme de ses membres et en apportant ma connaissance du monde médical.

⑤ Jean-Luc ROMERO-MICHEL
Paris 12^e (75)
Attaché territorial
61 ans
Président de l'ADMD – Délégué de l'ADMD pour Paris 12^e et 13^e
Adhérent n° 61144



Après plus d'une décennie à la présidence de notre association où je n'ai jamais ménagé ni ma peine ni mon temps pour me battre à vos côtés, le temps est venu de passer le relais. Dès ma première élection, je n'ai eu de cesse d'accueillir et de former de nouvelles générations à notre combat. C'est pourquoi, je suis très fier aujourd'hui d'être candidat dans l'équipe de Jonathan Denis que j'avais déjà été heureux de présenter comme secrétaire général. Sans avoir de poste dans le futur bureau, j'aimerais, si vous me renouvez votre confiance, aider au conseil d'administration la nouvelle équipe afin de favoriser une transition idéale à un moment où notre cause n'a jamais été aussi prête de triompher. Je pourrai apporter à cette équipe mon expérience et mon temps libre pour que la 1^{re} victoire à l'Assemblée nationale d'avril dernier se transforme enfin en une loi permettant d'obtenir notre dernière liberté.

⑥ Nathalie MICHENEAU
Le Vignion-en-Quercy (46)
Attachée territoriale
56 ans
Administratrice de l'ADMD – Déléguée de l'ADMD pour le Lot et la Corrèze
Adhérente n° 133067



1992: j'ai vu la souffrance extrême de personnes en fin de vie, implorant la mort, face aux soins démunis: le choc. 2013: je découvre l'ADMD et ses combats: l'espoir. 2017: je deviens militante aux côtés de Jean-Luc Romero-Michel: le choix. 2019: je rejoins le conseil d'administration: être utile. 2021: cinq parlementaires nous privent d'une loi de choix: la rage. Pour tout ça, j'ai décidé de rejoindre la liste de renouveau de Jonathan Denis, pour continuer nos combats, pour notre ultime liberté, quoiqu'il arrive.

Yoann BROSSARD**Blaye (33)****Cadre technico-commercial****42 ans****Délégué national de l'ADMD en charge des délégations orphelines****Adhérent n° 123039**

Épris de liberté, militant du libre choix, c'est tout naturellement que j'ai fait du combat pour une fin de vie digne, votre combat, le mien. Sur le terrain depuis de nombreuses années en qualité de délégué national en charge des délégations orphelines, je souhaite poursuivre mon engagement au sein de notre association, aux côtés de Jonathan Denis. L'immense espoir créé par les dernières initiatives parlementaires est, aussi et surtout, le fruit de notre travail collectif. Ensemble, nous obtiendrons le droit de mourir dans la dignité.

Mélanie RAPHAËL-BÉTHUNE**Montpellier (34)****Responsable communication publique****34 ans****Administratrice de l'ADMD – Ancienne co-responsable des Jeunes ADMD****Adhérente n° 86292**

Avec l'équipe et aux côtés de Jonathan, et de Jean-Luc avant lui, nous souhaitons porter plus fort que jamais le débat pour le droit à l'euthanasie et au suicide assisté. Je partage le projet de Jonathan: faire vivre démocratiquement notre association. C'est pourquoi je souhaite continuer et renforcer mon action dans notre association en entrant au bureau. Avec chacune et chacun d'entre vous, dont nous connaissons l'implication, nous mettrons toutes nos forces pour obtenir enfin une loi de liberté.

(Auteure de "L'euthanasie, un débat volontairement étouffé")

Benjamin MATTELY**Charenton-le-Pont (94)****Ingénieur environnement****35 ans****Administrateur de l'ADMD – Co-responsable des Jeunes ADMD****Adhérent n° 115977**

Adhérent de l'ADMD depuis presque 10 ans, je suis depuis le début engagé auprès des jeunes de l'ADMD. En effet, sensible au sujet de la fin de vie, j'estime que ce combat est celui de toutes et tous, quel que soit son âge. Preuve en est du succès des actions des jeunes sur le terrain, et notamment de l'#AdmdTour. Depuis 2018, j'ai le plaisir d'être avec Maxime Collobert co-responsable des jeunes et administrateur de l'ADMD. C'est donc pour cela que je souhaite poursuivre mon action au sein de l'ADMD.

Sylvie DARGER Y**Le Rouret (06)****Médecin retraitée****65 ans****Déléguée de l'ADMD pour les Alpes-Maritimes – Médecin conseiller de l'ADMD****Adhérente n° 168366**

Récente retraitée, je veux apporter ma contribution individuelle dans notre combat collectif de liberté jusqu'aux ultimes moments de notre vie. Je souhaite ainsi m'engager auprès de vous au sein d'une équipe pluri générationnelle, dans un esprit de tolérance, d'entraide et d'écoute, mais aussi de sagesse et d'humilité, pour une fin de vie sereine faite d'écoute, de soutien, d'efficacité.

🇫🇷 Yves GRÉGOIRE**Veauville-les-Quelles (76)****Cadre retraité de la SNCF****66 ans****Délégué de l'ADMD pour la Seine-Maritime – Délégué national de l'ADMD en charge des RU****Adhérent n° 154958**

Fort de 50 ans de bénévolat associatif et de mon expérience locale et nationale au sein de l'ADMD, j'ai accepté de m'engager, aux côtés de Jonathan Denis, pour continuer le combat de l'ADMD afin d'obtenir, enfin, une loi sur la fin de vie assistée, une loi de liberté et de dignité. Je souhaite continuer à organiser et dynamiser notre réseau de RU, mais aussi participer utilement à la vie de notre association. « Il n'est d'engagement plus noble que celui de la liberté » Ce combat est celui de ma vie.

🇫🇷 Catherine DAQUIN**Villeneuve-lez-Avignon (30)****Psychothérapeute retraitée****65 ans****Déléguée de l'ADMD pour le Gard****Adhérente n° 86123**

J'ai adhéré le 2 novembre 2006. Je suis devenue déléguée en 2017 pour m'engager plus encore, faire connaître notre cause et être au service des adhérents du Gard. Jonathan me fait confiance en me proposant de m'associer à sa future équipe. J'accepte avec joie car il va dans le sens de l'ouverture sous toutes ses formes. Je suis motivée, disponible et souhaite vivement contribuer à ses futurs projets. Jonathan est déterminé, je le suis aussi. Avec lui et sa nouvelle équipe, nous saurons trouver les voies pour obtenir notre ultime liberté.

🇫🇷 Maxime COLLOBERT**Lille (59)****Étudiant infirmier****30 ans****Administrateur de l'ADMD – Co-responsable des Jeunes ADMD****Adhérent n° 133323**

Depuis 2015 je milite activement au sein de l'ADMD. Je suis actuellement co-responsable des Jeunes ADMD en compagnie de Benjamin Mattely. Je viens renouveler mon envie d'investissement dans l'association auprès de nos adhérents en tant qu'administrateur pour participer à faire avancer notre combat commun du droit de mourir dans la dignité. J'ai accepté avec plaisir de rejoindre la liste portée par Jonathan Denis dans la lignée de la liste sortante de Jean-Luc Romero-Michel.

🇫🇷 Claudine GUINOT**Auxerre (89)****Cadre hospitalier, mandataire de justice à la retraite****64 ans****Administratrice de l'ADMD – Déléguée de l'ADMD pour l'Yonne****Adhérente n° 94892**

La liberté de choisir sa fin de vie nécessite un combat de tous les instants. Je reste convaincue que dans notre pays, le vote d'une loi complète en faveur de l'aide active à mourir aboutira par la ténacité de toutes et tous.

Je suis attachée aux valeurs de la laïcité, de la liberté et de la solidarité. A l'écoute des adhérentes et adhérents, je sollicite votre confiance afin de poursuivre mon engagement au sein du conseil d'administration en soutenant le projet de Jonathan Denis.

Programme du collectif 'Pour Une Mort Sereine'

Vous trouverez ci-après le programme du collectif 'Pour Une Mort Sereine' pour les élections du Conseil d'Administration en 2021. Ce collectif, créé en 2017, est composé d'adhérents de l'ADMD qui militent depuis plusieurs années pour une évolution, tant externe qu'interne, de l'association.

→ Le site Pour Une Mort Sereine: www.pourunemortsereine.org développe nos analyses.

Notre constat

La faible participation des adhérents aux élections du CA (moins de 20% ces dernières années) entraîne la faible représentativité des instances dirigeantes de l'association, figées dans un fonctionnement autocratique et un discours répétitif.

- Définition purement administrative des délégations, sans prise en compte de leur étendue, de leur nombre d'adhérents et des conditions de déplacements. Rôle du délégué réduit à celui de porte-parole du CA.
 - Action trop timide de l'ADMD face aux non-applications de la loi actuelle.
 - Les Statuts de l'ADMD ont été modifiés en 2015 permettant notamment une reconduction à vie de la même gouvernance et la possibilité de rémunérer des administrateurs.
 - Verrouillage interne de l'information à tous les niveaux : entre le bureau et le CA, entre le CA et les délégués, entre les délégués et les adhérents.
 - Confusion entretenue auprès des adhérents concernant les dons reçus par le Fonds de Dotation de l'ADMD, dont la gestion échappe au contrôle du CA élu par les adhérents de l'association.
- Les changements que nous proposons visent à corriger ces dysfonctionnements.

Nos objectifs

- Obtenir une loi donnant réellement à chacun le libre choix de sa mort.
- Retrouver une dynamique de participation active et permettre un vrai soutien de proximité aux adhérents.
- Soutenir systématiquement et concrètement les adhérents victimes de la non-application de la loi actuelle.
- Rétablir un fonctionnement réellement démocratique de l'association et retrouver un esprit militant.
- Obtenir la reconnaissance d'intérêt général pour l'association ADMD et ainsi faire bénéficier les donateurs des avantages fiscaux associés à des dons directs à l'ADMD et à la cotisation.

Nos propositions

Pour faire appliquer la loi actuelle

- Poursuivre en justice les médecins et établissements qui refusent d'appliquer la loi.
- Financer des campagnes d'incitation à la rédaction des directives anticipées en concertation avec les médecins traitants, comme le recommande l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS).

Pour obtenir la loi que nous voulons

- Sortir de la seule relation avec les politiques pour l'étendre, notamment, aux milieux médical, juridique, culturel et syndical.
- Créer ou renforcer le lien avec les associations de malades, les représentants des usagers, les membres des commissions hospitalières qui font évoluer la mentalité des soignants.

Pour améliorer la gouvernance de l'association

- Réviser les statuts : notamment supprimer la cooptation (5 membres sur 11 du CA actuel n'ont pas été élus), rétablir un nombre limité de mandats et supprimer la possibilité de rémunérer les administrateurs.
- Voter le budget prévisionnel au plus tard au début de l'année concernée.
- Revoir le fonctionnement des délégations :
 - Les adhérents participent à la nomination de leur délégué.
 - Le délégué dispose d'un budget annuel et du fichier des adhérents (dans le strict respect du RGPD) pour :
 - apporter aux adhérents l'écoute et l'aide qu'ils attendent de leur délégué
 - organiser des actions en fonction du contexte et des attentes locales
 - assurer la communication externe, en particulier pour inviter des intervenants.
 - Les délégations sont encouragées à communiquer entre elles sur leurs expériences et projets dans un espace dédié.

Nous considérons que l'amélioration du fonctionnement des délégations faciliterait le recrutement de délégués (plus d'un adhérent sur 10 n'a aucun délégué et plus d'un sur 20 n'a pas de délégué résidant dans son département).

- Revoir le mode d'élection et le fonctionnement du CA
 - Les candidatures par liste sont supprimées
 - Le CA doit être un véritable lieu de débats, ouvert aux propositions des administrateurs, des délégués et des adhérents
 - Les réunions du CA font l'objet d'un compte rendu (et non d'un simple relevé de décisions), communiqué aux délégués pour information des adhérents demandeurs
- Créer un espace dédié à l'expression libre de chaque élu au CA, dans le *Journal de l'ADMD* et sur le site Internet.

Ouvrons ensemble un débat sur l'organisation de l'association
contact : pourunemortsereine@gmail.com

🇫🇷 Monique LADESOU
Lille (59)
Retraitée du Service public de l'emploi
69 ans
Déléguée de l'ADMD pour le Nord
Adhérente n° 145122



L'organisation de notre association et sa communication verticale et un tantinet désuète n'est pas à l'image de ses militants, des adultes responsables, engagés, autonomes, dont la parole est peu entendue. Si je m'engage dans le CA de notre association, c'est pour la moderniser, la rendre plus transparente et démocratique, capable de mobiliser toutes les richesses de nos militants et leur diversité, en un mot plus efficace. J'ai trouvé dans le programme du groupe « Pour une mort sereine » des propositions constructives que je fais miennes.
(Militante associative et féministe)

🇫🇷 Robert WOHLFAHRT
Rott (67)
Médecin généraliste en fonction
74 ans
Délégué de l'ADMD pour le Bas-Rhin depuis 9 ans – Élu au Conseil d'administration en 2017 – Membre de la commission médicale
Adhérent n° 90058



Je milite entre autres pour que les médecins, infirmiers, travailleurs sociaux puissent trouver parole au sein de l'ADMD afin aussi pour faire avancer la loi.
Je milite surtout pour qu'enfin une loi nous donne à tous le choix de notre liberté et du pouvoir de notre mort. Avec Monique Ladesou et les autres administrateurs j'agirai dans ce but.

🇫🇷 Dany BERGEOT
Brando (20)
Retraité
72 ans
Adhérent n° 157815



J'ai terminé ma vie professionnelle comme directeur régional de Pôle Emploi. Auparavant, j'ai présidé l'association nationale qui tenait lieu de Comité d'Entreprise à l'ANPE.
Longtemps engagé dans la vie syndicale, je suis aujourd'hui investi dans plusieurs associations (UFC Que Choisir, Ava Basta collectif antiraciste Corse, Laboratoire de la Mixité Professionnelle).
Sympathisant de l'ADMD depuis longtemps, j'ai adhéré après le décès d'un ami dans des conditions révoltantes.
Je présente ma candidature dans le but de m'engager avec Monique Ladesou pour agir avec le collectif « Pour Une Mort Sereine ».

04 Jean-Claude MAURIES**Toulouse (31)****Retraité, ancien directeur de la gestion des contrats d'Airbus****80 ans****Adhérent n° 173822**

Aux côtés de Monique Ladesou et avec les candidats se référant au collectif Pour Une Mort Sereine, et aux actions que ce collectif a menées depuis plusieurs années, j'ai l'honneur de solliciter votre confiance et ainsi :

- pouvoir contribuer à une réorientation de la stratégie de notre association
- arriver enfin à obtenir le vote d'une loi correspondant au projet que notre association nous a fait adopter lors de l'A.G. d'octobre 2018, formalisant le droit à une Aide Active à Mourir

- et ce, en rétablissant au sein de l'ADMD une organisation interne démocratique et transparente au service de ses adhérents.

05 Henri CHAMARET**Laval (53)****Retraité secteur public****78 ans****Délégué de l'ADMD pour la Mayenne (2003-2010) - Membre du C.A. (2005- 2008) - Secrétaire général (juin 2007- mai 2008)****Adhérent n° 57518**

Chaque situation tragique et médiatisée entraîne de nombreuses adhésions à l'association. Cette augmentation importante des adhérents ne se traduit malheureusement pas par des résultats sur la prise en charge de la fin de vie. C'est pourquoi il nous faut changer de stratégie et de politique. C'est la raison de ma candidature avec Monique Ladesou et le collectif « Pour Une Mort Sereine ».

06 Jacques BELIN**Tournefeuille (31)****Retraité, carrière Technique et Management dans l'industrie et le spatial****82 ans****Adhérent n° 141100**

A la retraite en 2000. Depuis bénévolat dans l'insertion par l'activité économique, le conseil en réhabilitation d'usines en Algérie, à l'INP de Toulouse, au Comité d'expansion économique de l'Aveyron. Expérience de management d'associations 1901 comme administrateur, président, trésorier dans une fédération de 550 associations nationales.

En synergie avec les autres administrateurs : conduite de l'évolution de la stratégie de notre association et mise en œuvre du programme PUMS, dans un but obtention rapide d'une loi sur l'IVV. J'espère que vous nous accorderez votre confiance, et qu'au côté de Monique Ladesou et des autres candidats de notre Collectif, afin que nous puissions réaliser notre programme.

07 François WELLHOFF**Paris 15° (75)****Retraité****75 ans****Délégué de l'ADMD pour Paris 15° de 2011 à 2018****Adhérent n° 57555**

En lien avec Monique Ladesou et les autres administrateurs, évolution de la stratégie de notre association, recherche d'efficacité et de transparence pour obtenir enfin une loi sur l'Aide Médicale à Mourir (AMM).

Recours de l'Admd devant le Conseil d'État

Le code pénal français ne traite pas de la question de l'euthanasie. Le législateur n'a, en effet, jamais souhaité spécifiquement condamner l'euthanasie médicale...

Par ailleurs, le suicide n'est plus une infraction pénale depuis 1791. La complicité de suicide ou l'assistance au suicide ne constituent pas non plus des actes récriminés par le droit pénal français. Le seul élément en droit dont dispose les opposants à l'aide active à mourir (réclamée pourtant par la majorité des Français, par la majorité des médecins et par la majorité des députés) est l'article R.4127-38 alinéa 2 du code de la santé publique, introduit en 1979, qui prescrit : « Il [le médecin] n'a pas le droit de provoquer délibérément la mort. » Ces quelques mots fondent l'interdiction de l'euthanasie et du suicide médicalement assisté...

C'est pourquoi l'ADMD demande l'abrogation de cet article...

Le 15 mars dernier, c'est par une lettre recommandée au Premier ministre Jean Castex que cette demande d'abrogation était faite.

Le Premier ministre avait alors deux mois pour répondre, sans quoi la section du contentieux du Conseil d'Etat pouvait être saisie. C'est chose faite depuis le 10 juin 2021. Voici nos arguments...

La première critique de l'ADMD porte sur le fait que le Premier ministre d'alors, Raymond Barre, n'avait pas le pouvoir de poser une telle interdiction. Un simple décret ne peut pas interdire le suicide assisté et l'euthanasie. Selon l'article 34 de la Constitution, seule une loi, débattue et adoptée par le Parlement, est en effet légitime pour régler les questions sensibles, qui relèvent des libertés fondamentales.

L'ADMD critique également l'incohérence de l'interdiction de « provoquer délibérément la mort » avec plusieurs dispositifs votés ces dernières années dans le cadre de l'accompagnement de fin de vie : arrêt des traitements (L. 1111-4 du CSP), recours à une sédation profonde et continue jusqu'à la mort (L. 1110-5-2 du CSP) ou administration d'un traitement ayant pour effet

secondaire d'abrèger la vie (L. 1110-5-3 du CSP). Il s'agit là de protocoles médicaux permettant de provoquer la mort, dans le respect de la loi. L'interdiction édictée en 1979 est désormais obsolète car elle est en contradiction avec le contexte actuel de la fin de vie.

Enfin, cet article R. 4127-38 alinéa 2, tout comme l'absence d'un cadre légal à la pratique de l'aide active à mourir (qui existe bel et bien dans notre pays) s'opposent à la Convention européenne des droits de l'Homme au regard de ses articles 2 (droit à la vie), 3 (traitements inhumains et dégradants), 7 (légalité des délits et des peines), 8 (droit au respect de la vie privée) et 14 (non-discrimination).

Sur le site de l'ADMD, une série de dix articles et une vidéo ont été mises en ligne pour mieux comprendre ce recours (rubrique « Nos actualités »).

L'ADMD est convaincue de la justesse de son recours. Il ouvre la voie à la grande loi de liberté que nous attendons tous.

Ce n'est qu'un au revoir !



Depuis 2007, Sophie Grassano était salariée de l'ADMD. Ces dernières années, c'est elle qui gérait avec rigueur notre fichier des directives anticipées.

Sophie a pris sa retraite à la fin du mois de mars dernier, non

sans avoir assuré la formation de sa remplaçante, Charlotte Pinot. La crise sanitaire nous a contraints d'attendre la fin du mois de juin pour célébrer le départ de Sophie. Adhérente de l'association depuis 1984, Sophie conservera un lien fort avec l'ADMD puisqu'elle a aussitôt intégré l'équipe des bénévoles de l'ADMD-Ecoute et qu'elle demeure la déléguée pour les 18^e, 19^e et 20^e arrdts de Paris. Bon vent, comme il convient de dire. Et plein de bonheurs à partager avec sa mère (qui fut trésorière de l'ADMD), son compagnon, Patrick, et ses nombreux amis.

Carnet



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès brutal, à 71 ans, de notre délégué pour le Tarn, **Alain Fabre**. Sportif, humaniste, il avait mis sa retraite au service des orphelins du Népal. Depuis octobre 2020, il avait accepté de prendre la charge de la délégation tarnaise de notre association, à la suite de Claude-André Després. Nous avons une pensée émue pour son épouse Yolande et ses enfants.

**



Nous avons également appris le décès en avril dernier de notre ancien délégué pour le Var (2000-2005), **Jean-Marie Pop-Cheber**. Nous transmettons à sa famille, et notamment à Claudette, nos sentiments de sympathie émue.

Alain Cocq est mort en Suisse...



On ne s'habitue jamais à la mort de ceux qui nous entourent, même quand cette fin est souhaitée, même quand elle est nécessaire. Ce mardi 15 juin, avec son fidèle aide-soignant Cyril, j'accompagne Alain Cocq pour son ultime voyage. Alain, comme vous toutes et tous, je l'ai connu en juillet 2020 quand il demandait le droit de mourir au président de la République. En vain ! Pendant un an, il m'a appelé presque tous les jours. C'est dire à quel point sa volonté était forte... Une maladie orpheline, une impossibilité de réaliser les actes de la vie quotidienne car cloué dans un lit, des douleurs physiques que même la morphine à haute dose ne peut soulager ! Avec un tel lot de souffrances, on comprend que cet homme courageux, militant de longue date pour la dignité des personnes en situation de handicap, ait tenté à deux reprises d'en finir en arrêtant de s'alimenter et de s'hydrater. Trop violent. Inhumain, même. Il dut

renoncer... Cet homme, qui voulait mourir chez lui, accepta finalement la proposition que je lui avais faite à plusieurs reprises de partir en Suisse. Il n'avait pas le choix s'il voulait mourir, car son pays et la médecine - même les soins palliatifs ! - ne lui ont offert aucune solution. À 11h15, ce mardi 15 juin, grâce à une merveilleuse association suisse, il est parti en me racontant une dernière blague. Il était heureux et libéré, et je me réjouis que notre association lui ait offert cette sortie dans la dignité.

Je n'oublierai jamais ce qu'il a apporté à notre combat. Il méritait plus que tout que l'ADMD soit entièrement et complètement à ses côtés pour ce dernier voyage. En le quittant, à Berne, avec Cyril, nous nous sommes dit : nous voulons mourir comme lui. Dans la sérénité, la dignité et la joie... Merci Alain et a bientôt !

Jean-Luc Romero-Michel,
président de l'Admd



Maxime Collobert



Benjamin Mattely

#AdmdTour 2021

Du 4 au 24 juillet 2021, en 17 villes-étapes, l'AdmdTour et les Jeunes Admd reprennent leur bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des Françaises et des Français et leur parler, en toute décontraction et sans tabou, de fin de vie, de directives anticipées et de personnes de confiance.

Cette 6^e édition, celle des retrouvailles, ira de Paris à Strasbourg (*programmation sous réserve des accords municipaux) :

Paris, le dimanche 4 juillet

Epernay, le lundi 5 juillet

Dunkerque, le mardi 6 juillet

Etretat, le mercredi 7 juillet

Le Mans, le vendredi 9 juillet

Nantes, le samedi 10 juillet

Bordeaux, le dimanche 11 juillet

Mimizan, le lundi 12 juillet

*Figeac, le mercredi 14 juillet

Limoges, le jeudi 15 juillet

Clermont-Ferrand, le vendredi 16 juillet

*Montpellier, le samedi 17 juillet

Toulon, le dimanche 18 juillet

Montélimar, le mardi 20 juillet

Annecy, le mercredi 21 juillet

Dijon, le jeudi 22 juillet

Strasbourg, le samedi 24 juillet



Les emplacements précis de stationnement du Bus de la Liberté ainsi que les horaires (en général, en matinée) seront communiqués via le site de l'ADMD (www.admd.net) ainsi que par mail et par courrier postal aux adhérents des délégations concernées. Pour plus de précisions encore, il sera toujours possible de joindre notre délégué près de chez vous ou le siège de l'ADMD au 01 48 00 04 16.

Cette mission d'intérêt général est réalisée par les Jeunes ADMD placés sous la responsabilité de Maxime Collobert et de Benjamin Mattely, administrateurs de l'ADMD. Elle se fait dans le cadre d'un agrément du ministère des solidarités et de la santé obtenu en 2006 et renouvelé le 6 avril 2021.

Sommaire

Vie des délégations

P.26	01 - Ain	P.42	55 - Meuse
P.27	02 - Aisne	P.42	56 - Morbihan
P.27	03 - Allier	P.43	57 - Moselle
P.28	04 - Alpes-de-Haute-Provence	P.43	58 - Nièvre
P.28	05 - Hautes-Alpes	P.43	59 - Nord
P.28	06 - Alpes-Maritimes	P.43	60 - Oise
P.28	07 - Ardèche	P.44	61 - Orne
P.29	08 - Ardennes	P.44	62 - Pas-de-Calais
P.29	09 - Ariège	P.44	63 - Puy-de-Dôme
P.29	10 - Aube	P.45	64 - Pyrénées-Atlantiques
P.29	11 - Aude	P.45	65 - Hautes-Pyrénées
P.29	12 - Aveyron	P.45	66 - Pyrénées-Orientales
P.29	13 - Bouches-du-Rhône	P.45	67 - Bas-Rhin
P.30	14 - Calvados	P.45	68 - Haut-Rhin
P.30	15 - Cantal	P.46	69 - Rhône
P.30	16 - Charente	P.46	70 - Haute-Saône
P.30	17 - Charente-Maritime	P.46	71 - Saône-et-Loire
P.30	18 - Cher	P.47	72 - Sarthe
P.31	19 - Corrèze	P.47	73 - Savoie
P.31	20 - Corse	P.47	74 - Haute-Savoie
P.31	21 - Côte-d'Or	P.47	75 - Paris
P.32	22 - Côtes-d'Armor	P.50	76 - Seine-Maritime
P.32	23 - Creuse	P.50	77 - Seine-et-Marne
P.32	24 - Dordogne	P.50	78 - Yvelines
P.32	25 - Doubs	P.51	79 - Deux-Sèvres
P.33	26 - Drôme	P.51	80 - Somme
P.33	27 - Eure	P.51	81 - Tarn
P.33	28 - Eure-et-Loir	P.51	82 - Tarn-et-Garonne
P.33	29 - Finistère	P.51	83 - Var
P.34	30 - Gard	P.52	84 - Vaucluse
P.34	31 - Haute-Garonne	P.52	85 - Vendée
P.34	32 - Gers	P.53	86 - Vienne
P.35	33 - Gironde	P.53	87 - Haute-Vienne
P.35	34 - Hérault	P.53	88 - Vosges
P.35	35 - Ille-et-Vilaine	P.54	89 - Yonne
P.36	36 - Indre	P.54	90 - Territoire-de-Belfort
P.36	37 - Indre-et-Loire	P.54	91 - Essonne
P.36	38 - Isère	P.55	92 - Hauts-de-Seine
P.37	39 - Jura	P.55	93 - Seine-Saint-Denis
P.37	40 - Landes	P.55	94 - Val-de-Marne
P.38	41 - Loir-et-Cher	P.55	95 - Val-d'Oise
P.38	42 - Loire	P.55	971 - Guadeloupe
P.38	43 - Haute-Loire	P.55	972 - Martinique
P.39	44 - Loire-Atlantique	P.55	973 - Guyane
P.39	45 - Loiret	P.56	974 - La Réunion
P.40	46 - Lot	P.56	98 - Monaco
P.40	47 - Lot-et-Garonne		
P.40	48 - Lozère		
P.40	49 - Maine-et-Loire		
P.41	50 - Manche		
P.41	51 - Marne		
P.41	52 - Haute-Marne		
P.41	53 - Mayenne		
P.42	54 - Meurthe-et-Moselle		

01 - AIN

545 adhérents

Délégué jusqu'en septembre

2020 : Jean-Pierre Christin



Délégué depuis décembre 2020 :

Christian Fourt - 63bis, avenue
Maginot (Esc A) - 01000 Bourg-en-
Bresse - admd01@admd.net

Ce rapport partiel concerne la période du 1^{er} janvier au 17 septembre 2020, date à laquelle le délégué, Jean-Pierre Christin, a présenté sa démission pour raisons personnelles. La délégation est ensuite restée orpheline jusqu'au 7 décembre, date de la nomination du nouveau délégué, Christian Fourt.

Outre le changement de délégué au cours de cette année, l'activité de la délégation a bien évidemment été fortement perturbée par la situation sanitaire et les contraintes qu'elle a engendrées (limitation des déplacements, confinements, couvre-feu...).

QUELQUES CHIFFRES...

- La délégation compte 545 adhérents fin 2020, en augmentation par rapport à l'année précédente (+14) malgré la situation sanitaire et ses conséquences (accroissement des décès, forte limitation de l'activité).
- Seulement 4 permanences les premiers mercredis du mois, les autres ayant été annulées en raison des confinements.

ACTIONS VERS LES ADHÉRENTS, LES SYMPATHISANTS ET LE PUBLIC

- Distribution d'information sur les marchés de Bourg et repas en commun avec les militants à l'occasion de la Semaine de mobilisation, le 12 février.
- Pas de réunion annuelle des adhérents de la délégation de l'Ain en 2020.
- Quelques demandes d'information d'adhérents sur les possibilités de fin de vie à l'étranger, et surtout en Suisse dont nous sommes voisins.

ACTIVITÉS DU DÉLÉGUÉ

- Les 24 et 25 janvier, participation aux journées des délégations.
- Le 10 octobre, participation de l'ex-délégué à l'Assemblée générale de l'ADMD à Dijon, accompagné de 3 militants.
- Le 8 décembre, transmission des dossiers de la délégation au nouveau délégué.

02 - AISNE



211 adhérents

Déléguée: Martine Viet
41, rue du Colombier
02000 Laon - admd02@admd.net

L'année 2020 promettait d'être active. Fin janvier, intervention auprès des étudiantes infirmières 3^e année. Ecriture d'une tribune collective, à l'occasion de la 13^e Semaine de mobilisation pour le droit de mourir dans la dignité. Signée par une centaine d'adhérents et non-adhérents, avec le soutien de plusieurs élus, cette tribune a été publiée dans la presse et distribuée sous forme de tract dans les boîtes à lettre.

L'arrêt, pour les raisons que l'on sait, a été brutal. Cependant l'année 2020 a été marquée par une action importante: **l'édition du cahier de témoignages** réunis à l'occasion de la rencontre-débat organisée à Laon en partenariat avec la ville, en présence de Jonathan Denis, animée par le responsable du journal *L'Union*. Le thème central est la relation patient/médecin, que celle-ci soit de confiance ou au contraire pose problème... Des adhérents et non-adhérents de l'Aisne et d'ailleurs ont donné leurs témoignages. Des lycéens, des écrivains ont livré leurs réflexions. Quelques soignants ont ajouté leur voix. Tous les députés et sénateurs de l'Aisne ont fait connaître leur position quant à une éventuelle évolution de la loi de 2016. Le sujet de la relation patient/médecin est plus que jamais d'actualité en cette période d'épidémie.

Pour financer l'impression de ce cahier, nous avons lancé une souscription qui a reçu un écho favorable. Une centaine de citoyens de l'Aisne et d'ailleurs ont répondu, des élus ont participé financièrement... Merci aux nombreux amis délégués qui ont passé commande.

En cette fin d'année 2020 où la vie de chacun s'est trouvée bousculée, nous constatons un découragement des adhérents qui doutent qu'une nouvelle loi puisse être votée et qui posent de nombreuses questions.

2021 : attendre la fin de la pandémie en pensant que tout recommencera comme avant risque d'être fort illusoire. Comment repartir? Comment parler sereinement de la liberté de choisir les conditions de sa fin de vie en un temps où la peur de la mort est savamment entretenue dans l'opinion publique? Réorienter nos arguments pour convaincre, nous semble indispensable.

03 - ALLIER



427 adhérents

Délégué: Jacques Missonnier
135, avenue du 8 mai
1945 03100 Montluçon -
admd03@admd.net

12 février: interview *Radio France Bleu Auvergne* suite à la levée d'interdiction d'emploi du Midazolam en médecine de ville.

13^e Semaine de mobilisation

Les présences ont été annoncées dans le journal local *La Montagne*.

Mercredi 12 avril: Colette Malleret, déléguée adjointe pour la région de Vichy, et ses amis sont présents au marché couvert de la ville.

Samedi 15 avril: les militants du secteur de Montluçon sont place Notre-Dame au marché de la Vieille Ville. Un interview est donné au journal *La Montagne*. Un compte rendu très étoffé en est donné.

Acte militant remarqué

Pour bien faire connaître ses choix concernant sa fin de vie et sa détermination, M.J.O, une militante Admd de Montluçon, a produit un affichage à ses fenêtres du rez-de-chaussée de sa maison (située à un carrefour!).

Le 11 juin, le journal *La Montagne* publie un très bon article sur le sujet «*Elle défend l'euthanasie à ses fenêtres*».

Le 22 juin, une équipe de *France 3 Auvergne* est venue filmer chez M.J.O et à son domicile. Diffusion très décevante à l'antenne.

INTERPELLATION DES DÉPUTÉS DU 03

Profitant de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, nous avons adressé un courrier personnalisé à chacun(e) des 3 député(e)s que nous avons déjà rencontré(e)s. Nous avons reçu deux réponses encourageantes de Laurence Vanceunbrock et Jean Paul Dufrière. Nous les avons remerciés de leur soutien.

Notons que J.-P. Dufrière qui est intervenu auprès d'Olivier Véran suite à notre courrier, n'en a pas eu plus de retour, qu'il n'en avait eu précédemment d'Agnès Buzyn.

Les deux sénateurs de l'Allier n'ont jamais réagi à nos envois, nous avons fini par les oublier! Un nouveau sénateur ayant été élu aux dernières élections et suite au dépôt de la proposition de loi de leur collègue Marie-Pierre de la Gontrie, nous allons les interpeller à leur tour.

REPRÉSENTATION DES USAGERS

En raison de la pandémie, les réunions France Assos Santé prévues dans la région ont été annulées. Le calendrier des Conseils de surveillance et des Commissions des Usagers de l'hôpital où siège le délégué a, lui aussi, été bousculé. Les informations concernant la vie de l'établissement et en particulier de l'Ehpad ont été régulièrement données par la direction.

04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



292 adhérents

Déleguée: Mariannick Bouchard
37, les Hauts de Chantemerle
04310 Peyruis - admd04@admd.net

Cette année, les efforts de la délégation se sont concentrés à rassurer les adhérents et les non-adhérents soit lors d'entretiens téléphoniques, soit en leur rendant visite ou en les recevant à domicile, dans le respect des gestes barrières.

Aucun projet prévu n'a pu être réalisé.

L'adjointe et la déléguée ont participé aux commissions de représentants des usagers ainsi qu'aux séminaires de l'Association France Assos Santé si les établissements pouvaient le faire. Les projets pour 2021 seraient de faire une conférence, de réunir les adhérents à un rythme plus régulier et de pouvoir retourner faire des tracts sur les marchés.

Nous souhaitons aussi communiquer un peu plus avec la presse et les députés.

Nous pourrions également proposer un film suivi d'un débat. Nous aurions aussi besoin de communiquer sur les réseaux sociaux et pour cela nous serions heureux qu'à l'équipe existante se joignent des jeunes plus performants dans l'informatique.

05 - HAUTES-ALPES



270 adhérents

Déleguée: Christiane Buès - 1, traverse Sainte-Barbe - La Chirouze - 05240 La Salle-lès-Alpes - admd05@admd.net

La Covid 19 a tué dans l'oeuf nos projets, notamment celui d'une réunion à Gap en présence d'un représentant des Jeunes ADMD qui était déjà bien engagée: l'UTL de Gap nous prêtait

une salle, la section MGEN souhaitait y participer... Espérons que ce n'est que partie remise pour 2021.

Mon action s'est donc réduite au rôle d'écoute et/ou de relais entre les adhérent-e-s du département et des personnes pouvant leur venir en aide, en particulier celles de l'ADMD-Ecoute.

06 - ALPES-MARITIMES



1974 adhérents

Déleguée: Sylvie Dargery
7 ter, impasse du Clamarguier
06650 Le Rouret - admd06@admd.net

2020 année dystopique, faite d'étrangeté, solitude, crainte et... annulations

Quelle année pour débiter! Merci à Jacques Desauvay, ancien délégué, toujours à mes côtés!

- **Les réunions mensuelles** dans le département: entre la pandémie et les alertes rouges pour tempêtes, nous n'aurons pu maintenir que 5 réunions.

- **Pique-nique, tractage** sur le marché de Nice annulés.

- **Quatre forums des associations** maintenus à Cannes, Opio, Le Rouret, Sophia-Antipolis.

- **Les communications (téléphone et mail) et visites à domicile** ont pris le relais.

- **Nombreuses demandes de renseignements pour l'aide active à mourir à l'étranger**, pour départs imminents, ou pour prendre les devants. Certains adhérents m'ont demandé de les accompagner de suite ou plus tard. La pandémie a compliqué les départs en Suisse. J'ai fait un accompagnement en Suisse (hors ADMD) pour une adhérente et sa mère dès l'ouverture des frontières. Il était temps, car son état de santé se dégradait très vite. Pour d'autres, il était trop tard. La Suisse, c'est mieux que rien; c'est très cher, donc inégalitaire. Mourir n'est pas une partie de joie; partir à l'étranger pour mourir, c'est presque inhumain, cependant moins qu'une longue agonie.

- **Les dérives de la loi Leonetti**: plu-

sieurs appels pour non-respect de la loi Leonetti avec 2 interventions des conseillers médicaux de l'ADMD. Exemple: une psychologue suit un couple, lui en fin de vie (>20 ans d'AVC à répétition). Médecin traitant et infirmier se refusent à toute sédation SPCM. Le service de soins palliatifs à domicile traîne des pieds. L'intervention de l'ADMD a provoqué une réunion collégiale à domicile, à laquelle j'ai assisté à la demande de la famille et qui aboutit à une SPCM. Mais le médecin traitant a fait pression sur la famille pour tenter de lui faire changer d'avis. L'agonie en partie douloureuse a duré 10 jours, le protocole a dû être changé...

Je suis médecin-conseiller à présent.

- **Interview et reportage pour les actualités de France 3** dans le contexte de la proposition de loi de la députée Marine Brenier.

- **Participation à la 40^e Journée des délégations et à l'Assemblée générale. Merci!**

07 - ARDÈCHE



404 adhérents

Déleguée depuis juin 2021:
Elisabeth Foucault - 79, impasse des Cèdres
- 07140 Les Vans - admd07@admd.net

Nouvellement recréée, cette délégation n'a pas connu d'activité en 2020.

En raison de la crise sanitaire, Yoann Brossard, délégué national en charge des délégations orphelines, regrette de ne pas avoir pu aller à la rencontre des adhérents du département de l'Ardèche en 2020, comme il le fait chaque année.

08 - ARDENNES**109 adhérents**

En raison de la crise sanitaire, Yoann Brossard, délégué national en charge des délégations orphelines, regrette de ne pas avoir pu aller à la rencontre des adhérents du département des Ardennes en 2020, comme il le fait chaque année.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

09 - ARIÈGE**226 adhérents**

Déléguée: Muriel Lacoste - 3, chemin de l'Espinet - 09000 Foix - admd09@admd.net

L'année 2020 a été pour tous très difficile et le Covid n'a fait que multiplier les difficultés existantes. Nos adhérents ariégeois n'ont pu se réunir in vivo mais nous avons tout de même gardé des liens par mail ou téléphone.

Le vendredi 3 avril devait être une rencontre ciné-débat, annulée évidemment.

Juin/juillet/août déconfinés nous ont permis de tracter sur les marchés très prisés par les ariégeois et les touristes.

Le 19 septembre nous étions présents au forum des associations de Foix.

Le 10 octobre, la 40^e Assemblée générale de l'ADMD à Dijon m'a permis de donner par courrier à nos adhérents les dernières informations de notre association.

Nous avons interpellé nos députés et fait signer la pétition.

10 - AUBE**185 adhérents**

En raison de la crise sanitaire, Yoann Brossard, délégué national en charge des délégations orphelines, regrette de ne pas avoir pu aller à la rencontre

des adhérents du département de l'Aube en 2020, comme il le fait chaque année.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

11 - AUDE**432 adhérents**

En raison de la crise sanitaire, Yoann Brossard, délégué national en charge des délégations orphelines, regrette de ne pas avoir pu aller à la rencontre des adhérents du département de l'Aude en 2020, comme il le fait chaque année.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

12 - AVEYRON**339 adhérents**

Délégué: Jean-Luc Calmels - Maison des Associations - 15, avenue Tarayre - 12000 Rodez - admd12@admd.net

2020... année plus que particulière comme tout le monde le sait.

La situation sanitaire a eu pour conséquence principale pour notre délégation... une quasi inactivité.

Nous avons dû annuler nos 2 réunions annuelles pour cause de confinement et de situation épidémique « défavorable ».

Les seules activités de votre délégué ont été la relève du courrier, des contacts téléphoniques à la demande de certains adhérents et le déplacement à Dijon pour l'Assemblée générale annuelle.

A noter néanmoins que dans le cadre de la campagne des sénatoriales, à laquelle le délégué a participé à titre de

simple citoyen, un nombre d'échanges très intéressants avec certains « grands électeurs » qui m'ont demandé des renseignements sur mon engagement avec l'ADMD alors que je ne l'avais mentionné nulle part...

L'Aveyron est un grand territoire par sa superficie, mais finalement un « petit monde » où presque tout le monde se connaît, notamment dans la sphère associative et politique.

Retour sur investissement... les élus répondent plus facilement à mes sollicitations comme le montre l'actualité récente de l'année 2021.

Finalement 2020, année de transition prometteuse pour la suite de notre combat.

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE**2251 adhérents**

Déléguée: Hélène Goldet - 49, rue Sainte-Sophie - 13004 Marseille - admd13@admd.net

Hélène Goldet ne nous a pas adressé son compte rendu d'activités. Vous pouvez vous le procurer, sur demande, directement auprès de votre déléguée.

Antenne d'Aix

La Maison des associations d'Aix qui nous hébergeait depuis des années a fermé ses portes, d'abord à cause du confinement en début d'année 2020, puis définitivement en octobre. Il n'y a pas eu en été de Foire aux associations pendant laquelle beaucoup d'adhérents se rencontraient. Sur les 6 membres de l'ancien Bureau d'Aix, Jean et moi sommes les seuls « survivants ». Nous utilisons téléphone et mail, mais les demandes se sont progressivement raréfiées, faute de moyens d'action. Nous avons envoyé les documents explicatifs de l'ADMD et donné l'adresse de l'ADMD-Ecoute, mais la lassitude générale a pesé aussi sur notre association. Nous gardons pourtant notre espoir et notre volonté d'obtenir enfin une loi raisonnable sur la fin de vie.

14 - CALVADOS



707 adhérents

Délégué : Patrick Soyer - Le Côteau II - 29, rue Jean-de-la-Varende - 14100 Lisieux - admd14@admd.net

Année confinée :-

Vendredi 24 et samedi 25 janvier : participation aux 40^e Journées des délégations à Paris.

Vendredi 14 février : Semaine de mobilisation sur les marchés. Marché Saint-Sauveur à Caen, nous étions cinq à tracter.

Samedi 5 septembre : place aux Assos à Caen, notre stand a été bien visité.

Samedi 10 octobre : 40^e Assemblée générale à Dijon.

La situation due au Covid est particulièrement dramatique, tant du point de vue économique que sanitaire et sociétal. Beaucoup d'opérations chirurgicales sont retardées, de cancers et autres maladies graves ne sont pas détectés à temps, le nombre de dépressifs augmente tandis que le nombre de suicides dans des conditions morbides explose !

C'est vraiment triste !

Il est urgent d'autoriser le suicide assisté comme cela se pratique chez nos voisins Suisses !

15 - CANTAL

117 adhérents

En raison de la crise sanitaire, Yoann Brossard, délégué national en charge des délégations orphelines, regrette de ne pas avoir pu aller à la rencontre des adhérents du département du Cantal en 2020, comme il le fait chaque année.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

16 - CHARENTE



351 adhérents

Délégué : Jean-Michel Nivet - 229, rue du Champ de Tir - 16600 Ruelle-sur-Touvre - admd16@admd.net

L'année 2020 aura été vraiment particulière tant l'actualité apporta de preuves d'un mal mourir en France. En tant que délégué, l'activité n'a cependant pas été bouleversée, si ce n'est la difficulté à se déplacer et à participer aux rencontres nationales. Coté Charente, j'ai transmis de nombreux communiqués à la presse locale, hélas non diffusés, ainsi que plusieurs courriers aux parlementaires.

J'ai été sollicité par quelques familles d'adhérents désemparés par l'impossibilité de visites à leurs proches malades ou en fin de vie.

Sollicitations également de personnes ayant l'intention d'adhérer.

Nous avons été obligés d'annuler le rassemblement du 2 novembre à l'occasion de la Journée mondiale.

En conclusion, les années se suivent, quelques avancées législatives voient le jour. Il reste néanmoins un grand pas à faire.

J'appelle tous les adhérents du département à imaginer des initiatives locales que nous pourrions mettre en action dès la situation débloquée.

17 - CHARENTE-MARITIME



1277 adhérents

Délégué : François Bon - 12, rue de Jéricho - 17000 La Rochelle - admd17@admd.net

Le rythme des confinements, couvre-feu, interdiction de rassemblement et réunions publiques n'a pas permis de maintenir l'ensemble des rendez-vous initialement prévus.

Nous avons pu cependant organiser

les rencontres suivantes :

31 janvier : atelier directives anticipées à la Maison des associations de Royan : moment privilégié pour aborder la rédaction et l'importance des directives anticipées. Le partage des expériences est toujours très enrichissant.

14 février : projection-débat du film documentaire « *J'ai décidé de mourir* » salle de l'Arsenal à La Rochelle, en présence d'Olivier Falorni, député, porteur de la proposition de loi visant à instaurer une hiérarchisation de la famille et des proches concernés par une décision d'arrêt des traitements d'une personne, susceptible d'entraîner le décès.

20 février : réunion-débat au Rotary Club de Marennes.

Projection du film « *Vivre avec l'euthanasie* » de Quentin Van de Velde. Les échanges furent très intéressants.

24 octobre : réunion-débat en présence de Jonathan Denis, salle de La Trompette à La Rochelle et le même jour : salle de l'Arsenal à Rochefort-sur-Mer.

Une journée bien remplie pour notre secrétaire général.

À nouveau, un grand merci aux bénévoles, adhérents, salariés pour avoir contribué au succès de ces manifestations et à la tenue des permanences.

Remerciement aux municipalités, élus qui ont autorisé et/ou concouru au succès de nos manifestations dans un contexte sanitaire si contraignant.

18 - CHER



292 adhérents

Délégué : Yvan Boutréau - 10, rue Stéphane-Brunet - Hameau de Soulangy - 18340 Levet - admd18@admd.net

Le point essentiel de l'activité a été la réunion à Levet du 10 février, en présence de notre président Jean-Luc Romero-Michel, de Loïc Kervran, député, et Serge Lepelletier, ancien ministre et d'une soixantaine d'adhérent(e)s et sympathisant(e)s.

Compte tenu de la situation sanitaire aucune réunion n'a été programmée...

Une rencontre préparatoire a été organisée avec Nadia Essayan, députée, et des contacts ont été pris avec François Cormier-Bouligeon, député.

Nous avons répondu à des appels d'adhérentes ou participé à aider des familles dans des situations difficiles en lien avec l'ADMD-Écoute et les médecins pour le Cher mais aussi pour la Nièvre, sans délégué.

En espérant retrouver une activité normale pendant l'été.

19 - CORRÈZE



303 adhérents

Déléguée : Nathalie Micheneau
- admd19@admd.net

Se reporter à la délégation du Lot (46).

20 - CORSE



281 adhérents

Délégué : Robert Cohen - Villa
les Chênes - Chemin d'Erbajolo -
20090 Ajaccio - admd20@admd.net

RÉUNIONS

La crise sanitaire et les deux confinements ont perturbé l'activité de la délégation.

Pas de réunion à Bastia.

Pas de forum des associations.

L'Assemblée départementale a pu se tenir grâce à notre prestataire qui nous a alloué une salle plus grande, avec une jauge maximale de 30 personnes.

Merci à Jean Luc Romero-Michel qui nous a fait l'honneur et le plaisir d'animer cette réunion où la représentante de la Collectivité de Corse était présente.

Nous avons évoqué les possibilités d'une manifestation pour la Journée

mondiale, une participante a proposé qu'un masque avec le logo de l'ADMD Corse soit confectionné, cette initiative a recueilli l'unanimité et l'approbation du président.

De nombreuses réunions en tant que RU, qu'elles soient organisées par l'ARS, en Commission Régionale de Conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux et des affections nosocomiales, ou en Commissions de Relations des Usagers.

Notre présence au sein des différentes commissions permet à l'ADMD de se faire (re)connaître par les acteurs du système de santé.

ACTIONS EN CORSE

Cette année, la communication externe a été très importante.

La lettre de vœux habituelle a été adressée aux parlementaires que nous avons aussi interpellé lors des élections nationales.

En mai: distribution de tracts sur le marché d'Ajaccio.

Dans le cadre de la certification des deux hôpitaux, j'ai participé à des groupes de travail. Je fais partie des comités d'éthique des deux hôpitaux où la question de la fin de vie est souvent évoquée.

Dans deux établissements hospitaliers d'Ajaccio, des adhérentes tiennent des permanences régulières et font des visites dans les services.

Les membres RU de l'ADMD sont très demandés dans le cadre des médiations dans les établissements de santé. Avec l'accord du siège, nous avons commandé 50 masques que l'on a distribué aux adhérents.

À l'hôpital d'Ajaccio, j'ai présenté le rapport de la Commission des Usagers aux différentes instances, en avril j'ai été élu vice-président de la CDU.

MÉDIAS

Présence de l'ADMD dans les médias moyenne malgré nos demandes répétées. Interview de Jean-Luc Romero-Michel à la télévision et un article dans la presse.

FORMATION

Organisation d'une formation et d'un groupe d'échange, dans le cadre de mes missions de correspondant formation et d'animateur de groupes d'échanges.

DIVERS

Mise à disposition des «Droit des Malades» dans différents établissements de santé. L'annonce des manifestations a eu lieu à travers les médias, mais aussi sur le site des associations, du CISS et via Twitter.

21 - CÔTE-D'OR



586 adhérents

Délégué : Serge Bacherot - Maison des Associations - 2, rue des Corroyeurs - 21000 Dijon - admd21@admd.net

2020, année particulière!

ADMD 21 au ralenti, évidemment. La plupart de nos projets ont dû être reportés... en 2021!

Cependant nous avons pu maintenir un «service minimum»:

- 6 réunions du bureau départemental, dont 3 en visioconférence.
- Un pique-nique adhérent(e)s en juillet.
- 2 balades entre adhérent(e)s en septembre.
- Un courrier aux parlementaires.
- Des contacts téléphoniques avec le numéro dédié.
- Des rencontres régulières avec Alain Cocq, adhérent dijonnais qui, comme chacun sait, a mobilisé les médias pendant l'été.

... Et n'oublions pas... l'honneur et le plaisir d'accueillir l'Assemblée générale de l'ADMD le 10 octobre au Palais des Congrès de Dijon. Belle réussite! Ajoutons que cette manifestation a conduit l'Observatoire de la Laïcité de Bourgogne-Franche-Comté à décerner à l'ADMD le trophée de la laïcité pour l'année 2020. Nous en sommes fiers!

Fierté atténuée par l'attente vaine jusqu'à ce jour d'une loi permettant l'euthanasie!

«Ne désespérez pas, faites infuser davantage». Suivons ce conseil du poète René Char... avec impatience mais avec optimisme et détermination.

22 - CÔTES-D'ARMOR**702 adhérents****Déléguée jusqu'en décembre 2020 :**

Claire Bazin

**Délégué depuis décembre 2020 :**Pascal Gourain - 14, Saint-Blaise -
22170 Plelo - admd22@admd.net

Jamais rapport d'activité n'aura été aussi rapidement rédigé !

Première rencontre nationale de l'année les 24 et 25 janvier pour les Journées des délégations.

Dernière rencontre nationale pour : l'Assemblée générale de l'ADMD le 10 octobre, à Dijon.

Je n'insisterai pas plus sur les conditions tout à fait exceptionnelles de 2020 qui ont empêché tous rassemblements d'adhérents.

Par contre, j'insisterai, sur le fait qu'il s'est agi pour moi de ma dernière année en tant que déléguée départementale et que ces mêmes circonstances exceptionnelles m'ont beaucoup frustrée vis-à-vis des relations amicales qui s'étaient instaurées durant près de 20 ans !

Bonne continuation à la délégation. Bienvenue à Pascal Gourain, nouveau délégué.

23 - CREUSE**110 adhérents****Déléguée jusqu'en septembre 2020 :**

Nicole Labarre

**Déléguée depuis octobre 2020 :** BéatriceGéraud - Résidence du Général Leclerc
B3 - 197, avenue du Général Leclerc -
87100 Limoges - admd23@admd.net

Se reporter à la délégation de la Haute-Vienne (87).

24 - DORDOGNE**673 adhérents****Déléguée :** Dominique Attingré - 18,
allée des Vergers - 24660 Coulounieix-
Chamiers - admd24@admd.net

40^e journée des délégations 24 et 25 janvier : Geneviève Etcheverria, déléguée adjointe, a pu y assister.

Nous y apprenons, par le président LREM à l'Assemblée nationale, qu'il n'y aura pas de loi sur l'euthanasie d'ici la fin du quinquennat.

Sans nous décourager, nous poursuivons nos activités et invitons nos adhérents à écrire aux parlementaires.

7 février : au Centre de la Communication de Périgueux, nous animons un débat avec la Libre Pensée, la Ligue des Droits de l'Homme, le professeur Bioulac et Jean-Luc Romero-Michel.

Beaucoup de monde, des interventions de qualité et un public attentif. Des témoignages poignants ont encore rappelé que l'on mourait mal en France et la nécessité d'une loi sur la fin de vie.

Avril : Semaine de mobilisation : tractages annulés.

Juillet : la 5^e édition de l'AdmdTour, s'est faite essentiellement par vidéo dans un format baptisé «L'Été des Jeunes de l'ADMD». Grand succès, très bien relayé par les réseaux sociaux. Nous avons participé à la diffusion des vidéos.

Forum des associations de Périgueux : annulé

A la suite de Jean-Luc Romero-Michel, notre délégation a envoyé un courrier à nos parlementaires pour réclamer une loi de Liberté.

Seul M. Cubertafon, député LREM, a répondu qu'il nous soutenait. Plusieurs articles de presse assez favorables (*Sud-Ouest* et *Dordogne Libre*).

Depuis les élections sénatoriales M. Merillou, sénateur socialiste que nous avons rencontré, nous a confirmé son soutien.

En attente d'une date de rendez-vous avec la sénatrice PC nouvellement élue.

40^e Assemblée générale à Dijon : participation de notre déléguée.

2 novembre : bien qu'ayant obtenu l'autorisation de la Préfecture, nous avons dû annuler la manifestation car le restaurant où se tenait notre assemblée départementale a dû fermer, et nous n'avons pas voulu prendre de risques avec la recrudescence de la Covid 19. Nous avons adressé un courrier à nos adhérents pour leur demander d'écrire, téléphoner envoyer des mails à nos parlementaires.

Fin décembre : rédaction de notre Petit Journal ADMD24. Adressé à nos adhérents, aux personnalités politiques et associatives de Dordogne, il permet de nous faire connaître, de mettre en avant nos actions et de lever des malentendus, quelquefois entretenus par nos opposants.

Continuons notre combat inlassablement : 2021 sera-t-elle la bonne ?

25 - DOUBS**428 adhérents****Déléguée :** Séverine Arnaud - 33, Grand'rue
- 25000 Besançon - admd25@admd.net

Difficile année que cette année 2020, année de tristesses et de renoncements, de projets qui se dénouent.

Seule activité, le tractage sur le marché de Baume-les-Dames et sur celui de Morteau durant l'été, en compagnie de Jean-Paul Goidet.

Et puis, la représentation de l'ADMD dans deux établissements sanitaires de notre département : Jean-Paul Goidet, représentant des usagers à l'hôpital de Morteau.

Jean-Claude Goudot, représentant des usagers pour la Clinique Saint-Vincent à Besançon.

En espérant qu'enfin, en 2021, poussés par l'humanité et l'énergie de nos voisins européens, les élus de notre pays mettent en débat et au vote une loi de fin de vie véritablement respectueuse des volontés de chacun.

26 - DRÔME**669 adhérents**

En raison de la crise sanitaire, Yoann Brossard, délégué national en charge des délégations orphelines, regrette de ne pas avoir pu aller à la rencontre des adhérents du département de la Drôme en 2020, comme il le fait chaque année.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

27 - EURE**362 adhérents****Délégué:** Ziani Raoul Bali

7, résidence la Guimonière - 27310 Bourg-Achard - admd27@admd.net

Ayant décidé de passer la main à un(e) adhérent(e) et avoir exprimé ma décision à plusieurs reprises, je me consacre à suivre les affaires courantes ayant à cœur de ne pas laisser la délégation orpheline avant qu'un ou une amie décide de reprendre le poste.

28 - EURE-ET-LOIR**391 adhérents****Déléguée:** Josette Le Blévec -

15, rue des Brosses - 28250 La Framboisière - admd28@admd.net

Adhérer à l'ADMD est un acte militant, c'est exprimer sa volonté d'obtenir une loi sur notre liberté de choix pour notre fin de vie. Rédiger ses directives anticipées: c'est notre testament de fin de vie. Choisir notre personne de confiance est important, c'est la personne qui saura respecter vos souhaits et les transmettre aux

médecins, voire à votre famille et amis.

2020 l'année du Covid 19, le confinement, les gestes barrières, n'a pas permis de mener à bien nos activités habituelles.

En Eure-et-Loir nous avons continué nos activités aussi longtemps que possible sans mettre les personnes en danger: nos permanences à Chartres et à Dreux, distribution sur les principaux marchés: Chartres, Dreux, Nogent-le-Rotrou, La Loupe, Châteaudun, accompagnée de mon chien qui avait pour l'occasion mis son gilet ADMD, le message passe bien.

Le forum de Chartres en septembre, autorisé à la dernière minute, nous a permis d'avoir un stand animé, avec la visite de notre député Guillaume Kasbarian et beaucoup de militants autour de moi.

Comme toujours, je réponds aux demandes téléphoniques, en cas d'urgence je me suis déplacée, nous essayons de privilégier Internet pour réduire les frais, mais je sais que beaucoup de personnes ne maîtrisent pas ces nouvelles technologies, et ne peuvent même pas l'acheter.

Plus que jamais nous devons continuer à nous battre, parlez autour de vous, dites à votre famille et à vos voisins pourquoi vous avez adhéré à l'ADMD et exprimez vos souhaits de fin de vie, ceux qui le peuvent, pensez à Twitter, Facebook et autres réseaux sociaux.

29 - FINISTÈRE**1337 adhérents****Déléguée:** Andrée Guillamet - 4bis, rue de Rosmadec - 29000 Quimper - admd29@admd.net

L'année 2020 a été perturbée par la crise sanitaire de la Covid 19 et les 2 confinements qui nous ont contraint(e)s à annuler les réunions et débats prévus en mars et avril, la mobilisation pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la

dignité du 2 novembre et l'assemblée départementale du 7 novembre.

Outre les permanences tenues par les 14 bénévoles à Brest, Morlaix, Plouhinec et Quimper ainsi que dans les Maisons des usagers du CHRU de Brest et de l'EPSM Gourmelen de Quimper, nous avons, en février, participé au Salon Seniors de Brest où 60 personnes sont venues pendant 2 jours se renseigner et témoigner, puis tenu un stand au marché de Quimper pour la précoce «mobilisation de printemps».

En septembre, nous avons participé au Carrefour des associations de Concarneau, au forum des associations d'Audierne et à la Journée Vie associative organisée par France Bénévolat à Quimper.

En octobre, nous avons animé des débats lors de projections du film «Blackbird» au Cinéville de Quimper et au Multiplexe Liberté de Brest.

La déléguée est intervenue sur le thème de la loi Claeys-Leonetti dans le cadre de la formation continue au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social dispensée par le CLPS de Quimper.

En décembre, un dossier argumentaire en faveur d'une loi sur l'aide médicale à mourir a été envoyé aux député(e)s que nous avons déjà rencontré fin 2019, aux sénateurs et à la nouvelle sénatrice du Finistère.

En dehors des périodes confinées, deux bénévoles ont représenté les usagers, au sein de la Commission des usagers du Centre Hospitalier de Lanmeur, et dans le Collectif des Associations représentant les usagers au CHRU de Brest.

Des bénévoles dynamiques et toujours motivé(e)s. Lors des débats et mobilisations: des échanges très riches, des témoignages poignants et des colères de personnes déçues par l'inertie des gouvernements successifs à l'égard d'une nouvelle loi respectueuse des volontés ultimes des personnes. Un regret de devoir renoncer à nos activités d'information du public, à toutes nos actions militantes. Mais l'espoir de les reprendre dès que le coronavirus aura perdu sa virulence.

30 - GARD



1026 adhérents

Déléguée: Catherine Daquin - Les Coteaux de l'Ermitage - 57, boulevard de Lattre de Tassigny - 30400 Villeneuve-lès-Avignon

Cette année fut pour tous une année exceptionnelle d'absentéisme sur le terrain. Le Covid nous a stoppés dans notre élan d'actions de militants.

Plusieurs projets préparés en amont du premier confinement ont dû être annulés avant même que je puisse vous les annoncer.

En revanche l'écoute téléphonique a fonctionné bon train avec tous ces drames dus au Covid, mais aussi à de trop nombreuses fins de vie qui restent en France toujours scandaleusement dramatiques.

Le seul point positif est que la situation précaire de notre système de santé concernant les soins palliatifs a pu être exposée au grand jour.

Pour preuve le nombre important de personnes non-adhérentes qui m'ont contactée.

10 janvier à Uzès: réunion d'échanges entre adhérents et non-adhérents.

13 janvier à Nîmes: rencontre entre adhérents et non-adhérents au Petit Théâtre de la Placette.

14 janvier à Les Angles: au forum, rencontre et échanges entre adhérents et non-adhérents.

Ces rencontres sont toujours très enrichissantes et chaleureuses. Elles permettent à tous d'exprimer ses craintes, ses expériences, ses attentes et surtout d'échanger.

24 et 25 janvier à Paris: Journées des délégations. Je m'y nourris et je pense que nous tous, délégués, avons besoin de ces retrouvailles pour exprimer aussi nos questionnements sur comment faire mieux et plus.

7 mars à Alès: conférence suivie d'un petit concert donné par un de nos adhérents et d'un verre de l'amitié. Cette rencontre était organisée avec le soutien du petit groupe de militants actifs de cette ville.

12 mars à Nîmes: interview avec un

groupe d'étudiants de l'IFME. J'étais très touchée par leur choix d'autant qu'aucun d'entre eux n'avait vécu de perte d'être cher.

J'ai encore une fois mesuré l'ignorance du monde médical quant aux lois actuelles. Même si on est loin d'en être satisfaits, ce peu de lois ne sont absolument pas connues et « surtout pas !! » divulguées à la population.

8 septembre à Nîmes: IFME, invitation par les étudiants à la présentation de leur travail collectif devant élèves et professeurs.

10 octobre à Dijon: Assemblée générale de l'ADMD.

Pour mémoire, à Alès, lorsque la vie est « normale », des militants vous accueillent à leur permanence le 4^e vendredi du mois.

Ils organisent aussi plusieurs fois dans l'année une distribution de tracts devant la clinique Bonnefon.

Si certains veulent participer à leurs activités, c'est avec plaisir que ce petit groupe leur ouvrira les bras!

J'invite aussi chacun(e) à la possibilité de m'apporter la connaissance d'un lieu qui me permette d'organiser une rencontre / débat / conférence, à me contacter.

Rien de tel pour faire connaître notre association!

Enfin: n'oubliez pas d'adresser une copie de vos directives anticipées au fichier national.

Hauts les cœurs!

31 - HAUTE-GARONNE
32 - GERS

Haute-Garonne: 1665 adhérents
Gers: 226 adhérents

Délégué: Pierre Juston -
07 86 38 76 72 - admd31@admd.net

25 janvier: 40^e Journée annuelle des délégations de l'ADMD. Présent en tant que délégué pour la Haute-Garonne et le Gers mais aussi en tant que Jeune ADMD. Déborah Fort, militante des jeunes ADMD31 était également présente pour le bureau

national, organisé en même temps.

14 février: invitation par la Librairie Ombres Blanches de Toulouse pour évoquer notre combat à l'occasion de la présentation du dernier ouvrage de Daniel de Roulet. De nombreux militants de la délégation avaient fait le déplacement, notamment l'ancienne déléguée pour la Haute-Garonne et déléguée nationale à la relation avec les organisations laïques, Paule Villette.

Mars-Juin: engagement de la délégation pour les municipales à Toulouse avec un questionnaire pour chaque liste sur l'amélioration des dispositifs locaux autour de la fin de vie par les mairies et les EPCI. Rencontre officielle avec les listes de second tour le 26 juin après la publication des réponses au questionnaire de la délégation 31 pour informer nos adhérents et les citoyens des choix locaux sur cette question.

9 juillet: lancement à Toulouse de l'Été des jeunes de l'ADMD avec notre président Jean-Luc Romero-Michel, notre secrétaire général Jonathan Denis, les co-responsables des Jeunes ADMD, Benjamin Mattely et Maxime Collobert, et de nombreux militants des Jeunes ADMD. Plusieurs vidéos, notamment de jeunes militants de la Haute-Garonne ont permis de faire connaître encore plus largement notre combat.

5 septembre: j'étais invité en tant que délégué de l'ADMD31 à La Roche-sur-Yon par la déléguée pour la Vendée, Maryse Kalsch, pour expliquer pourquoi et en quoi notre combat pour une fin de vie digne et choisie est un combat laïque, humaniste et républicain. Des débats intéressants en présence d'élus locaux et du député de la circonscription en faveur de notre combat, Pierre Henriot.

10 octobre: participation à la quarantième Assemblée générale de l'ADMD à Dijon avec des militants de la délégation de l'ADMD31.

15 octobre: participation en tant que délégué de l'ADMD31 à l'échange organisé par la délégation du Tarn-et-Garonne au cinéma de Montauban, « Le Paris », qui projetait le film *Blackbird*. De nombreux échanges intéressants et un rapprochement à cette occasion des délégations voisines dans la région.

Novembre: mise en place d'un

bureau dématérialisé au sein de la délégation de la Haute-Garonne avec quelques militants pour permettre des actions efficaces dès lors que la crise sanitaire sera derrière nous.

Cette année fut complexe dans notre délégation, comme dans d'autres en raison de la crise sanitaire, ce qui nous a empêché évidemment de nous réunir comme nous en avons l'habitude.

33 - GIRONDE



1976 adhérents

Déléguée: Claudine Crang - 7, chemin du Maransin - 33440 Ambarès-et-Lagrave - admd33@admd.net

Cette longue période inédite pour notre pays nous a contraints à annuler de nombreux événements pourtant attendus par tous :

- **Notre banquet annuel de juin.**

- **La réunion publique** avec notre président Jean-Luc Romero-Michel et la romancière Blandine de Caunes.

- **Notre traditionnel rassemblement du 2 novembre** sur le Parvis du Grand-Théâtre de Bordeaux.

Certaines actions ont pu être menées :
18 janvier : réunion à Libourne. Lors de cette réunion, Claudine Crang, déléguée pour la Gironde, a relaté l'histoire de la création de l'ADMD. Puis Yoann Brossard fit une présentation sur grand écran des directives anticipées.

24 et 25 janvier : 40^e Journée des délégations ADMD, ce traditionnel week-end d'échanges a réuni l'ensemble des délégués locaux et nationaux pour deux journées de travail et de formation.

8 février : réunion à la Maison des associations de Mérignac où de nombreux adhérents étaient présents pour notre rencontre avec notre secrétaire général, Jonathan Denis. Cécile Saint-Marc, adjointe au maire de Mérignac et adhérente de l'ADMD, nous a fait l'honneur de sa présence. L'intervention de Jonathan Denis se termina par de chaleureux applaudissements suivis d'un moment

convivial par la dégustation du crémant de Bordeaux et de la galette de la fraternité.

27 septembre : La Haute-Assemblée a renouvelé la moitié des sièges des sénateurs de notre département, auxquels seuls les « grands électeurs » prennent place. A cette occasion, Yoann Brossard a interrogé les têtes de listes déclarées quant à leur position sur la question de la fin de vie. Nous ont affirmé publiquement leur soutien: Laurence Harribey, Hervé Gillé et Nathalie Delattre (vice-présidente du Sénat).

8 octobre : rencontre avec le député Bordelais de la 4^e circonscription de la Gironde, Alain David, avec notre déléguée Claudine Crang. Après un échange riche et constructif, le député a assuré qu'il présenterait notre texte et nos revendications à son groupe parlementaire.

34 - HÉRAULT

1725 adhérents

Délégué jusqu'en décembre 2020 :

André Pilon



Déléguée depuis décembre 2020 : Noëlle Messina-Péretti - 31, rue des Améthystes - 34830 Jacou - admd34@admd.net

Comme vous le savez, je suis infirmière à la retraite. Au cours de ma carrière j'ai suivi diverses formations, je suis entre autre titulaire d'un DU de soins palliatifs. En février 2018, j'ai rencontré André Pilon pour lui proposer une aide active au sein de l'ADMD. Je l'ai rencontré par la suite et j'ai adhéré.

Très rapidement, il m'a fait part de son état de santé et m'a demandé de le remplacer, ce qui m'a étonnée, étant moi-même nouvelle adhérente et peu au fait de ce que signifiait ce poste de déléguée.

Il m'a alors promis qu'il m'assisterait tout au long de l'année pour toutes les fonctions de représentation auprès des personnalités du département susceptibles d'influer l'opinion

dans un sens favorable à notre association, essentiellement les hommes politiques et les journalistes. Malheureusement son état de santé s'étant dégradé et l'arrivée de la Covid n'ont pas permis de réaliser cet objectif. En 2020, ma participation s'est limitée à :

9 janvier : rencontre à Juvignac chez André Pilon pour explications sur le fonctionnement de l'association.

7 février : réunion à la Maison de la démocratie avec Robert Fournel, Françoise Bruneton et Mélanie Raphaël-Bethune pour décider d'actions à mener.

3 mars : je me suis rendue à Mèze chez Robert Fournel pour me documenter sur son travail.

- Permanence (tenue les 2^e et 4^e jeudis du mois). Réunion avec Robert Fournel à Sète.

30 juillet : rendez-vous avec André Pilon à Juvignac pour documentation.

6 octobre : projection du film *Blackbird* et discussion à l'initiative du groupe de Robert Fournel, à Frontignan.

15 octobre : émission sur *Radio Maguelonne* diffusée le 2 décembre.

A compter d'octobre, j'ai eu le téléphone de la délégation de l'ADMD pour répondre aux adhérents, André ne souhaitant plus le faire.

Mon projet est de créer des liens entre les associations dès que ce sera possible. Il faut me aussi remotiver des adhérents pour travailler en équipe. Je pense renvoyer un message aux adhérents.

35 - ILLE-ET-VILAINE



879 adhérents

Délégué : Cyril Journet - 4, rue d'Inkerman - 35000 Rennes - admd35@admd.net

L'année 2020 aura été une période de vraie tragédie sociale, humaine et associative. De ce fait nous n'avons pas tenu la moindre réunion entre adhérents ni même entre adhérents et le président Jean-Luc Romero-Michel. Mes activités de délégué se sont bornées à une présence téléphonique,

pour les adhérents qui avaient besoin d'informations sur leurs droits.

En terme d'intervention, je n'ai pas pu intervenir comme ordinairement dans des classes d'étudiants. Cependant, à distance j'ai aidé un groupe d'étudiants en terminale STSS à des travaux de recherche sur la fin de vie. En mai et juillet, j'ai été interviewé par deux médias locaux écrits *L'Hebdo d'Armor* et *Ouest France*. Ce qui nous a permis une visibilité écrite tout de même.

En juin, j'ai obtenu une interview à la TV locale *TV Rennes* sur la thématique de la fin de vie et l'évolution législative de celle-ci.

Pour ce qui est de la mobilisation des députés et sénateurs, j'ai tenu 4 rendez-vous en bureau puisque tous n'ont pas accepté de me rencontrer. Je note de l'écoute mais pas de réelle envie à faire bouger les choses pour les députés locaux.

36 - INDRE



286 adhérents

Délégué: Christian Gourin - 43, rue Bernard Naudin - 36000 Châteauroux - admd36@admd.net

Fidèles à nos objectifs de délocalisation de nos actions et sous l'impulsion de Geneviève Allard, l'une de nos plus dynamiques adhérentes, parfaite organisatrice, nous avons conduit, le 31 janvier, une réunion d'information locale pour les adhérents de Lye et de ses environs, à 50 km de Châteauroux.

Il convient de souligner le caractère international de cette rencontre, grâce à la présence d'un couple de nos amis britanniques...

Merci à Geneviève pour l'excellence de l'accueil et, à tous, pour la bonne tenue des nombreux échanges, constructifs et parfois animés, entre les trente participants. Nous retiendrons le témoignage d'une infirmière, non encore adhérente, régulièrement confrontée aux patients en fin de vie et qui nous a assuré de sa compréhension.

Dans la suite de ce réel succès, s'est tenue, le 6 février à Châteauroux, une réunion des adhérents regroupant une quarantaine de personnes, l'idée première étant de rendre compte de la réunion des délégués de fin janvier et de lancer les actions pour la Semaine de mobilisation.

Et là... mise sous cloche...

Le temps de se remettre à respirer et, tout simplement, à vivre, et nous voilà le samedi 12 et dimanche 13 septembre, journées au cours desquelles nous avons participé au forum des associations de Châteauroux.

Tout au long de ces deux jours, nous avons rencontré une cinquantaine de personnes, toutes convaincues de la légitimité de notre combat et prêtes à relayer notre position auprès de leurs proches et de leurs connaissances. Le maire de Châteauroux, Gil Averous s'est arrêté à notre stand pour manifester son soutien à notre cause et rappeler ses liens avec notre président.

50 personnes, cela peut paraître peu, mais, pour cause de mise en place des mesures anti-Covid, le nombre des visiteurs à ce forum s'est vu réduit d'un tiers comparé à celui d'il y a deux ans : 1300 contre 2000.

De plus, la période de dédicace du livre de Laetitia Milot, admirée de tous pour son engagement contre l'endométriose, a entraîné, pendant 2 heures, le blocage de notre stand par la foule de ses fans... impatients de se faire prendre en photo avec elle!

Une idée pour les prochaines manifestations: faire appel pour la tenue de notre stand à Gérard Depardieu!

Et puis... remise sous cloche...

Nous avons maintenant tous hâte de nous rencontrer à nouveau et de repartir à la rencontre de nos amis Indriens... Merci encore et toujours à Françoise, Dominique, Bernard, Jean-Yves, Francine... et les autres!

37 - INDRE-ET-LOIRE



812 adhérents

Délégué: Alain Fievez - 135, boulevard Charles-de-Gaulle - 37540 Saint-Cyr-sur-Loire - admd37@admd.net

PARTIE VISIBLE

- Six permanences mensuelles, le deuxième mardi du mois, de 15h à 17h aux Halles de Tours, ont pu se nicher entre les périodes de fermeture pour confinement.

- Nous avons été présents durant cinq matinées sans pluie, du 10 au 15 février, place Jean Jaurès à Tours pour une distribution de documents sur la fin de vie incitant aux échanges avec la population.

- Une seule réunion du Groupe de Solidarité et d'entraide s'est tenue en février.

- Courrier aux adhérents.

PARTIE PLUS DISCRÈTE

Accroissement des échanges par mails, téléphone ou déplacements chez les personnes en attente de renseignements quant à la rédaction ou complément de rédaction des directives anticipées (inquiétude Covid), voire préparation à un cheminement vers l'étranger.

38 - ISÈRE



1471 adhérents

Délégué depuis octobre 2020 :

Stéphane Gemmani - 14, boulevard Jean Pain - 38000 Grenoble - admd38@admd.net

Une grande réunion publique s'est tenue le vendredi 21 février, à la Maison du Tourisme de Grenoble, avec notre président Jean-Luc Romero-Michel, en présence de Yoann Brosard (délégué national en charge des délégations orphelines), de Philippe Lohéac (délégué général de l'ADMD)

et d'Emmanuel Carroz (adjoint au maire de Grenoble). Près de 200 personnes ont répondu présentes à notre invitation. Au lendemain de la nomination du ministre de la Santé, Olivier Véran, le président Romero-Michel interpelle la salle: «Le nouveau ministre assumera-t-il encore longtemps le retard de la France en matière de fin de vie?».

39 - JURA



412 adhérents

Délégue: Brigitte Prost-Blondeau
-12, rue du Midi - 39000 Lons-le-Saunier - admd39@admd.net

L'impact de la pandémie s'est fait sentir sur notre activité.

Nous avons été contraints d'annuler certaines des manifestations prévues: réunion publique en présence de la présidente de l'association suisse, Ex-international; projection du film «*Hôtel Salvation*», présentation par Daniel de Roulet de son livre «*A la garde*», dans le cadre de la Journée mondiale. Deux articles de presse avaient néanmoins annoncé l'évènement.

En janvier, nous avons présenté notre association à l'école d'infirmières de Dole, ainsi qu'aux élèves du lycée Mont-Roland de Dole et participé à la réunion des délégations à Paris, temps de partage et d'échanges.

En février, présentation d'une lecture musicale à la Médiathèque de Saint-Claude.

En septembre, présence au forum des associations de Dole accompagnée de l'ancien et de la nouvelle déléguée adjointe. Le stand a attiré de nombreuses personnes au sujet du cas d'Alain Cocq. En octobre, participation à l'Assemblée générale à Dijon.

Nous avons poursuivi notre action dans la recherche de candidature de représentants des usagers. Nous avons 4 RU pour le Jura: un à l'hôpital de Saint-Claude, à la clinique du Jura et à l'HAD de Lons, et à l'hôpital de Dole. Nous avons redoublé de vigilance

vis-à-vis de nos adhérents en maintenant les contacts téléphoniques et les courriers.

Je veux remercier l'équipe du siège pour sa patience et sa disponibilité dans cette période du «faire et du défaire».

Je souhaite conclure ce bilan par une considération d'ordre général.

L'épidémie de Covid 19 rend légitime le droit à mourir dans la dignité, selon la sociologue Rose-Marie Lagrave. Dans sa célèbre «Minute nécessaire de *Monsieur Cyclopède*» diffusée sur France 3 le 29 mars 1983, Pierre Desproges enjoignait aux téléspectateurs de pratiquer l'IVV, l'interruption volontaire de vieillesse. En pleine pandémie de Covid 19, cette idée visionnaire reprend son sens et sa force initiale, la boutade et la provocation en moins.

Ce problème refait surface dans un contexte sordide et morose. La vieillesse est stigmatisée, considérée comme population à part et à risque, en oubliant au passage de demander leur avis aux principaux intéressés.

D'où la nécessité de réviser la loi Leonetti-Claeys du 2 février 2016, qui ne reconnaît que «le droit au refus de l'obstination déraisonnable». Mais la raison suppose d'aller plus loin, pour revendiquer le droit à une aide médicale pour mourir dans la dignité. Le mot d'ordre pourrait être: «*Demander la mort si je veux et quand vivre devient indigne*».

40 - LANDES



492 adhérents

Délégué: Pierre Dumoulin
Le Blanc - 40170 Saint-Julien-en-Born - admd40@admd.net

L'année 2020 restera dans nos esprits comme une année difficile, induisant des situations inédites et imprévisibles...

Les actions de communication visent à nous faire connaître et à faire entendre nos revendications... Mais la seule action (ou presque) menée

à bien fut la Semaine de mobilisation: marchés de Saint-Paul-les-Dax, Mimizan, Mont-de-Marsan, Capbreton, Saint-Julien-en-Born, et dépôt de documentation dans les mairies. Bilan positif des signataires de la pétition, et rencontre avec les candidats aux élections proches qui, presque tous, signaient avec enthousiasme (à suivre...!)

Mars a mis un frein à nos actions externes; le confinement fini, nous pensions déjà aux forums associatifs et à la Journée mondiale. Une circulaire a recensé les animateurs de nos stands, réunis comme tous les ans chez le délégué pour une réunion-barbecue: organisation, distribution de doc. Seuls 2 forums ont pu être assurés en septembre: Saint-Paul et Aire-sur-Adour. La fréquentation y fut à la baisse, c'est compréhensible, vu les circonstances.

La Journée mondiale se voulait innovante: tour du lac de Christus, avec point-info en terrasse de l'hôtel du Lac, café au départ et pot de l'amitié à l'arrivée! Ce concept a suscité beaucoup d'intérêt, hélas nous avons dû annuler en dernière minute sur consignes préfectorales... Retenons l'idée pour des jours meilleurs!

Chaque manifestation est toujours annoncée par communiqués de presse; les annulations ont aussi donné lieu à des annonces dans les médias, ce qui contribue en même temps à nous faire connaître...

Les communes ont continué à publier dans leurs bulletins municipaux nos articles d'information; nous les en remercions.

Le délégué, RU pour la Clinique Napoléon à St Paul, a participé avec sa suppléante, aux réunions qui ont pu se faire.

Il a assisté à la Journée des délégations, à Paris, fin janvier, et à l'Assemblée générale à Dijon en octobre, dans le respect très strict des consignes en vigueur!

Les visites à domicile ont été freinées, mais le contact téléphonique s'est trouvé renforcé: beaucoup de demande d'informations et de conseils pour les «DA-Covid»!

Que tous nos adhérents soient ici remerciés pour leur implication. Nous agissons tous ensemble pour faire

aboutir nos revendications !

La crise sanitaire et les difficultés liées pourraient mettre un coup d'arrêt à de nombreux projets, mais nous sommes toujours là !

41 - LOIR-ET-CHER



289 adhérents

Délégué : Rémi Marchand
admd41@admd.net

Cette année, malgré ce contexte sanitaire et social sans précédent, l'ADMD 41 avec l'ensemble des adhérents a été particulièrement active et au plus près des personnes souhaitant obtenir des renseignements sur la fin de vie, sur les directives anticipées...

Nous avons tenu notre assemblée départementale à Romorantin dans le strict respect des gestes barrières le 17 octobre.

Nous avons eu une présence dans la presse départementale.

Plusieurs réunions d'information ont été tenues au courant de l'année à Blois.

Nous avons également eu l'occasion d'organiser en présence de Jean-Luc Romero-Michel une réunion publique à succès en présence d'élus, de la presse et de nombreux intéressés le 28 février à Blois.

Le samedi 18 juillet, nous avons également pu tenir notre pique-nique de l'ADMD à la Chaussée Saint-Victor, et ce toujours dans le respect des gestes barrières et consignes sanitaires.

Cette année il est vrai que malgré nos réunions, notre activité en présentiel a été très compliquée, comme pour le reste de nos activités.

C'est pourquoi avec quelques adhérents très motivés et notre nouvelle déléguée adjointe, Muriel Bellier, nous avons mis en place notre bulletin départemental de l'ADMD 41.

42 - LOIRE



876 adhérents

Déléguée : Chantal Médal - 99, impasse Clair Matin 1 - 42600 Champdieu
- admd42@admd.net

Cette année fut l'année des reports et annulations après avoir commencée par une réunion à St Etienne le 13 janvier ainsi qu'un RDV ce même jour avec M. Marty en vue d'un éventuel café mortel au cours de l'année. Puis ce fut la permanence à Roanne le 23-01 et un rdv avec un de nos adhérents pour prévoir de monter une pièce humoristique sur le thème de la fin de vie. M. Saubyn anime un atelier de théâtre et devait proposer à ses élèves d'y travailler et pouvoir offrir le spectacle en 2021. Tout fut annulé avec le confinement et la fermeture des salles et ateliers.

Les 24 et 25 janvier je participais aux Journées des délégations à Paris.

Le 14 février, ce fut le marché à St Etienne où plusieurs adhérents nous rejoignirent pour aider et nous avons beaucoup échangé avec les Stéphanois.

Le 16, ce fut le marché de Roanne et je remercie tous les adhérents venus aider et échanger.

Le 19 février, permanence à Saint-Étienne et le 27, à Roanne.

Le 9 mars, présentation de l'ADMD à la Maison de la famille à Roanne et remise de documentation. Une réunion aussi en mairie de Roanne au sein du Copil.

Puis tout s'arrête avec la Covid 19 qui s'installe sans demander notre avis. Plus que des échanges par mail, téléphone et messages. Plus de salles à disposition....

Le 10 juin, une rencontre à Saint-Étienne avec M. Marty mais avec l'avis de mes adjoints, nous décidons d'abandonner ce projet qui ne correspond pas à nos idées au sein de l'ADMD.

Le 24 juillet, journée de travail avec mes adjoints pour prévoir la suite...

Le 14 sept., Copil à Roanne.

Le 17 sept., projection du film « Avant

toi » à la cinémathèque de St Etienne. Par contre annulation de la projection à Roanne de « Vous êtes jeunes, vous êtes beaux » et de l'atelier sur la rédaction des DA prévues le 2 novembre.

J'ai rencontré, accompagnée de mes adjoints, des adhérents qui avaient besoin d'aide pour monter des dossiers pour la Suisse.

Je remercie ceux qui m'ont envoyé des copies de leurs courriers envoyés à nos politiques. Espérons que tout pourra repartir courant 2021.

Ne nous décourageons pas, petit à petit, même si c'est moins rapide que nous ne l'espérons, nous approchons du vote de la loi qui respectera la liberté de choix pour notre fin de vie. À bientôt de nous rencontrer.

43 - HAUTE-LOIRE



212 adhérents

Délégué : Stéphane Gery - 3, rue du Prat du Loup - 43000 Le Puy-en-Velay - admd43@admd.net

L'ADMD 43 poursuit sa structuration en 3 secteurs : Nord (Brioude, ¼ membres) avec Christiane Jouvhomme et son équipe ; Est (Aurec ¼ Membres) avec Claire-Dominique Laurent et son équipe (notamment Bernard Dewiet, ancien délégué), et enfin le secteur Centre (Le Puy-en-Velay ½ des membres) avec délégué et Monique Testud, et quelques aidants épisodiques.

2020 ANNUS COVID 19

Brioude (Arrondissement). La Covid 19 a durement frappé comme partout... Il ne put y avoir que 4 réunions : 1 depuis mars et 1 après de « déconfinement ». L'action continue : rencontres et diffusions de tracts sur les marchés. La municipalité a changé et une nouvelle se met en place, découvre les responsables associatifs, et le Secteur a progressé en nombre. Les « réunions Tupperware » et (quand ce sera possible) une séance cinéma et/ou vidéo sont programmées. Brioude délègue chaque fois que possible 1 ou

2 responsables aux réunions départementales.

Aurec : à l'Est, dans l'arrondissement d'Yssingeaux, autour de Claire-Dominique, l'équipe se structure bien. En février et mars des réunions d'informations en petits groupes permirent de passer des vidéos, répondre aux attentes du public pour répondre aux interrogations sur l'ADMD, les directives anticipées, l'importance de la désignation de la personne de confiance ; d'informer sur la loi de fin de vie et sa nécessité. Sans parler des cas qui nous arrivent trop tard et sans solution, le secteur s'affirme. Un petit «clash» avec des obscurantistes catholiques permit même de mettre les choses au point à propos de l'ADMD et sa légitimité au forum des associations.

Centre. Le Puy-en-Velay, malgré la présence du délégué, et le gros des effectifs adhérents, reste à développer. Nous regrettons 1 décès (Violette) et 2 départs hors département (dont Mauricette intéressée par l'ARS) et 1 mise en réserve (François, notre responsable vidéo)... Outre la Journée des délégations et la participation à l'Assemblée générale à Dijon, le département ne put tenir que 5 réunions, et dut renoncer à la Journée mondiale de novembre... Pas de réponses positives ! Des espoirs toutefois : 2 jeunes restaurateurs demandent à adhérer, les liens avec des partenaires se renforcent, et même si le délégué dut refuser de faire paraître une 9^e Lettre Apériodique, la liaison avec les adhérents se poursuit par contacts personnels et en petits comités.

La Haute-Loire, malgré les circonstances, se maintient et progresse plutôt !

44 - LOIRE-ATLANTIQUE



1612 adhérents

Déléguée : Madeleine Denis
1, allée Beau-Rivage - 44200 Nantes
- admd44@admd.net

L'année 2020 a bien commencé : 6 janvier à la Cité des Congrès pour les vœux du maire, Johanna Rolland. L'occasion de saluer de nombreux élus et entretenir les bonnes relations. Du 8 au 16 février, Semaine de mobilisation : les militants sont sur les marchés du département et distribuent 3000 tracts. Participation à de nombreuses réunions de préparation d'événements annuels. Mais 16 mars, confinement et annulations d'activités. 11 mai déconfinement, l'espoir renaît et avec, les préparations de projets. En juin, je peux reprendre mes visites aux adhérents avec les plus grandes précautions. Toujours aidée par mon fidèle Yvan, nous travaillons sur l'organisation des trois forums qui pourront se dérouler en extérieur – tous les autres ont été annulés ! Coup dur pour notre action militante car ces forums sont un temps fort pour notre association. Août, je rencontre une jeune cinéaste qui a besoin de l'expérience et de la documentation de l'ADMD pour un projet de film (enthousiasme partagé). Octobre, je tiens une conférence à Derval, rare animation subsistante du programme de la semaine bleue. 30 octobre, reconfinement, à nouveau nous sommes contraints à l'immobilisme. 18 novembre, accompagnée d'un adhérent-militant de Thouaré, nous nous rendons en mairie pour y être reçus par plusieurs élus et rétablir les liens avec la nouvelle équipe municipale. 14 décembre, rendez-vous téléphonique avec Marlène Collineau, nouvelle élue à la Ville de Nantes, adjointe à la santé. Très bon contact, envie de travailler ensemble au projet d'une maison de soins palliatifs. Beau cadeau de fin d'année que ce projet qui rejoint une revendication de l'ADMD ! Je voudrais aussi souligner qu'au cours de cette année si particulière pendant laquelle chacun de nous a connu et

supporté quelque fois avec beaucoup de mal l'isolement, la déléguée que je suis a été fortement sollicitée au téléphone par nombre de personnes âgées qui réclamaient écoute, compréhension, aide, réconfort, voix amicale pour surmonter leurs moments de détresse. La délégation 44 finit l'année avec plus de 1610 adhérents. Merci à tous ceux qui m'ont accompagnée, soutenue et dont la présence est un réel plaisir de collaboration.

45 - LOIRET

609 adhérents

Déléguée jusqu'en juin 2021 :

Jacqueline Bach-Riffaut



Délégué depuis juin 2021 : Dominique Baron - Les Brosses - 45360 Châtillon-sur-Loire - admd45@admd.net

Participation de la déléguée à l'Assemblée générale et à la Journée des délégations.

Du fait des confinements, une seule réunion le 12 septembre, groupe d'échange et de parole avec une dizaine de personnes.

2 novembre : l'arbre a été installé par les jardiniers communaux de Châtillon-sur-Loire. Nous attendons des jours meilleurs pour l'inaugurer... J'ai interpellé les 6 députés et les 3 sénateurs du Loiret, au sujet de la proposition de loi de Marie-Pierre de la Gontrie, par mail et courrier postal, une seule réponse et pour cause, Jean-Pierre Sueur qui a participé à la rédaction...

Communiqué envoyé également aux différents médias.

Suite à un entretien avec une journaliste de *La République du Centre*, bel article publié le dimanche 13 décembre.

Courrier également à l'Ordre des médecins du 45.

En relation ponctuelle avec Dominique Baron qui se propose pour me succéder comme délégué.

Bien sûr, réponses aux questions et demandes des adhérents.

46 - LOT



356 adhérents

Déléguee: Nathalie Micheneau - Avenue Gustave-Delol - 46110 Le Vignon-en-Quercy - admd46@admd.net

La crise sanitaire sans précédent que nous traversons depuis plus d'un an a eu des répercussions indéniables sur les activités associatives et ce début d'année 2021 ne s'annonce pas meilleur. L'ADMD n'est pas épargnée; les délégations du Lot et de la Corrèze ont dû cesser leurs activités et reporter leurs projets, annulés au fil des confinements successifs et autres mesures sanitaires, empêchant tout rassemblement militant.

Nous avions prévu en 2020 :

Mai: réunion publique en partenariat avec le GODF de Cahors et en présence de notre président Jean-Luc Romero-Michel (annulée).

Mars: réunion publique avec la Libre Pensée du Lot (1^{er} confinement).

Septembre: forums et fête des associations de Brive, Figeac et Bretenoux (annulés).

Novembre: tractage dans les lieux publics le 2 novembre (2nd confinement).

Permanences mensuelles (Brive) ou bimestrielles (Figeac), (salles fermées au public).

Candidature à l'AdmdTour à Cahors (tour annulé).

Rien de tout cela n'a été possible, les manifestations s'annulant les unes après les autres, à notre grand regret. Cependant, gardons l'espoir que 2021 nous permette malgré tout de nous retrouver lors de ciné-débats, réunion publique et forums. Chère adhérente, cher adhérent, prenez soin de vous et à bientôt!

47 - LOT-ET-GARONNE



427 adhérents

Déléguee: Viviane Naimon
6, rue Fabien Rivière - 47300 Villeneuve-sur-Lot - admd47@admd.net

Nos actions ont été très limitées en 2020 et mon déménagement m'a pris beaucoup d'énergie avec cette rupture sociale liée à la pandémie. Je suis un peu découragée de voir que finalement rien ne bouge vraiment et je laisserai ma place... dès que ce sera possible.

48 - LOZÈRE



136 adhérents

Délégué jusqu'en mai 2021:
Marc Moulis-Sudre

2020 sera une année compliquée en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie.

Mais aussi une année frustrante pour notre délégation avec deux rendez-vous ratés pour la venue du président Jean-Luc Romero-Michel à Mende. Programmées au printemps puis à l'automne, à chaque fois il a fallu annuler pour les raisons sanitaires et les mesures d'organisation trop contraignantes.

Un rendez-vous qu'il conviendra de reprogrammer dès que les conditions seront réunies car l'attente des adhérents est forte pour entendre notre président et échanger sur la fin de vie en France.

L'année 2020 a vu le nombre d'adhérents stabilisé mais pas de progression comme les années précédentes car on n'a pas pu être aussi présents et mobilisés.

Deux réunions d'animation ont cependant pu se tenir en mars et octobre avec une vingtaine de participants.

La délégation n'a pas pris part au

forum des associations cette année, choix lié au contexte.

Espérons une année 2021 plus sereine et qui permette de voir aboutir notre souhait de voir voter une loi de liberté.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

49 - MAINE-ET-LOIRE



694 adhérents

Déléguee: Agnès Bourdain -
23, place Molière - 49100 Angers
- admd49@admd.net

Réunions de l'équipe active: les 2 février, 22 juin et 28 septembre.

24 et 25 janvier: participation de la déléguée aux Journées des délégations à Paris.

1^{er} février: réunion annuelle de la délégation. Bilan et perspectives, propositions d'actions collectives et individuelles, échanges riches et nombreux. Projection d'une partie de l'émission: «*Ils veulent pouvoir choisir*» suivie du rituel partage de la galette.

13 septembre: ce dimanche ensoleillé nous étions 18 (malgré quelques désistements de dernières minutes) bien installés à l'ombre de chênes centenaires. Après avoir appliqué les gestes barrières nous avons fait «*un tour de table*» de présentation expliquant le pourquoi de nos adhésions à l'ADMD. Ce fut un moment très enrichissant. Les «*nouveaux*» ont été très heureux de cette rencontre.

Le 23 octobre: nous étions 7 membres de l'équipe active pour accompagner une dernière fois notre ami Guy Pillard, décédé quelques jours plus tôt. Il aura été jusqu'au bout un compagnon actif et dynamique dans l'équipe: au mois de mars dernier il a encore pris contact avec le député de sa

circonscription pour lui parler de notre association. Il était «notre bout entrain»: il nous manque déjà. Nous essayons d'entourer Annie, sa femme, la doyenne du département, adhérente depuis 1982 !

2 novembre: suite au 2^e confinement, annulation de notre ciné-débat autour du documentaire: «*Et si c'était vous?*» prévu pour commémorer la 13^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Les tracts étaient imprimés, la publicité lancée. Evidemment et heureusement, car ils font aussi vivre la délégation, il y aura toujours et encore de nombreux coups de fil d'adhérents ou de non-adhérents pour demander des renseignements, interroger et questionner sur le droit de mourir dignement.

Nous terminons l'année 2020 en annulant d'ores et déjà la réunion annuelle prévue le 6 février 2021.

50 - MANCHE



469 adhérents

Délégué: Marc Bugey
Le Hamel - 50220 Ducey-les-Chéris - admd50@admd.net

Se reporter à la délégation de l'Orne (61).

51 - MARNE



396 adhérents

Déléguée: Frédérique Gauttier - 12, rue de la Noue-Hermandre - 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré - admd51@admd.net

CONFÉRENCES ET RÉUNIONS PROPOSÉES DANS LE DÉPARTEMENT

La première réunion publique de l'année a été conduite dans le cadre de la réunion annuelle de Reims, le 14 mars, deux jours avant le confinement, avec le respect des normes de distanciation. Elle a regroupé une soixantaine de personnes. Les thèmes abordés étaient la sédation profonde et continue, l'importance des directives anticipées et le rôle de la personne de confiance.

LES ADHÉRENTS

Comme les autres années, 2020 a été l'occasion de plusieurs contacts téléphoniques, d'échanges par mail ou de rencontres d'adhérents ou non-adhérents autour des droits des patients.

LES REPRÉSENTATIONS

Elles ont été moins nombreuses car perturbées par les confinements ou règles d'hygiène. A part la participation à la commission infections nosocomiales et la commission de conciliation des accidents médicaux qui se sont déroulées avant le premier confinement 2020. Les commissions des usagers tant dans les hôpitaux, les services d'hospitalisation à domicile que le groupement hospitalier du territoire n'ont pas fait l'objet de représentation de l'ADMD faute de planification trop tardive et de manque de disponibilité du représentant concerné.

La délégation de la Marne est présente sur les secteurs suivants :

Secteur Châlons-en-Champagne
Frédérique Gauttier : 03 26 68 25 11

Secteur Epernay
Marie-France Venerosy :
03 26 54 35 81

Secteur Vitry-le-François
Vacant, avis au volontaire

Secteur Reims

Michel Bandelier : 06 72 45 53 48

Merci à nos différents correspondants qui permet à notre délégation d'être présente dans plusieurs villes du département.

52 - HAUTE-MARNE



85 adhérents

Délégué depuis octobre 2020 :
Eréwan Saget - 5bis, rue de l'Eglise - 52300 Rupt - admd52@admd.net

Nouvellement recréée, cette délégation n'a pas connu d'activité en 2020.

53 - MAYENNE



176 adhérents

Délégué: Michel Neveu - 22, rue Saint-Luc - 53000 Laval - admd53@admd.net

9 janvier: permanence au Centre Hospitalier de Laval à la Maison des usagers, de 14h à 16h comme chaque 2^e jeudi du mois.

13 janvier: présence à la Commission des Usagers au Centre Hospitalier de Laval.

16 janvier: permanence au Centre Hospitalier Nord-Mayenne à la Maison des usagers, de 15h à 17h comme chaque 3^e jeudi du mois.

Permanences assurées également les 13 et 20 février sur ces deux sites, ainsi que le 12 mars au CH de Laval, avant une interruption en raison de la crise sanitaire et du confinement dès le 17 mars.

24 et 25 janvier: présence aux 40^e Journées des délégations à Paris. En raison de la crise sanitaire, les actions prévues dans le cadre de la Semaine de mobilisation courant avril ont été annulées.

10 février: présence à la Commis-

sion des Usagers au Centre Hospitalier de Laval.

12 mars et 16 mars : présence à la Commission des Usagers au Centre Hospitalier de Laval.

29 mai : table ronde autour de la fin de vie annulée, toujours en raison de la crise sanitaire, à l'Institut de Formation en soins infirmiers et des aides-soignants à Mayenne.

19 septembre : annulation de la réunion publique qui était programmée à Laval en présence de Jonathan Denis, secrétaire général de l'ADMD.

23 novembre : présence à la Commission des Usagers au Centre Hospitalier de Laval. D'autres réunions ont eu lieu en visioconférence.

Les actions prévues le 2 novembre dans le cadre de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité ont été annulées également.

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE



607 adhérents

Délégué : Michel Denis - Résidence le Méridien - 4, terrasse des Vosges - 54520 Laxou - admd54@admd.net

Le nombre d'adhérents a peu varié cette année.

Nous avons tenu 6 réunions-permanences à la MJC des 3 Maisons à Nancy et une en visioconférence.

Participation du délégué aux 2 Journées des délégations à Paris, en janvier.

Une seule conférence donnée cette année, le 9 mars, à l'invitation de l'association « Femmes en Ménopause » (FEM).

Nous avons programmé une assemblée départementale le 16 mai avec la participation de Yves de Lochet (Belgique) et Christian Cousin (Ex-International Suisse). Malheureusement annulée.

Rencontre le 9 juin avec le sénateur Olivier Jacquin.

Participation de 4 des nôtres le 28 septembre à la projection-débat

du film « *Blackbird* » à Verdun. Film qui devait être présenté à Saint-Max le 2 novembre dans le cadre de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, et lui aussi annulé.

À noter la démission en tant que déléguée adjointe à Longwy de Claudette Pierret. Qu'elle soit ici remerciée pour son engagement à l'ADMD comme auprès des nombreuses personnes qu'elle accompagne en Belgique.

Enfin, les confinements successifs n'ont pas empêché les contacts avec des adhérents isolés et de nouveaux adhérents.

55- MEUSE



78 adhérents

Délégué : Daniel Couturier
6, chemin de la Tonne - 55160 Watronville - admd55@admd.net

Depuis le 15 janvier j'ai des problèmes de santé qui ralentissent mes activités, et j'ai dû subir deux interventions chirurgicales.

Néanmoins, je reste à l'écoute des personnes qui me contactent par téléphone ou par mail.

Le 28 septembre avait lieu la projection du film *Blackbird* au cinéma de Verdun, suivie d'un débat. J'ai adressé un courrier à nos députés et sénateurs ainsi qu'à monsieur le maire de Verdun les informant de cette soirée et solliciter leur présence.

Ne pouvant pas assister à cette soirée car j'étais hospitalisé, notre ami Michel Denis, délégué pour la Meurthe-et-Moselle, me propose de prendre en main cette soirée, accompagné de trois adhérents, et je ne manque pas l'occasion de remercier encore ces personnes.

Courrier aux adhérents de mon département au sujet de la proposition de loi du 17 septembre sur la fin de vie par 50 sénateurs.

56 - MORBIHAN



977 adhérents

Déléguée : Renée Jeanjean - 3, rue du Général-Wood - Parc du Valombois - 56000 Vannes - admd56@admd.net

Triste année, que cette année 2020... Des projets, nous en avons, et tout ceci a été mis en veilleuse... à cause de la Covid.

Les Journées des délégations de l'ADMD se sont tenues les 24 et 25 janvier. Malgré tout, j'ai pu avoir des contacts avec des adhérents de Lorient, Ploermel et Vannes et les alentours.

Au tout dernier moment, nous avons appris que le forum de Vannes était maintenu mais pas celui de Lorient. Nous avons installé notre stand à Vannes. Le forum s'est déroulé sur une seule journée dans des conditions de distanciation contraignantes mais parfaitement compréhensibles. Cela nous a permis de rencontrer des adhérents de Vannes et de ses environs et même de Lorient... Ce fut comme toujours un moment sympathique.

Je dois dire que ces rencontres me font toujours très plaisir et me donnent envie de faire avancer notre cause !

Puis, il y a eu confinement, déconfinement... Mais je ne vais pas refaire l'histoire !

Mon téléphone a continué à sonner, j'ai lu vos messages par mail ou par le biais d'ADMD-Ecoute qui a toujours été fidèle au poste malgré cette pandémie.

J'ai répondu dans la mesure de mes moyens à ceux qui avaient besoin de conseils, ou envie de discuter.

Je profite de cette parenthèse pour signaler que de nombreux adhérents n'arrivent pas à avoir de personnes de confiance... si certains avaient une solution...

Durant cette période, nous avons eu de nouveaux adhérents, merci à ceux qui font connaître l'ADMD car si nous sommes de plus en plus nombreux à agir, cela permettra peut-être de faire avancer la loi !

J'ai été dans l'incapacité de participer

à l'Assemblée générale à Dijon, pour des raisons de santé (grave chute chez moi : coude cassé en 14 morceaux, fracture du col du fémur puis du poignet, tout cela du même côté). Rassurez-vous, je vais beaucoup mieux !

Un grand merci aux bénévoles et à vous tous pour continuer notre combat !

Je terminerai comme tous les ans en vous rappelant que vous devez rédiger vos directives anticipées, même si vous n'avez pas de personne de confiance ; que vous devez essayer d'établir un dialogue avec votre médecin traitant, ne pas hésiter à lui donner une copie, et que vous aurez toujours un soutien en appelant ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

Amitiés à toutes et à tous, et continuons notre combat !

57 - MOSELLE



551 adhérents

Délégué : Thomas Scuderi - 15, rue Delesse - 57000 Metz - admd57@admd.net

Avec cette année 2020 qui fut particulière sur bien des aspects, la délégation de Moselle de l'ADMD n'a pu organiser d'événements. Cependant, nous avons continué à militer tant sur les réseaux sociaux qu'en lien avec l'ensemble de nos responsables politiques. La mobilisation s'est organisée autour de plusieurs actions spécifiques :

- Lien avec les adhérents lors de la première phase de confinement. Parfois il fallait simplement écouter le désarroi de nos propres adhérents, mais également les angoisses liées à l'épidémie et au risque de non-respect des directives anticipées.

- Relai des campagnes nationales de l'ADMD.

- Juillet : information sur le dernier sondage sur la fin de vie.

- Septembre : campagne de soutien à Alain Cocq qui demandait son droit de mourir dans la dignité.

- Soutien à la pétition de l'ADMD #NousSommesPrêts.

- Octobre : participation à l'Assemblée générale de l'ADMD à Dijon.

- Novembre : campagne pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Malgré la situation sanitaire, nous avons tenté de garder le lien avec les adhérents et sommes restés à disposition par téléphone et grâce à nos outils numériques.

58 - NIÈVRE

230 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

59 - NORD



1098 adhérents

Déléguée : Monique Ladesou
- admd59@admd.net

La crise sanitaire et ses contraintes ont renforcé notre volonté de toujours plus de proximité. Nous avons aussi cette année été plus sollicités encore pour répondre à des appels d'aide.

LES GROUPES LOCAUX

La délégation se compose aujourd'hui de 3 grands secteurs géographiques. La Métropole lilloise qui compte à elle seule 2 tiers des adhérents s'organise en plusieurs sous-groupes pour faciliter le travail des militants et leur solidarité.

LES ACTIONS

Deux réunions mensuelles ont pu se tenir dans la MEL en janvier et février. Trois réunions publiques dans la MEL :

- Sur le système de santé belge, avec Nathalie Andrews, a réuni 50 participants à Lille (février).

- Un débat avec 15 adhérents de la mutuelle Malakoff Médéric sur les directives anticipées (février).

- Une réunion d'information décen-

tralisée sur les directives anticipées a réuni 4 participants volontaires.

L'adresse aux députés a donné peu de résultats.

GARDER LE CONTACT

Deux lettres d'information ont été envoyées.

Dans la première, en plein confinement, en avril nous proposons de mettre en contact et à leur demande des adhérents d'une même ville pour rompre l'isolement de quelques-uns (2 demandes ont ainsi été satisfaites). Avec la 2^e lettre en octobre, nous diffusons notre bilan de l'année 2019 dans une version complète (non limitée en signes pour une diffusion dans le format du journal de l'ADMD).

LES APPELS

Sur l'année 2020 nous avons reçu 87 demandes d'aide dont 24 appels téléphoniques sur la ligne ADMD 59, 28 mémos d'appels à ADMD-Écoute et 35 sur la messagerie admd.net. C'est plus du double des appels des 12 mois précédents. La pandémie a certainement généré des angoisses nouvelles liées à la gravité de la situation sanitaire en particulier pour les plus âgés. Les appels sont traités essentiellement par deux d'entre nous, avec l'aide précieuse du médecin de la délégation qui dans les cas difficiles est intervenu dans un rôle de médiateur ou de conseiller.

NOS ORIENTATIONS

Poursuivre la création de groupe locaux.

Une formation des militants à l'écoute.

La mise en forme des témoignages reçus des adhérents de la région.

60 - OISE

422 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

61 - ORNE



229 adhérents

Délégué : Marc Bugey - 4, rue de la Carrière- Mâle - 61260 Val-au-Perche - admd61@admd.net

Malgré les conditions sanitaires et les 2 confinements, notre délégation a pu réaliser un certain nombre d'actions avec l'aide de nombreux bénévoles que je remercie vivement.

11 janvier : réunion publique à la résidence Le Phare d'Argent, à Cherbourg.

30 janvier : permanence à Alençon, à la Maison de la Vie Associative.

6 février : conférence au lycée « Marguerite de Navarre » à Alençon, classe de terminale et BTS.

8 février : tractage sur les marchés de Flers et Alençon pour la 13^e Semaine de mobilisation.

13 mai : permanence à Avranches, à l'Espace « Esc-Halles ».

9 juin : permanence à Alençon, à la Maison de la Vie Associative.

24 juin : permanence à Saint-Lô, à la Maison de la Vie Associative.

21 juillet : permanence au forum des associations de Flers.

5 août : permanence à l'Aigle, à l'Espace Jules Ferry.

11 août : permanence à la Mairie de Carentan, salle Bleue.

19 août : permanence à la Mairie de Domfront.

3 septembre : permanence à la Mairie de Cherbourg.

11 septembre : participation à la Commission des Usagers au Centre Hospitalier de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

12 septembre : participation au forum des associations d'Argentan.

23 septembre : permanence à la mairie de Bagnoles-de-l'Orne, salle Sequoia.

7 octobre : permanence à la mairie de Val-au-Perche.

10 octobre : participation à la 40^e Assemblée générale de l'ADMD à Dijon.

14 octobre : permanence à la Ferté-Macé, salle Bobot.

21 octobre : permanence à Villedieu-

les-Poêles, salle du Pussoir-Fidèle.

2 novembre : 13^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, information et distribution de brochures à Agon-Coutainville, Flers, La Ferté-Macé, Bellême, Cherbourg, Avranches, Regnéville-sur-Mer.

3 novembre : permanence à la mairie de Cherbourg,

18 décembre : participation au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Divers contacts avec les élus et interviews avec la presse locale : *La Manche Libre*, *Ouest France*, *Le Publi-cateur Libre*, etc.

Des réunions publiques sont envisagées en 2021, dès que les conditions sanitaires le permettront, avec le concours des sympathisants et adhérents de l'ADMD.

62 - PAS-DE-CALAIS

441 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

63 - PUY-DE-DÔME



776 adhérents

Déléguée : Jeany Galliot - Résidence Vega - 115, rue Fontgèviè - 63000 Clermont-Ferrand - admd63@admd.net

776 adhérents dont 97 nouveaux adhérents et 67,5 % de directives anticipées déposées. Merci aux nouveaux adhérents de bien vouloir prendre contact au : 06 30 90 13 45 (18h30-20h00) s'ils souhaitent des conseils dans la rédaction de leurs directives anticipées.

Participation aux 40^e Journées des délégations, les 24 et 25 janvier, à Paris.

Participation à la 40^e Assemblée générale de l'ADMD, le 10 octobre, à Dijon.

Permanences tenues en établissement hospitalier :

1 au Centre associatif Jean Richepin (le mardi après-midi) + 18 au CHU (le mardi matin) + 2 au CLCC Jean Perrin (le lundi matin) + 1 au CH Sainte-Marie (le mercredi après-midi).

13^e Semaine de mobilisation de l'ADMD, avec tractage le 9 février au marché d'Aubièrre.

Pique-nique annuel, le 5 septembre au Jardin Lecoq à Clermont-Ferrand.

Conférence-débat publique de l'ADMD 63

9 mars : « Espagne : un pas décisif en faveur de la reconnaissance du droit à une mort digne. Et la France ? », avec Benjamin Mattely.

14 octobre : « La fin de vie en France », avec Jean-Luc Romero-Michel.

Participation à la démocratie en santé :

3 RU/Représentants des Usagers en CDU/Commission des Usagers présents dans 7 établissements hospitaliers publics ou privés + 2 RU en Conseil de Surveillance (CHU de Clermont-Ferrand et CH de RIOM) + 2 RU en CCI/Commission de Conciliation et d'Indemnisation + 1 RU en CPP/Comité de Protection des Personnes + 1 RU en CRSA/Commission Régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes à LYON) + 1 RU en CTS/Conseil Territorial de la Santé de la circonscription territoriale du Puy-de-Dôme + 1 représentant au CDCA/Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

Bien évidemment, l'épidémie de Covid-19 a fortement impacté l'ensemble des activités de la délégation avec annulations de permanences, tractages et forum des associations.

64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**1038 adhérents****Délégué :** André Weiss - Lotissement Ader - 64250 Louhossoa - admd64@admd.net**Déléguée adjointe et responsable****des permanences :** Colette Weiss - Tél. 05 59 93 34 85

Permanences à Pau le premier mercredi d'octobre et février de 15h à 17h – Centre Social de la Pépinière – 4-8, avenue Robert Schuman.

Permanences à Bayonne : le dernier jeudi de septembre et janvier de 16h à 18h - Maison de la Vie Citoyenne, 26, avenue de l'Ursuya.

Permanence à Hendaye : au Centre Social Denentzat - 29, rue Richelieu. Cette année, en raison des deux confinements, l'activité de la délégation a été très réduite. En début d'année, nous avons pu tenir les permanences à Bayonne le 30 janvier et à Pau le 5 février. Les réunions des adhérents au printemps n'ont pu être tenues. Les locaux étaient fermés pour des motifs sanitaires. Entre les deux confinements, nous avons pu assurer la permanence de Bayonne le 24 septembre et celle de Pau le 7 octobre. Les permanences à Hendaye ont été tenues quand cela était possible. Nous avons cependant gardé le contact avec les adhérents soit par téléphone, soit par courriels, soit par courriers. A leur demande, nous avons eu une rencontre avec 2 adhérents (le 11 juin et le 9 octobre) pour des questions qui ne pouvaient pas être traitées par téléphone.

65 - HAUTES-PYRÉNÉES**331 adhérents****Délégué :** Jean Haillet - 28, sente des Rossignols - 65290 Louey - admd65@admd.net

La pandémie de l'année 2020 ne m'a pas permis d'organiser des rencontres ou des actions de groupe telles que celles que j'avais l'habitude de faire, par exemple la distribution de tracts sur les marchés ou encore de faire venir une personnalité compétente pour exposer devant un auditoire fourni la position de l'ADMD. Cependant, je n'ai pas manqué l'occasion de répondre par téléphone à des adhérents ou à des non-adhérents souhaitant s'informer et je suis allé rendre visite à telle ou telle adhérente qui souhaitait me voir. La fin de l'année 2021 me permettra sans doute, c'est-à-dire, selon les règles sanitaires, d'organiser de nouveau des réunions d'information.

66 - PYRÉNÉES-ORIENTALES**693 adhérents****Délégué jusqu'en juillet 2020 :** René-Jean Cambillau**Déléguée depuis octobre 2020 :** Michelle Andréani - 2, passage Romain Rolland - 66700 Argelès-sur-Mer - admd66@admd.net

Nouvellement recréée, cette délégation n'a pas connu d'activités durant l'année 2020.

67 - BAS-RHIN**849 adhérents****Délégué :** Robert Wohlfahrt - 24, rue de l'Eglise - 67160 Rott - admd67@admd.net

Une année de galère comme certainement pour nous tous ! Deux réunions publiques interdites en dernière minute, les permanences fermées... Le contact avec les membres est difficile : une année très solitaire et frustrante.

En plus stressante, de nombreux coups de téléphone de demandes en dernière minute (comme d'habitude) sur le quoi et comment faire... « *mon père est en EPAHD il a la Covid, que puis-je faire ?* » et cela plusieurs fois par semaine... et pas de possibilité de se déplacer.

Mais on est là et on écoute, on rassure un peu. C'est énorme et c'est notre rôle.

Que de souffrances ! De solitude.

Et la loi sur la fin de vie qui ne passe pas ! En plus le député qui a bloqué le vote à l'Assemblée nationale est de ma circonscription, Frédéric Reiss ; il n'a pas voulu que je lui parle mais j'en ai profité pour lui dire ses quatre vérités !

68 - HAUT-RHIN**412 adhérents****Déléguée :** Huguette Wiczerzak - 53, rue du 3 décembre - 68150 Ribeauvillé - admd68@admd.net

L'année 2020 a été pour moi, hormis les réponses aux appels téléphoniques et les visites à quelques adhérents, une année quasi-stérile sur le plan du lobbying, étant donné le contexte sanitaire.

Je n'ai en effet pas d'activités particulières à mentionner, les réunions programmées en début d'année ayant toutes été annulées.

Par contre j'ai enfin adopté les réseaux sociaux et je ne manque pas de partager largement les informations de l'ADMD.

69 - RHÔNE



2365 adhérents

Délégué jusqu'au 31 décembre 2020 :

Hubert Sapin

Tout avait si bien commencé ! J'ai adressé une lettre de vœux, en janvier, aux adhérents en leur précisant que je mettais un terme à mon mandat de délégué au 30 juin 2020 et je leur indiquais qu'une réunion aurait lieu le 13 juin. En raison du Covid-19, j'ai décidé de prolonger mon mandat jusqu'au 31 décembre. La réunion a bien sûr été annulée.

Une distribution de tracts a eu lieu le 11 février sur le marché de la Croix Rousse à Lyon 4^e et le 12 février sur la place Charles Hernu à Villeurbanne. Seuls quelques membres de l'équipe se sont mobilisés pour assurer cette action qui est toujours appréciée de la part de nos concitoyens que nous avons abordés.

Chaque 1^{er} mercredi du mois, de 15h à 17h30, se tient une permanence au Palais du Travail de Villeurbanne. De 4 à 6 personnes (adhérentes ou non-adhérentes) viennent pour avoir des informations sur l'ADMD ou une aide à la rédaction de leurs directives anticipées.

Des personnes atteintes d'une grave ou invalidante maladie contactent régulièrement la délégation sur la possibilité de se rendre en Suisse ou en Belgique. Un médecin conseiller répond à chaque personne.

Le pique-nique annuel a eu lieu le 5 septembre au parc de la Tête d'Or à Lyon. 21 personnes avaient répondu à cette invitation afin de partager un moment de convivialité.

J'ai participé à l'Assemblée générale à Dijon le 10 octobre.

Aucune réunion n'a pu avoir lieu cette année, ce que je regrette.

Je remercie l'équipe départementale

qui a su tout au long de ces années me supporter, m'aider et m'encourager afin de défendre une idée : choisir notre dernière liberté.

L'année s'est terminée par un courrier transmis à chaque parlementaire du Rhône (7 députés et 14 sénateurs) pour les inciter à s'engager pour soutenir une proposition de loi en faveur d'une aide active à mourir. Un sénateur est adhérent et un député soutient depuis plusieurs années nos actions.

Seulement 3 parlementaires ont répondu au courrier (dont 1 qui précise qu'une loi sur la fin de vie n'est pas une action prioritaire en ce qui le concerne).

A l'heure où je rédige ce compte-rendu d'activités, aucun adhérent ne s'est porté candidat pour devenir délégué ADMD pour le Rhône.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

70 - HAUTE-SAÔNE



155 adhérents

Déléguée : Patricia Maitret - 21, rue Victor Hugo - 70100 Gray - adm70@admd.net

Lexique : @dhérents : adhérent(e)s intenautes. symp@atisants : sympathisant(e)s internautes.

Fin janvier : participation de notre déléguée à la Journée des délégations (comme tous les ans, mais jamais mentionné dans les comptes-rendus précédents).

30 janvier : réunion de travail pour la Semaine de mobilisation et divers sujets.

8 au 16 février : Semaine de mobilisation. Distribution de tracts devant le cinéma de Vesoul lors du festival du cinéma d'Asie, distribution dans des points stratégiques (mairies, bibliothèque...), tour des politiques.

26 septembre : réunion des adh-

rents : atelier directives anticipées, préparation déplacement Assemblée générale à Dijon le 10 octobre, préparation de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité du 2 novembre.

10 octobre : Assemblée générale à Dijon. Participation de notre déléguée, Patricia Maitret. Covoiturage prévu. Très peu de présents, quelques excusés.

2 novembre : Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Préparations annulées cause Covid : à 12h15, déjeuner fraternel au restaurant Eurotel de Frotoy-lès-Vesoul. A 15h, contes et chansons, sur le thème de la mort, par une artiste à la salle polyvalente de Pusy (vers Vesoul). Probablement réactualisées pour la Journée mondiale 2021, sous réserve actualité Covid.

Action de remplacement : les adhérents et sympathisants qui le souhaitent écrivent aux parlementaires sur la base de 2 modèles de lettres.

La délégation remercie chaleureusement ceux qui ont adressé une ou plusieurs lettres, par courrier ou courriel, aux parlementaires.

La délégation remercie aussi tous ceux qui ont contribué à notre lutte, par quelque moyen que ce soit, non sans avoir une pensée pour les nôtres qui n'ont plus la possibilité de le faire.

71 - SAÔNE-ET-LOIRE

470 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

72 - SARTHE



494 adhérents

Délégué : Rémi Marchand - Résidence Sable d'Or - 190, boulevard Demorieux - 72000 Le Mans - admd72@admd.net

Dans ce contexte sans précédent, nous avons eu à cœur de pouvoir maintenir notre activité militante dans le respect des consignes.

Nous avons mis en place notre bulletin départemental.

Nous avons rencontré les députés : Pascale Fontenelle Personne, Damien Pichereau, Jean Carles Grelier, Sylvie Tolmont tous d'accord avec le fait qu'il faille que la loi évolue et respecte les volontés de toutes et tous. Nous avons également reçu un mail de Marietta Karamanli, affirmant soutenir le combat.

Nous avons eu l'occasion de maintenir quelques-unes des réunions mensuelles, jusqu'à l'arrêt de celles-ci compte tenu des restrictions.

Une présence régulière dans la presse et sur les réseaux sociaux a été comme toujours fidèle à notre activité.

Plusieurs réunions en ligne en présence de notre délégué Rémi Marchand et de nos deux adjointes, Alexandra Durand et Béatrice Sylvain.

Nous n'avons pas eu l'occasion de maintenir notre assemblée départementale annuelle.

Nous avons rencontré Christian Lacoste, adjoint à la santé à la mairie, affirmant nous soutenir. Idem pour Catherine Brulée Delahaye et Sophie Moisy, élues municipales, fidèles soutiens à l'ADMD.

Nous avons tenu notre pique-nique au Mans.

Nous avons organisé plusieurs ciné-débats autour du film *Blackbird*.

73 - SAVOIE



540 adhérents

Délégué : Florian Penaroyas - 2bis, rue de la Boigne - 73000 Chambéry - admd73@admd.net

Fin janvier 2020 nous avons eu l'opportunité d'organiser une réunion publique dont l'invitée était Jacqueline Jencquel. Cette réunion a eu un grand succès avec une centaine de personnes et une bonne couverture presse. Du fait de la pandémie de Covid-19, les adhérents m'ont sollicité par mail, ou par téléphone.

Début septembre, à la Rentrée des associations de Chambéry, la présence physique de l'ADMD a été appréciée par un public nombreux malgré la crise sanitaire. Le travail de lobbying auprès des élus a continué.

Je sais qu'en cas d'indisponibilité de ma part liée à mon emploi du temps professionnel, les adhérents de notre département sont suivis par les conseillers du service ADMD-Ecoute (01.48.00.04.92), du lundi au vendredi, que je remercie chaleureusement pour leur dévouement.

74 - HAUTE-SAVOIE



816 adhérents

Délégué : Cyril Journet - admd74@admd.net

Se reporter à la délégation pour l'Ille-et-Vilaine (35).

75 - PARIS

1^{er}, 3^e

1^{er} : 74 adhérents / 3^{er} : 169 adhérents

Délégué : Rémi Chauvet
admd.paris1@admd.net
admd.paris3@admd.net

Se reporter à la délégation pour le 10^e arrdt.

2^e

62 adhérents

Déléguée : Annie Gautrat - 12, rue Sainte-Foy - 75002 Paris - admd.paris2@admd.net

Je reste mobilisée pour défendre et soutenir les actions de l'ADMD, et je réponds autant que possible aux demandes de renseignements des adhérents qui me contactent.

Je sais qu'en cas d'indisponibilité de ma part liée à mon emploi du temps professionnel, les adhérents de notre arrondissement sont suivis par les bénévoles du service ADMD-Ecoute (01 48 00 04 92), que je remercie chaleureusement.

4^e

120 adhérents

Délégué : Franck Duquênay - admd.paris4@admd.net

Comme vous le savez tous, l'année 2020 a été fortement perturbée par la crise sanitaire mondiale qui nous touche encore actuellement.

Le contact, la proximité et l'échange avec les adhérents et la délégation de l'ADMD pour le 4^e arrondissement de Paris en ont malheureusement subi les conséquences.

Au-delà de ce bouleversant événement, j'ai pu établir quelques liaisons avec des adhérents qui n'ont pas hésité à me contacter pour me faire part de leur volonté de m'accompagner lors de manifestations militantes, sous couvert d'une amélioration de la crise sanitaire qui permettait ou non les actions de terrain et les rencontres militantes.

Durant cette année bien singulière, les adhérents de l'ADMD pour le 4^e arrondissement de Paris ont été très demandeurs d'informations concernant leurs droits en fin de vie et ont

souhaité en savoir davantage sur la garantie des directives anticipées dans le milieu hospitalier.

Cette crise sanitaire nous a tous par ailleurs permis de prendre conscience de l'importance de bien préparer sa fin de vie. Nous devons être le seul décisionnaire du début à la fin. Pour cette nouvelle année militante je ressens l'envie de m'investir pleinement et de pouvoir être au plus proche des adhérents de la délégation dont j'ai la charge, à travers la ligne téléphonique 06 68 22 00 07, par mail à admd.paris4@admd.net ou sur Twitter via le compte @ADMDDParis4.

De nouvelles plages horaires seront attribuées et communiquées prochainement par mail pour être au plus proche des adhérents qui ont besoin d'écoute et de conseils.

Je suis conscient que cette année n'a pas été très active pour la délégation. Je tiens enfin à remercier grandement tous les collaborateurs de l'ADMD pour leur disponibilité, leur écoute, et leur aide précieuse en cette période bien complexe pour nos activités militantes.

J'espère que l'on pourra de nouveau militer haut et fort pour notre ultime liberté !

5^e & 6^e



5^e: 328 adhérents
6^e: 261 adhérents

Déléguée: Anne Vivien
admd.paris5@admd.net
admd.paris6@admd.net

Année très spéciale avec ses deux confinements ayant interdit la tenue de réunions

Une seule réunion des adhérents en présence du député Gilles Le Gendre, animée par Jonathan Denis et Benjamin Mattely, le 23 janvier 2020 Plus de 150 participants, réunion très animée où le député a provoqué de vives réactions en affirmant qu'en aucun cas un projet de loi sur la fin de vie en France ne serait envisagé au cours de ce mandat présidentiel.

Participation aux Journées des délégations fin janvier, et à l'Assemblée générale de l'ADMD à Dijon en octobre.

Courrier de fin d'année aux adhérents pour maintenir un lien.

Rédaction d'une plaquette de présentation de l'ADMD pour le répertoire des Associations du 6^e arrondissement, distribué par la mairie à tous les résidents du 6^e, en remplacement du forum des associations annulé en septembre.

Aide téléphonique aux adhérents qui se sont adressés à moi, pas plus nombreux que l'an dernier.

J'attends avec impatience la possibilité de refaire une réunion en 2021.

7^e & 8^e



7^e: 203 adhérents
8^e: 126 adhérents

Délégué: Florent Giry
admd.paris7@admd.net
admd.paris8@admd.net

Comme partout, la délégation a vu son activité fortement impactée par la crise sanitaire. L'année était pourtant bien partie avec une réunion publique organisée le 13 février pour présenter l'état de la loi chez nos voisins les plus avancés (une quarantaine de participants), une séance de tractage à l'entrée de la gare Saint-Lazare le même jour, et une journée de permanence en binôme avec Jacqueline Jencquel dont j'ai repris la suite dans les 7^e, 8^e et 16^e arrondissements parisiens. Sur le reste de l'année, faute de pouvoir organiser sereinement des événements, l'activité s'est limitée aux réponses aux questions reçues par mail ou téléphone.

9^e & 10^e



9^e: 208 adhérents
10^e: 238 adhérents

Délégué: Rémi Chauvet
34, rue d'Hauteville - 75010 Paris
- admd.paris9@admd.net - admd.paris10@admd.net

Tous les premiers samedis du mois (sauf en été), je me suis tenu à la disposition des adhérents lors d'une permanence. Les bénévoles de l'ADMD-Ecoute, présents en permanence au siège de notre association, ont également reçu plusieurs adhérents des délégations dont j'ai la charge. Un compte rendu d'entretien m'a été transmis.

Les 24 et 25 janvier, j'ai participé aux 40^e Journées des délégations, à Bagnolet, comme les autres délégués de notre association. J'ai été amené à rencontrer plusieurs responsables de mouvements politiques sur la question de la fin de vie et à rédiger des notes sur le sujet, leur expliquant dans le détail nos revendications et les arguments que nous mettons en avant pour demander le respect de nos volontés en fin de vie, aussi diverses qu'elles puissent être.

Et puis dès le mois de février 2020, nous avons commencé à nous inquiéter pour nos proches, pour nous, de la crise sanitaire qui se profilait. Cette crise sanitaire, majeure et inédite, nous a frappés en France, mais aussi dans le monde entier et nous a beaucoup éprouvés. Nous avons perdu des proches, nous sommes restés confinés à plusieurs reprises de nombreuses semaines, nous avons dû apprendre à vivre et à mener notre combat pour une fin de vie digne différemment. J'espère que vous avez chacune et chacun passé ces épreuves le moins difficilement possible.

Cette crise sanitaire a aussi mis en évidence les limites criantes de la loi actuelle sur la fin de vie en France : l'impossibilité pour les personnes arrivées à la fin de leur vie de pouvoir choisir comment partir, des directives anticipées contraignantes et non opposables, le manque de

structures de soins palliatifs... Plus que jamais notre combat pour une fin de vie libre, digne et choisie doit se poursuivre pour obtenir enfin la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté et la généralisation de l'accès aux soins palliatifs.

Comme je continuerai à le faire, je vous encourage à solliciter et sensibiliser les élus à nos revendications, mais surtout à leur demander d'avoir enfin le courage de répondre à nos revendications soutenues par une très large majorité de nos concitoyens. Il ne reste plus qu'un an à l'actuelle majorité à l'Assemblée nationale pour nous entendre et agir, enfin... Très vite, ils seront nombreux à venir nous demander nos voix pour être réélus; pourquoi pas, mais qu'ils entendent la nôtre avant tout!

11^e**512 adhérents**

Délégué : Dominique Barthélémy
- 11, rue Servan - 75011 Paris
- admd.paris11@admd.net

Dominique Barthélémy ne nous a pas adressé son compte rendu d'activités. Vous pouvez vous le procurer, sur demande, directement auprès de votre délégué.

12^e & 13^e

12^e : 538 adhérents
13^e : 682 adhérents

Délégué : Jean-Luc Romero-Michel
Président de l'ADMD
130, rue Lafayette - 75010 Paris -
admd.paris12@admd.net
admd.paris13@admd.net

2020 aura été comme pour beaucoup de délégués une année particulière. Elle aura débuté en janvier avec les 40^e Journées des délégations à Paris ponctuées

par les grèves des transports, puis, dans le cadre de la Semaine de mobilisation nous nous sommes retrouvés pour un tractage le dimanche 9 février sur le marché de la Porte Dorée.

Malheureusement, le confinement du printemps a stoppé net tous nos projets de rencontres. J'ai une pensée particulière pour nos adhérents âgés et parfois isolés, mais je sais qu'ils ont pu, pendant toute cette période, joindre les services du siège et les bénévoles de l'ADMD-Ecoute restés à leur disposition.

La période estivale presque achevée et la situation sanitaire le permettant à ce moment-là, nous nous sommes retrouvés pour le pique-nique annuel le samedi 5 septembre autour du lac de Daumesnil sous un timide soleil. Est arrivée la rentrée avec l'inquiétude de ne pas pouvoir tenir l'Assemblée générale à Dijon, qui a pourtant bien eu lieu, avec les prémices d'un nouveau confinement qui a dû nous faire renoncer au rassemblement prévu sur la Place de la République à l'occasion de la 13^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Gardons l'espoir que 2021 nous offrira de nouveau l'opportunité de nous retrouver physiquement, et que notre combat pour une loi de liberté aboutisse, au regard des différentes propositions de loi en attente d'examen.

14^e**639 adhérents**

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

15^e**923 adhérents**

Déléguée : Inès Weiser
admd.paris15@admd.net

Inès Weiser ne nous a pas adressé son compte rendu d'activités. Vous pouvez

vous le procurer, sur demande, directement auprès de votre déléguée.

17^e**420 adhérents**

Déléguée : Agnès Stiesz
5, rue de Phalsbourg - 75017 Paris
admd.paris17@admd.net

Délégué adjoint : Armand Brajtman

24 et 25 janvier : Journées des délégations.

Du 9 au 16 février : Semaine de mobilisation sur les marchés.

9 février (matin) : marché Brochant, avec Armand Brajtman

9 février (matin) : marché rue de Lévis.

15 février (matin) : marché bio des Batignolles

16 février (matin) : marché rue de Lévis

Pour l'ensemble de ces marchés, il y avait très peu de monde... Vacances scolaires obligent !

10 octobre : Assemblée générale à Dijon, via Internet.

Tout au long de l'année, relance des adhérents (règlement, directives anticipées...). Disponible par téléphone car de nombreuses questions et d'assistance psychologique face à la pandémie. Support de Jonathan.

18^e, 19^e & 20^e**18^e : 417 adhérents****19^e : 441 adhérents****20^e : 548 adhérents**

Déléguée : Sophie Grassano
57, rue Saint-Fargeau (boîte aux lettres n°56)
75020 Paris - admd.paris20@admd.net

Pour cette année 2020, ce bilan d'activités est bien court.

En effet, compte tenu de la situation sanitaire, les réunions que j'avais pré-

vu de tenir ont été annulées. Je n'ai pas non plus eu la possibilité d'organiser de tractages.

J'ai néanmoins pu participer à l'Assemblée générale annuelle le samedi 10 octobre, à Dijon.

Bien évidemment, j'ai tenté de rester à l'écoute des adhérents des 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, en répondant à leurs appels, courriers et mails.

Par ailleurs, j'ai continué de porter les messages militants de notre association en les relayant sur Twitter.

76 - SEINE-MARITIME



1083 adhérents

Délégué: Yves Grégoire

423, route des Tisserands - 76560 Veauville-lès-Quelles - admd76@admd.net

Cette année a été fortement perturbée par la Covid, nous empêchant de tenir les réunions publiques envisagées ainsi que les permanences.

Le 6 janvier, rencontre avec les étudiants de l'IFA pour dossier «Prix Liberté du Forum Mondial Normandie pour la Paix». Notre dossier a été retenu parmi plus de 200 dans le monde.

Le 1^{er} février, rencontre adhérents sur le secteur de Rouen et la Libre Pensée : une cinquantaine de personnes.

Le 12 février, conférence à la FAC de Droit de Rouen, plus de 400 étudiants, passages à *France 3*, *France Bleu* et dans la presse écrite.

Quatre permanences fonctionnent : Dieppe (René Lherondel, délégué adjoint), Rouen (Rémy Girard, délégué adjoint), Le Havre (Marie-Françoise Devaux, déléguée adjointe), et au CHU de Rouen pour participer aux permanences de l'Espace des Usagers du CHU Rouen (1 fois par mois). Elle est sous la responsabilité de Rémy Girard.

Participation aux Journées des délégations à Paris et à l'Assemblée générale à Dijon.

Rencontres avec quatre députés et réunions de travail spécifiques.

Nombreuses réunions de travail (en

visio) avec l'EREN (Ethique Normandie) sur le thème «Mourir à Domicile», EHPAD, vaccin...

Participation aux forums des associations de Rouen, Dieppe et Le Havre en septembre : très beau succès qui nous ont permis de faire entendre nos positions en pleine affaire Alain Cocq. Bonnes retombées en termes d'adhésions et de retombées presse. Représentant l'ADMD au sein de France Assos Santé Normandie, j'ai participé à 4 Bureaux et Comités Directeur Régionaux.

Interventions presse, écrite et parlée (*France Bleu*) et TV *France 3* et *Radio Sentinelle*

En tant que délégué national aux RU, travail avec Philippe Lohéac et Sandy Raux pour relancer les candidatures RU dans les régions. Résultats encourageants. En Seine-Maritime, Rémy et Yolande Girard se sont investis dans plusieurs CDU avec efficacité.

Tout au long de l'année contacts par mail ou courrier à l'ensemble des adhérents de Seine-Maritime. Le blog admd76.blogspot.com est alimenté en permanence ainsi que le compte twitter @admd76. La délégation a été joignable par téléphone en continu pour répondre aux nombreuses interrogations des adhérents ou non face aux problèmes soulevés par la pandémie.

77 - SEINE-ET-MARNE



977 adhérents

Déléguée: Annick Guillo - 2, rue des Passereaux - 77680 Roissy-en-Brie - admd77nord@admd.net

Cette année fut bien particulière et nous avons tous subi les conséquences de la crise sanitaire.

De ce fait notre activité a été réduite à sa plus simple expression, la plupart des adhérents que j'ai sollicités, étaient personnes à risque et ne voulait pas en prendre, ce que j'ai très bien compris, l'étant moi-même.

J'ai maintenu le contact avec les adhérents, par courrier ou par télé-

phone avec ceux qui m'ont sollicitée, je suis désolée pour les personnes qui souhaitaient me rencontrer, ce n'était pas permis.

J'ai écrit aux 11 députés du département, 2 m'ont répondu :

Olivier Faure, PS, est favorable et votera la proposition qui sera présentée.

Christian Jacob, président du groupe LR (4 députés), fidèle à lui-même, défend la loi de son ami Leonetti et ne voit pas la nécessité d'en changer. Les quatre députés LREM n'ont pas eu la correction de répondre.

Idem pour le Modem et Agir Ensemble.

J'ai envoyé à la presse le communiqué qui annonce la proposition de loi qui sera déposée au Sénat par le groupe socialiste (aucune réponse) La presse (77) n'a jamais passé nos articles.

J'ai écrit aux sénateurs du département, ils sont 6, à ce jour courriers restés sans réponse.

J'ai participé à l'Assemblée générale à Dijon, toutes les mesures sanitaires avaient été prises afin d'éviter le moindre problème.

Espérons qu'en 2021, la situation se sera améliorée et que nous pourrons reprendre nos activités.

78 - YVELINES



2000 adhérents

Déléguée: Odile Novel - 9, avenue Robert Wagner - 78140 Vélizy-Villacoublay - admd78@admd.net

Odile Novel ne nous a pas adressé son compte rendu d'activités. Vous pouvez vous le procurer, sur demande, directement auprès de votre déléguée.

79 - DEUX-SÈVRES**255 adhérents****Délégué :** Luc Bonet - admd79@admd.net

Se reporter à la délégation pour la Vienne (86).

80 - SOMME**222 adhérents**

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

81 - TARN**440 adhérents****Délégué d'octobre 2020 à juin 2021 :**

Alain Fabre

Je viens de reprendre la délégation du Tarn en octobre 2020. J'ai eu peu de temps, mais réussi à faire le nécessaire, contacter le maire de ma commune, Saint-Juéry, faire faire des devis, les faire valider par le siège à Paris, pour pouvoir planter l'arbre de l'ADMD le 2 novembre.

Malheureusement, cause au confinement, il n'y a pu avoir de cérémonie avec la municipalité et le public. Cette cérémonie officielle est reportée à une date ultérieure, quand les autorités nationales nous autoriseront à nous réunir.

Une permanence téléphonique est assurée le mercredi matin de 9h à 11h.

En moyenne, un appel par semaine pour des renseignements, sur les hôpitaux assurant les soins palliatifs, les modalités pour s'inscrire, des questions diverses et le don d'un chèque de 345€ que je fais envoyer au siège à Paris. Le petit mot que m'a envoyé

la personne : « Suite au suicide d'une collègue enseignante, atteinte d'une maladie incurable et dégénérative, la famille a souhaité que l'argent qui aurait pu être utilisé pour acheter des fleurs, on en fasse don à votre association. Nous louons votre mission et souhaitons vraiment que les lois évoluent pour le bien des personnes concernées et de leur famille. H. L. Pour les enseignants et enseignantes du syndicat FSU81 »

Début 2021, un mail a été envoyé aux adhérents du département pour savoir qui veut participer à la création d'un bureau pour faire fonctionner la délégation et préparer une future réunion annuelle.

Quatre adhérents du département souhaitent intégrer le bureau départemental, mais faute au Covid, difficile de se réunir (Nadine Nègre, Lydie Batigne, Josiane Soret et Paul Collin.) Merci à eux pour leur participation.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92. (cf. page 24)

82 - TARN-ET-GARONNE**252 adhérents****Déléguée :** Béatrice Ouin-Jacquier - 37, place Bertrand de Montaigut - 82200 Boudou - admd82@admd.net

En Tarn-et-Garonne comme partout, l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a limité nos rencontres et actions.

Si en janvier, ce sont les demandes individuelles, en particulier des sollicitations sur les directives anticipées qui ont dominé, le mois de février a été très actif : le 9 distribution de tracts et signature de pétition au marché de Moissac, le 10 au marché de Saint-Nicolas de la Grave, le 12 au marché de Montauban-Lalauque, le 13 au marché de Castelsarrasin et

interview pour la radio locale CFM, le 14 réunion des adhérents à Montauban, avec une vingtaine de participants, et le 15 distribution de tracts et signature de pétition au marché de Montauban-préfecture.

Après ce mois très actif, le confinement a réduit les activités de la délégation à la réponse aux sollicitations. Le 5 octobre un partenariat avec le cinéma CGR Le Paris de Montauban a permis l'organisation d'un débat après la projection du film *Blackbird* avec une cinquantaine de participants, masqués. Les deux députées du département se sont excusées de ne pouvoir y participer. Pierre Juston, délégué pour la Haute-Garonne et le Gers, est venu apporter son expertise au débat. Nombreuses questions, favorisées par l'intérêt du film. Après cette projection, deuxième confinement qui, de nouveau, réduit l'activité de la délégation à la réponse aux sollicitations individuelles.

A noter qu'en octobre, un militant dynamique, Olivier Fournet, a accepté de devenir délégué adjoint.

83 - VAR**1877 adhérents****Déléguée depuis octobre 2020 :**

Nadja Csomor - Bastide de la Benoîte - 325, route de la Benoîte - 83320 Carqueiranne - admd83@admd.net

J'ai été nommée déléguée de l'ADMD pour le Var le 10 octobre 2020.

Les deux mois et demi écoulés ont été l'occasion de me présenter et d'aller à la rencontre des adhérent.e.s au cours d'échanges emails et téléphoniques. J'ai été interpellée par la richesse des conversations établies dès les premières semaines. Si la majorité des discussions porte sur les thématiques de l'ADMD, j'ai également pu être interrogée sur la situation sanitaire actuelle (par exemple sur le positionnement de l'association concernant le vaccin contre la Covid19).

Je propose des permanences téléphoniques les mardis et vendredis,

ce qui permet une régularité dans les contacts.

Le 2 novembre, à l'occasion de la 13^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, une action d'information était prévue sur le marché de Sanary-sur-Mer et plusieurs adhérent.e.s locaux s'étaient mobilisé.e.s. En raison du contexte actuel il a semblé raisonnable d'annuler cette action.

Cette année nous avons été de nouveau référencés dans l'annuaire des associations de la Seyne-sur-Mer et suite à plusieurs échanges avec les services de la ville et la réponse enthousiaste d'un élu, nous espérons la parution d'un article dédié dans le journal local.

Malgré les contraintes évidentes liées au contexte actuel - difficultés à rencontrer les adhérent.e.s en présentiel... -, les mois écoulés m'ont permis de tisser des liens localement en initiant la mise en réseau de nouveaux contacts qui faciliteront nos prochaines actions (élu.e.s, directeurs de cabinet, associations communales, adhérent.e.s volontaires...).

Actions prévisionnelles sur les premiers mois de 2021 :

1/ Création d'un annuaire départemental en ligne et en support papier recensant les adhérents.e.s qui le souhaitent, par ville.

2/ Des rencontres/débats via Zoom (avec la présence d'intervenants). Un compte-rendu sera systématiquement envoyé à tout.e.s pour ne pas pénaliser celles et ceux qui n'utilisent pas internet.

3/ Plusieurs actions d'information et tractage de flyers sur les marchés (Toulon, Carqueiranne, Fréjus, Draguignan).

Mes remerciements à l'ADMD qui me permet de militer avec tous les bénévoles et adhérent.e.s afin de faire évoluer la loi. Merci à mon prédécesseur Christian Baloy pour ses précieux conseils et également pour tous les messages d'encouragement exprimés par les adhérent.e.s du Var.

84 - VAUCLUSE



783 adhérents

Déléguée: Christiane Oillataguerre
260, boulevard du Nord - 84160 Cucuron
- admd84@admd.net

Pour l'année 2020 en ce qui concerne mon département, il n'y aura eu aucune manifestation, ni tractage... Je n'ai hélas pu participer à la réunion des délégations de janvier pour raison de santé.

Dans le Vaucluse, je dois faire face à deux associations qui essaient de recruter nos adhérents de l'ADMD. J'ai eu de nombreux appels à ce sujet. Nos adhérents ont le sentiment que dans cette période inédite, l'ADMD ne se fait pas entendre.

Cette année a été spécialement intense en soutiens téléphoniques ; les questions récurrentes étant : *« Je n'ai pas de personnes de confiance », « Je ne veux pas de sédation, quelle autre solution me proposez-vous ? »*.

Beaucoup d'anxiété pour des proches en conflit avec les médecins d'EHPAD, ou les instances médicales. J'ai essayé de contacter les représentants politiques qui, sous prétexte de Covid, s'abritent derrière des fins de non-recevoir.

85 - VENDÉE



609 adhérents

Déléguée: Maryse Kalsch - 25, route d'Avrillé - 85540 Saint-Avaugourd-des-Landes - admd85@admd.net

Drôle d'année 2020. Ça a commencé par une galère liée à la grève des transports SNCF et RATP. Épique pour rejoindre notre réunion annuelle des délégués à Paris fin janvier, si importante pour nous car toujours très riche d'échanges et constructive. Mais ensuite ce fut plus difficile.

Des étudiants de l'ICAM (école d'ingénieurs) m'avaient sollicitée pour intervenir mi-mars dans le cadre de leur présentation d'une étude sur le sujet de la fin de vie. Pas de présentiel possible donc cela s'est passé par téléphone, et très bien.

Une fenêtre possible entre les deux confinements pour la réunion annuelle de l'ADMD le 5 septembre 2020. Près de 60 personnes se sont déplacées, tout le monde masqué bien sûr. Cette année, avec la participation de Pierre Juston, juriste, Jeune ADMD, Romain Bossis, Jeune ADMD également et médecin généraliste. De plus, il est rare en Vendée qu'un député accepte de se déplacer à nos réunions. Nous avons eu le plaisir d'avoir la participation de Pierre Henriot, député de Vendée, qui nous a accompagnés de 15h à 19h et a répondu avec patience et bienveillance à toutes les questions qui lui étaient posées. Cela vaut la peine de le souligner.

Pas d'autorisation du préfet pour le rassemblement le 2 novembre cette année.

Tout au long de cette année, un peu moins de visites chez les adhérents mais énormément de contacts téléphoniques pour rassurer, guider et quelques entretiens en plus avec des personnes pas encore adhérentes, mais qui le sont devenues ; et, ce n'est pas très surprenant, de plus en plus de contacts pour aller mourir ailleurs qu'en France. Prise de conscience d'une possibilité de mort inattendue liée à la Covid 19 ?

Espérons une année 2021 plus riche en rencontres, gardons l'espoir et avançons pour que cette loi que nous appelons de nos vœux depuis si longtemps voie le jour.

86 - VIENNE



413 adhérents

Délégué : Luc Bonet - C/O La Ligue de l'Enseignement de la Vienne - 18, rue de la Brouette-du-Vinaigrier - 86000 Poitiers - admd86@admd.net

L'année avait bien commencé avec une conférence du Pr. René Robert, chef du service réanimation du CHU de Poitiers, organisée à l'Espace Mendès France de Poitiers le mardi 18 février. Le sujet était « *Comprendre le sens de la sédation profonde et continue jusqu'au décès* », conférence tenue devant une salle comble (150 personnes). Suite à ce succès, les responsables de l'Espace Mendès France ont tenu à nous assurer de leur entière disponibilité pour toute initiative de conférence de l'ADMD. On peut trouver la vidéo de la conférence sur la chaîne Youtube de l'EMF : https://www.youtube.com/watch?v=4qcEYgq_sLo.

Puis est venu la Covid... Nous n'avons pu tenir que 4 permanences dans l'année en nos locaux de la Ligue de l'Enseignement 86. A noter, en dehors des réponses aux sollicitations téléphoniques de nos adhérent.e.s, une interview en septembre sur RCF86 (antenne locale de Radio Chrétienne Francophone) dans le cadre d'un reportage sur la loi fin de vie, avec un très bon travail de la journaliste...

Comme délégué pour les Deux-Sèvres, j'ai pris contact avec la mairie de Niort et me suis déplacé dans cette ville, accompagné d'une adhérente du 79, pour prospecter une salle permettant d'organiser des permanences. Objectif remis à plus tard, Covid oblige.

87 - HAUTE-VIENNE

671 adhérents

Déléguée jusqu'en septembre 2020 : Nicole Labarre



Déléguée depuis octobre 2020 : Béatrice Géraud - Résidence du Général Leclerc B3 - 197, avenue du Général Leclerc - 87100 Limoges - admd87@admd.net

Janvier : nous avons reçu Mme Pellegrini de la CPAM qui est venue nous présenter le Dossier Médical Partagé, réunion suivie de la galette des rois.

Du 8 au 16 février : nous sommes allés à la rencontre du public sur quatre marchés de la Haute-Vienne et sur celui de Guéret.

17 février : compte rendu des Journées des délégations à Paris et de la Semaine de mobilisation sur les marchés.

18 février : rencontre avec les élèves du lycée Valadon de Limoges pour une journée de présentation sur les associations dont bien sûr, l'ADMD. Les réunions mensuelles de mars, avril et mai n'ont pu être tenues à cause du confinement. De même les (rencontres sur la fin de vie) prévues en avril avec 6 associations laïques ont dû être annulées.

5 et 6 septembre : forum des associations de Limoges.

18 septembre : assemblée départementale de l'Admd87 et 23 à Limoges en présence de Jean-Luc Romero-Michel, dédicaces de « *Plus vivant que jamais* » et de « *Lettre ouverte à Brigitte Macron* », les adieux de Nicole Labarre et passage de relais à Béatrice Géraud.

19 septembre : conférence de Jean-Luc Romero-Michel à Guéret.

10 octobre : participation à l'Assemblée générale de Dijon.

Depuis cette date, rien n'a pu être mis en place.

Les activités de cette année 2020 s'arrêtent là.

88 - VOSGES



179 adhérents

Déléguée : Marie-Thérèse Tenette - 7, allée des Fleurs - 88000 Epinal - admd88@admd.net

Janvier : communiqué de presse informant de la réactivation de la délégation.

Interview de la déléguée rappelant les données de notre mission, notre rôle, les actions départementales et nationales dont la Semaine de mobilisation au mois de février avec pour objectif une rencontre départementale ouverte au public.

Février : jeudi 13, rencontre à Epinal. Une quarantaine de personnes présentes, dont des adhérents, des sympathisants et des personnes interpellées par une fin de vie digne suite à des vécus douloureux dans leur famille ou des proches, certains ont adhéré. Le contenu a été surtout axé sur l'importance des directives anticipées.

Des démarches diverses nous inscrivant à nouveau dans l'associatif vosgien (partage éventuel d'un local avec les crématistes 88, voir les conditions.

Contacts avec les ADMD de Lorraine, comme avec les élus (en 2021 au mois de septembre stand ADMD au forum des associations (c'est acté).

Information sur une prochaine rencontre départementale en présence d'un intervenant national. Celle-ci prévue initialement au mois de mars ayant été reportée, élections municipales obligent, au mois de mai 2020 et n'a pu être concrétisée « actualités sanitaires »!

Mars, avril, mai 2020 : vie de la délégation au ralenti sur le plan des actions extérieures, comme tout le monde le sait mais compensée par des appels téléphoniques demandant de l'information, de l'aide voire des SOS dont un transmis à Paris, des courriers aux adhérents pour garder le contact.

J'ai souhaité être aidée par une déléguée adjointe, c'est chose faite en la personne de Martine Luccisano

d'Epinal. Projet de création d'une commission de réflexion-action.

Une demande d'intervention m'a été proposée afin de présenter l'ADMD et d'échanger. Nous espérons concrétiser cette demande en 2021.

Octobre, novembre : pour la 13^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, un ciné-débat autour du film *Blackbird* était organisé à Nancy, l'ADMD 54 était d'accord pour nous recevoir, mais nouveau confinement !

En 2020 je n'ai pu honorer la réunion des délégations à Paris ni l'Assemblée générale à Dijon pour des raisons de désistements et sanitaires fort compréhensibles dans nos régions.

Nous espérons du mieux pour l'année nouvelle afin de pouvoir concrétiser les projets en cours.

89 - YONNE



471 adhérents

Déléguee : Claudine Guinot - BP 90384 - 89006 Auxerre Cedex - admd89@admd.net - 07.85.86.22.21

39 adhésions enregistrées dans l'année.

Représentants des usagers : 2.
Médecin conseiller : 1.

Cause Covid et confinement, un grand nombre d'activités ou participations prévisionnelles ont été annulées ou reportées.

En dehors des réunions organisationnelles, il a été réalisé ou participé à :

16 janvier : à Auxerre, invitation / présentation de la nouvelle équipe municipale et échanges autour des grands axes du projet du maire.

24 et 25 janvier : à Paris, Conseil d'administration et Journées des délégations.

4 février : à Mézilles, rencontre délocalisée adhérents et non-adhérents dans le cadre de la 13^e Semaine de mobilisation du 8 au 16 février.

6 juin : Conseil d'administration en visio-conférence.

10 septembre : à Tonnerre, 12h30, pique-nique de rentrée.

Rencontre avec adhérents et non-adhérents à partir de 14h30 salle polyvalente Mairie de Tonnerre.

21 septembre : saisine députés et sénateurs du 89 par courrier pour le vote d'une loi de légalisation de l'aide active à mourir.

10 octobre : à Dijon, Conseil d'administration et Assemblée générale de l'ADMD.

19 octobre : à Sens, rencontre avec Michèle Crouzet, députée.

20 octobre : à Auxerre, assemblée départementale.

3 novembre : à Dijon, web-conférence Mutualité Française Bourgogne Franche Comté « *Penser sa fin de vie en toute dignité* ».

20 novembre : à Montpellier, web-conférence Mutualité Française Occitanie « *Fin de vie : mourir dans la dignité ?* ».

5 novembre : à Paris, Conseil d'administration en visio-conférence.

9 décembre : web-conférence Mutualité Française Bretagne « *La fin de vie, un débat sans fin ?* ».

Dans le contexte particulier de cette année 2020 les rencontres personnalisées avec les adhérent(e)s et les non-adhérent(e)s qui le souhaitent ont été quasi inexistantes, laissant place à de nombreux échanges téléphoniques, notamment avec des adhérents isolés ; besoin d'écoute, d'évoquer une situation ou une problématique ; tous formulant le souhait de voir rapidement aboutir une loi en faveur de l'aide active à mourir.

90 - TERRITOIRE-DE-BELFORT



179 adhérents

Déléguee : Sylvie Courroy
1, rue des Capucins - 90000 Belfort
admd90@admd.net

Nous avons perdu cette année plusieurs très anciens adhérents, dont certains faisaient partie de notre comité d'animation : Marc et Marie-Andrée Dreyfus, Hélène Chambard, Anne-Marie Quemar, Paul Loubet et Madeleine Fenouil.

De plus, l'ensemble de notre délégation étant relativement âgée, les outils de réunion à distance n'ont pas pu nous servir pour combler les distances imposées par la pandémie.

C'est donc un bilan très limité que celui de l'année 2020 et des actions menées dans le département.

J'ai participé à l'Assemblée générale à Dijon et envoyé le courrier proposé à nos parlementaires.

En mars et avril, j'ai appelé individuellement chaque adhérent.e pour leur exprimer notre soutien et leur recommander d'ajouter à leurs directives anticipées les deux éléments suivants :

- Si je refuse d'être réanimé.e à tout prix et que de ce fait, ma mort approche,

- Je souhaite que l'on m'accompagne pour soulager ma souffrance, par l'administration de midazolam.

Cette démarche est prévue par la loi de notre pays, puisqu'elle repose sur le refus de soins qui peut entraîner une dégradation importante de la santé et nécessite une aide médicale jusqu'au décès.

Mes correspondants ont dit avoir bien apprécié mon appel, que ce soit juste pour se saluer ou pour tenir une longue conversation très enrichissante.

Enfin, j'avais rédigé un courrier destiné à tous les adhérents du département mais suite à un malentendu, celui-ci n'a pas pu être envoyé. Que mes excuses leur parviennent ici.

91 - ESSONNE



1435 adhérents

Délégué : Patrick Bourguet - 5, rue de Caracas - 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil - admd91@admd.net

L'année 2020 a été une année blanche pour la délégation de l'Essonne.

Mise à part la réunion des délégués départementaux en janvier et la participation de l'ADMD 91 au forum des associations de la ville d'Evry, en septembre. L'activité a été étale du fait

des obligations sanitaires imposées. C'est si vrai, qu'une réunion départementale prévue de longue date pour octobre, dut être annulée, repoussée en mai 2021 pour finalement être reprogrammée au samedi 25 septembre 2021. Si tout va bien !

92 - HAUTS-DE-SEINE



3065 adhérents

Délégué : Thomas Monteiro
- admd92@admd.net

Cette année fut difficile pour nous tous.

Notre priorité était de répondre à toutes les demandes des adhérents ayant des proches à l'hôpital. L'équipe des Hauts-de-Seine s'est relayée pour répondre à 100 % des appels et mails reçus.

En parallèle, nous avons continué nos actions sur les réseaux sociaux afin d'accroître la visibilité de notre association et la nécessité de faire évoluer la loi sur la fin de vie.

Nous espérons pouvoir reprendre une vie quasi-normale rapidement afin de poursuivre nos actions et rencontrer les Français dans les rues.

93 - SEINE-SAINT-DENIS



976 adhérents

Délégué : Stéphane Aujé
63, rue du Printemps - 93220 Gagny
admd93@admd.net

L'année 2020 a été particulière pour tout le monde.

En janvier 2020, alors que je participais aux Journées des délégations à Bagnolet, nous commençons à entendre parler d'un virus qui sévissait et qui multipliait les malades et les morts en Chine. Nous commençons seulement...

En mars 2020, nous avons connu le premier confinement. Cette période a été difficile pour tout le monde mais j'ai une pensée particulière pour nos adhérentes et nos adhérents qui se sont sentis encore plus solitaires, plus coupés du monde qu'à l'accoutumée. J'ai reçu un grand nombre d'appels à ce moment-là, pour briser la solitude, parce qu'on a peur des images que l'on voit à la télévision et que l'on veut s'éviter une fin de vie prolongée en réanimation, parce que tout ce qu'on entend nous pousse à réfléchir à la fin de vie et à rédiger des directives anticipées. Au cas où... Puis est venue la libération pour l'été. Nous avons pu retrouver un peu de liberté mais la pandémie nous a laissés des traces, des marques indélébiles, des craintes parfois justifiées (et parfois moins). Par sécurité, la nôtre et celles des autres, et parce que nos adhérentes et nos adhérents sont assez âgés, j'ai décidé de ne pas nous réunir tant que la crise ne serait pas passée. C'était une décision lourde mais nécessaire pour préserver la santé de toutes et tous.

La 40^e Assemblée générale à Dijon début octobre a été la seconde et dernière réunion «présentielle» à laquelle j'ai participé. Puis est venu le second confinement et avec lui, une nouvelle vague d'appels de personnes esseulées et inquiètes pour leur fin de vie.

Enfin, comme je le fais chaque année, j'ai écrit à nos parlementaires afin de les sensibiliser à l'urgence d'une loi qui nous permettrait enfin d'en finir avec l'hypocrisie d'Alain Claeys et Jean Leonetti. Ai-je été entendu par nos parlementaires de Seine-Saint-Denis? Réponse l'année prochaine avec la proposition de loi déposée par Olivier Falorni. J'espère que nos députés et sénateurs seront au rendez-vous !

94 - VAL-DE-MARNE

1743 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

95 - VAL-D'OISE



821 adhérents

Déléguée : Céline Allaert - Résidence B. Jacques - 18B, avenue de Paris - 95600 Eaubonne - admd95@admd.net

24 et 25 janvier : participation aux 40^e Journées des délégations, à Paris.

14 mars : café-débat en collaboration avec la Libre Pensée 95 à Ermont.

6 septembre : pique-nique au bord du lac de l'Isle-Adam.

10 octobre : participation à l'Assemblée générale de l'ADMD à Dijon.

Compte tenu de la crise sanitaire, il n'a pas été possible d'organiser une assemblée départementale.

Tout au long de l'année

Réponses et gestion des demandes diverses tant par mails que par courrier ou par téléphone, envois de lettres aux adhérents, courriers d'interpellation aux députés, transmission d'informations au siège, gestion du compte Twitter ADMD95, quelques déplacements à titre exceptionnel pour rencontrer des adhérents dans des situations particulières...

971 - GUADELOUPE

972 - MARTINIQUE

973 - GUYANE



Guadeloupe : 68 adhérents

Martinique : 42 adhérents

Guyane : 18 adhérents

Délégué : Didier Bartan - 1, rue de l'Océanie - 97190 Le Gosier
admd.guadeloupe@admd.net
admd.martinique@admd.net
admd.guyane@admd.net

Didier Bartan ne nous a pas adressé son compte rendu d'activités. Vous pouvez vous le procurer, sur demande, directement auprès de votre délégué.

**ADMD**

130, rue Lafayette
75010 Paris

Services administratifs :

Tél. : 01 48 00 04 16

ADMD - Écoute :

Tél. : 01 48 00 04 92

Fichier national**des directives anticipées :**

Tél. : 01 48 00 09 89

Courriel : infos@admd.net

Site : www.admd.net

Ce journal est édité par
l'Association pour le Droit de
Mourir dans la Dignité (ADMD).

Directeur de la publication :

Jean-Luc Romero-Michel

Responsable de la rédaction :

Philippe Lohéac

Coordinatrice de la rédaction :

Sandrine Arrault

Conception graphique :

Richard Cousin
www.yummyum.fr

Photo de couverture :

©Adobe Stock

Impression :

Imprimerie Arlys
www.arlyscreeation.fr

Tirage papier :

70 000 exemplaires

Dépôt légal :

À parution

Bon à tirer le :

25 juin 2021

Les textes signés
n'engagent que la
responsabilité de
leur auteur.

Toujours plus d'informations
sur notre site admd.net
et sur les réseaux sociaux :



Twitter, Instagram, Periscope :
[#admdfrance](https://twitter.com/admdfrance) et [#jeunesadmd](https://twitter.com/jeunesadmd)



Facebook :
[#admd.france](https://www.facebook.com/admd.france) et [#jeunesadmd](https://www.facebook.com/jeunesadmd)

**974 - LA RÉUNION****159 adhérents**

Déleguée : Jocelyne Lauret - 64, route du
Vieux Flamboyant - Bernica - 97435 Saint-
Gilles-les-Hauts - admd.reunion@admd.net

A mon grand regret, l'année 2020 a
été une année blanche, si je puis
dire. En effet, alors même que j'avais
commencé à prendre les premiers
contacts pour le voyage, à La Réu-
nion, de notre président, voyage ini-
tialement prévu en mai 2020, j'ai dû
rapidement me résoudre à devoir le
reporter...

Bien sûr, les longs mois de crise sani-
taire ont totalement bousculé notre
fonctionnement, à savoir les ren-
contres associatives.

Je suis restée à l'écoute des adhérents
et ils ont été nombreux à s'interroger
sur l'absence de débat, chez nos par-
lementaires, sur la fin de vie et ce, en

dépité de la situation de « mal mourir »
qui se faisait un peu plus sentir.

La seule intervention que j'ai pu
faire a concerné un cercle très fermé
d'amis (environ une trentaine) vers
le mois d'octobre 2020...

Mais ce que je peux constater en évo-
quant le sujet régulièrement, c'est que
les mentalités changent et évoluent
dans le bon sens à savoir, il est grand
temps que la France rejoigne les pays
qui se sont inscrits dans la voie de la
liberté s'agissant de la fin de vie.

98 - MONACO**30 adhérents**

Déleguée : Sylvie Dargery - 7 ter
impasse du Clamarguier - 06650 Le
Rouret - admd06@admd.net

Se reporter à la délégation des Alpes-
Maritimes (06).

Nouveaux délégués

Nommés par le conseil d'administration du 4 juin 2021.

- 1 Elisabeth Foucault (Ardèche / admd07@admd.net)
- 2 Dominique Baron (Loiret / admd45@admd.net)

